

## Etude de définition du projet de valorisation touristique et culturel du Château de Chazey-sur-Ain et de son parc



Rapport final - Avril 2022

Médiéval-AFDP | Atelier Sempervirens



Commanditaire :

**Communauté de communes de la Plaine de l'Ain**

Equipe d'étude :

**Médiéval-AFDP** : ingénierie touristique et culturelle, faisabilité économique et juridique

**Atelier Sempervirens** : bureau d'étude paysage

MÉDIÉVAL AFDP

 *Atelier*  
Sempervirens  
Paysage, environnement, patrimoine  
Michel Florin, Paysagiste

Ce rapport fait suite au rapport intermédiaire qui portait sur les phases 1 et 2, diagnostic et élaboration de plusieurs scénarios de valorisation envisageables. Le présent rapport est celui de la phase 3. Il intègre un approfondissement du scénario retenu, avec le pré-programme des investissements à prévoir, les modalités de visite et enfin la faisabilité économique du projet.

*Il va de soi que les travaux de Médiéval et de ses partenaires sont soumis à des obligations de moyens et non de résultats. Les préconisations avancées nécessiteront d'être approfondies en phases APS et APD par les différents maîtres d'œuvre habilités et couverts par les garanties décennales obligatoires.*

*Enfin, les projections d'exploitation que Médiéval produit à la fin de cette étude, bien qu'élaborées à partir de données disponibles et prévisibles à court terme, sont basées sur des hypothèses et estimations qui sont, par nature, sujettes à variation. Il est donc impossible de les garantir comme des résultats qui seront effectivement réalisés, d'autant que le futur gestionnaire et sa capacité à suivre les préconisations formulées dans ce dossier sont, à ce jour, inconnus.*

## Personnes contactées ou rencontrées lors de cette étude

				Accusé de réception en préfecture 001-240100883-20221003-D20221003-165-DE Date de télétransmission : 06/10/2022 Date de dépôt en Préfecture : 06/10/2022
CCPA	Bottex	Marilyn	Vice-présidente chargée de la culture et de l'évènementiel	
	André	Claire	Maire de Chazey-sur-Ain	
	Semet	Marie-José	Conseillère municipale à Meximieux	
	Righetti-Gilotte	Sylvie	Maire de Bénonces, membre de la Commission mobilité, agriculture, économie, commerce	
	Colin	Thierry	Directeur Général des Services	
	Brunet-Bernard	Virginie	Directrice administrative et financière	
	Decorte	Laetitia	Directrice des Services Techniques	
	Thébault	Serge	Responsable Patrimoine. Gestion bâtiments et espaces verts	
	Ponce	Patrick	Jardinier du parc du Château	
	Bertrand	Amandine	Chargée de la communication et de la Culture	
CCPA et Office de Tourisme Pérouges Bugey	Buguet	Virginie	Responsable tourisme et directrice de l'office de tourisme	
	Remuaux	Mathilde	Chargée de mission mobilité - Schéma cyclable	
Commune de Chazey-sur-Ain	André	Claire	Maire de Chazey-sur-Ain	
	Tarpin	Pauline	Conseillère municipale	
	Croes	Ludovic	Service urbanisme	
DRAC Auvergne Rhône-Alpes	Sciardet	Emilie	Architecte des Bâtiments de France	
Région AURA - Service Patrimoines et Inventaire général	Delavenne	Magali	Chercheuse	
Département de l'Ain - Service Patrimoine culturel	Bailly	Laurence	Responsable du service Patrimoine culturel / DGAE	
AinTourisme	Astic	Charlotte	Chargée de l'animation de la filière Patrimoine. Référente Handi tourisme.	
	Sallet	Patricia	Chargée des filières Vélo, Golf, Pêche, Fleurissement	
	Colnot	Patricia	Chargée d'accompagnement aux porteurs de projets et aux collectivités	
Archipat	de la Chapelle	Philippe	Architecte du patrimoine	
Centre de Ressources de Botanique Appliquée	Suzanne	Charlotte	Chercheuse	
	Crozat	Stéphane	Directeur du CRBA	
Particulier	Prat	Christian	Individuel passionné de recherches sur le château	
Festival du Printemps de Pérouges	Bosc	Julie	Chargée de production Printemps de Pérouges	
Particulier	Dulot	René	Ancien maire de Chazey-sur-Ain	
Pays d'art et d'histoire - CC Dombes Saône Vallée	Vaucourt	Corinne	Responsable du Pays d'art et d'histoire	
Syndicat mixte du PIPA	Delerce	Yann	Responsable Marketing Territorial	
LPO	Roux	Alexandre	Animateur local refuge LPO	
Parc du cheval	Roche	Jennifer	Chargée de projets évènementiels	

*Nous les remercions pour leur contribution*

# MÉDIEVAL AFDP

## Sommaire

<b>Introduction</b>	<b>p.6</b>
<b>1 – Rappel des phases 1 et 2</b>	<b>p.7</b>
<b>2 – Périmètre du site, aménagements paysagers, abords</b>	<b>p.14</b>
<b>3 – Répartition des usages, circuit de visite, thématiques</b>	<b>p.43</b>
<b>4 – Investissements et phasage, calendrier, organisation</b>	<b>p.84</b>
<b>5 – Fonctionnement prévisionnel</b>	<b>p.97</b>
<b>6 – Éclairage juridique</b>	<b>p.110</b>
<b>Conclusion</b>	<b>p.117</b>
<b>Annexe 1 : thématiques et propositions scénographiques</b>	<b>p.118</b>

# Introduction

Véritable marqueur dans le paysage de la Plaine de l'Ain, jouissant d'un potentiel de développement touristique fort (servi par la proximité de la cité de Pérouges et de bassins de population particulièrement denses à moins d'une heure), le château de Chazey-sur-Ain et son parc de 6 ha sont l'objet de la présente étude de valorisation, commandée par la CCPA, propriétaire du site, qui déploie en outre ses bureaux sur le domaine.

Ce travail a été conduit en plusieurs étapes : à l'issue d'une première phase, nous avons présenté, en décembre 2021, le diagnostic touristique, urbain, réglementaire, paysager du site (notons qu'un diagnostic patrimonial avait été précédemment réalisé par Archipat, ainsi qu'une étude historique par le CRBA).

Sur ces fondements, le rendu intermédiaire a permis d'exposer différentes pistes de valorisation. Les participants se sont positionnés pour un scénario « hybride », consistant à valoriser le château de Chazey-sur-Ain sous un angle résolument XIX<sup>ème</sup>, autour des personnalités cultivées, curieuses et parfois fantasques du couple Côte, qui a procédé à de nombreux aménagements dans le château et le parc dans la seconde moitié de ce siècle.

Ainsi, le lien avec la fantaisie du XIX<sup>ème</sup> perceptible dans l'architecture, typique du style néo-médiéval, et dans les décors peints, le lien à l'émergence et au dynamisme des sociétés savantes locales, dont Marius Côte a été membre, ou encore le lien aux expérimentations en matière d'horticulture, aux explorations, forment autant de facettes de ce « château savant ».

« Château savant » dont l'originalité et l'évolutivité de l'offre permettront d'ajouter un site structurant très identitaire et à forte valeur ajoutée dans le paysage touristique du territoire.

Cette valorisation augure, en outre, d'un réseau de sites particulièrement attractif (Pérouges, Les Allymes, Ambronay), qui se consolidera encore dans les années à venir avec l'ouverture du château Saint-Maurice-de-Rémens marqué par la figure tutélaire d'Antoine de Saint-Exupéry.

Vous trouverez dans ce rapport final :

- Un rappel des phases 1 et 2
- Une redéfinition du véritable périmètre du site afin de proposer une localisation pertinente de l'accueil visiteurs
- La proposition d'aménagement du site jugée la plus cohérente et en adéquation tant avec les contraintes de protection Monument Historique qu'avec le positionnement retenu de « château savant »,
- Une proposition de circuit de visite avec ses différentes thématiques et propositions scénographiques
- Une proposition de modalités de visite libres ou guidées selon les espaces, tenant compte des quotas à ne pas dépasser dans certaines salles
- Une estimation des travaux touchant à l'accueil visiteurs, au paysager et à la scénographie
- Une étude de faisabilité économique du site touristique selon trois phases successives de démarrage, de croissance et de rythme de croisière
- Et pour terminer quelques éclairages juridiques dans un site dont la collectivité a clairement annoncé son souhait d'assurer une gestion directe.

MÉDIÉVAL AFDP

---

## **1 – Rappel des phases 1 et 2**

# Rappel des conclusions du diagnostic

Accusé de réception en préfecture  
001-240100883-20221003-D20221003-165-DE  
Date de télétransmission : 06/10/2022  
Date de réception préfecture : 06/10/2022

## Forces

- Un contexte particulièrement favorable (géographie, accessibilité, bassins de population, proximité de sites touristiques majeurs du territoire, axe de passage Pérouges-Grottes de la Balme...), un territoire dynamique économiquement
- Des cibles futures déjà présentes sur le territoire, prêtes à être captées
- Une valeur patrimoniale incontestable du bâti et des décors peints, enrichie d'éléments de mobilier présentant un intérêt avéré
- Un parc offrant de multiples possibilités de balade, de contemplation, avec des points de vue particulièrement beaux sur la rivière et plusieurs ambiances (parc romantique, prairie, etc.)
- Une histoire qui illustre plus généralement l'Histoire locale et lyonnaise
- Un château connu pour sa silhouette emblématique, qui concentre des attentes au niveau local. Un lieu d'apparat...
- Un château qui fait l'objet de plusieurs campagnes de travaux, avec des parties dévolues à la visite qui devraient être restaurées d'ici 2023.

## Opportunités

- Une stratégie touristique départementale qui souhaite donner de la visibilité aux châteaux et structurer l'offre en réseau
- Une concentration de châteaux privés peu ouverts au public, sans offre clairement identifiée (à l'exception de quelques sites, comme le château des Allymes)
- Des opportunités en matière de développement d'une offre pour les familles excursionnistes et en séjour (offre ludo-pédagogique)
- Des projets avec lesquels entrer en synergie : notamment la future Maison du Petit Prince
- La proximité avec la Cité de Pérouges, et leur appartenance commune à la famille des sites médiévaux et Renaissance revisités. Un fort lien des deux sites avec la notabilité lyonnaise.
- L'opportunité de développer une offre loisir, en parallèle de l'offre culturelle, avec des activités susceptibles d'intéresser les entreprises du territoire (*teambuilding*)
- La présence d'un tissu dynamique d'entreprises, constituant autant de mécènes potentiels pouvant se reconnaître dans l'ambition et le goût de l'innovation des Côte.
- La personnalité du couple Côte et son goût pour l'éclectisme, qui ouvre sur beaucoup d'horizons... Un spectre thématique vaste, et passionnant.

## Points de vigilance

- Un site abritant plusieurs activités, qui devront cohabiter harmonieusement
- La question du stationnement
- La contrainte de capacité sur une grande partie du futur circuit de visite (donjon, avec une limite de 19 personnes dans la plupart des espaces)
- Peu de pièces réellement accessibles aux PMR (il faudra donner à voir autrement certains espaces clés). Le parc et sa découverte compenseront en partie, cependant, cette contrainte forte.
- Une offre qu'il s'agira d'étendre au centre-bourg, à des balades alentour, pour ne pas déconnecter le château du reste de la commune. Le château de Chazey peut ainsi devenir le point de départ/d'arrivée de boucles pédestres ou d'un itinéraire plus important sur le territoire de la CCPA... Creuser le lien avec Pérouges sera un point crucial.
- Un site encore trop peu documenté : une collection qui a grande partie disparu. Mais qui crée, ainsi, l'opportunité de recherches, d'acquisitions...
- La nécessité de prévoir plusieurs postes de jardiniers si l'on souhaite reconstituer le parc dans l'esprit de ce qu'il a pu être au 19<sup>ème</sup> siècle.

## Menaces

- Eviter une offre redondante et finalement peu légitime pour le château et ses composantes. Beaucoup de sites et d'évènements sur le territoire traitent du Moyen-Age (réel ou revisité) : il s'agira de créer une offre complémentaire, mais distinctive, et qui sera légitime avec le site (dont l'allure et les collections traduisent plutôt le goût 19<sup>ème</sup> du Moyen-Age que le Moyen-âge lui-même).
- Le vide, en raison du peu d'éléments de collection qui demeurent au Château. Il s'agira d'éviter de tomber dans le pastiche. Menace de faire un travail de reconstitution sans recherche et de rester dans une vision purement 19<sup>ème</sup>. Il s'agira de faire dialoguer le 19<sup>e</sup> et le 21<sup>ème</sup> siècle.
- Proposer une offre dans le château avec un parc qui ne ferait pas l'objet d'autant de soins et d'ambition...

# Chazey-sur-Ain :

## le « Château savant »

# Le château de Chazey, « château savant »

## Axes directeurs du concept de valorisation :

- **Témoigner de l'émulation intellectuelle au 19<sup>e</sup>, avec une passion de la collection, du savoir, de la découverte, de l'innovation. Elargir à la notion de cercle, à la dimension occulte des élites lyonnaises de l'époque (Illuminisme, etc.).**
- **Recréer un univers lié à la collection, à la fascination pour l'inconnu, lié au mélange entre sciences et imaginaire**
- **Jouer avec l'univers du Merveilleux, du Conte, de la réinterprétation du passé**
- **Voyager dans les époques à travers les éléments de décor et de mobilier, faire dialoguer passé et présent**
- **S'appuyer sur un travail de recherche, être un lieu de ressources sur cette notabilité curieuse du 19<sup>ème</sup>, (possibilité d'organiser des colloques et conférences), expositions temporaires...**



Détail d'un cul de lampe. Escalier du donjon. Photo : Médiéval-AFDP.

## Le château de Chazey-sur-Ain, « Château savant »

### Pour :

- être complémentaire de l'offre alentour tout en se démarquant
- travailler une offre également liée à la culture scientifique liée à la découverte, à l'exploration (et répondre ainsi à une opportunité sur le territoire) et la valorisation du 19<sup>ème</sup>, période clé pour le château.
- constituer un site multi-facettes à la fois ludique et didactique,
- devenir à la fois un lieu de promenade, de jeu, de rêve, d'apprentissage et de culture (...et de travail).



**Les clientèles de proximité (excursionnistes), résidents proches,** avec un profil familles et groupes d'amis, sensibles à l'évènementiel, aux visites historiques

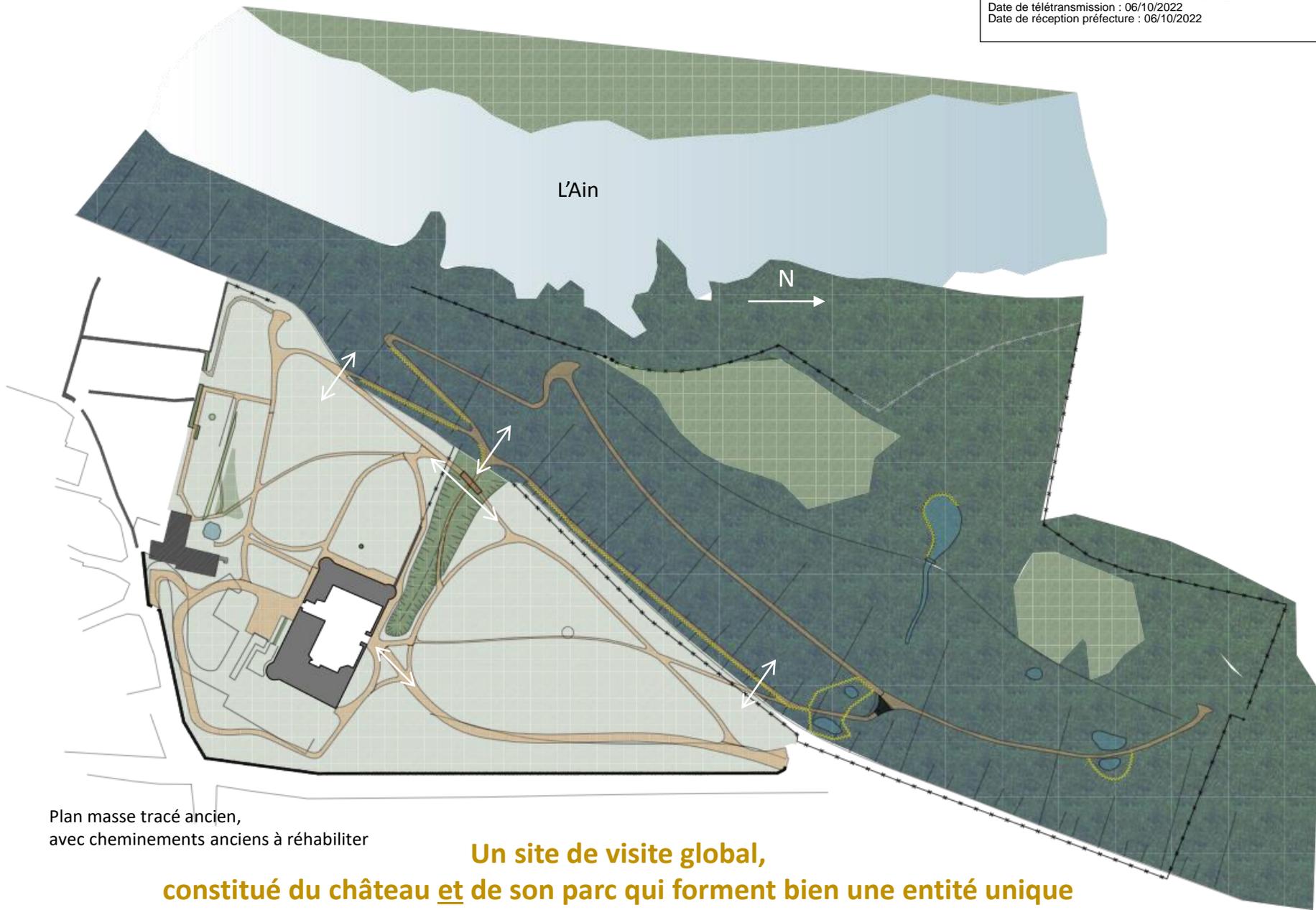
**Les touristes en séjour dans la région, principalement en hôtellerie de plein-air. Une clientèle familiale,** adepte des offres de découverte ludo pédagogiques, sensible à l'évènementiel.

**Les touristes d'affaires,** venus sur le territoire pour leur activité, de passage ou en court séjour d'affaires. Possibilité de proposer pour **les entreprises** qui les accueillent une offre d'activité adaptée au teambuilding, de la location d'espaces dans un site de patrimoine, avec un charme indéniable.

MÉDIÉVAL AFDP

## 2 – Périmètre du site, aménagements paysagers, abords

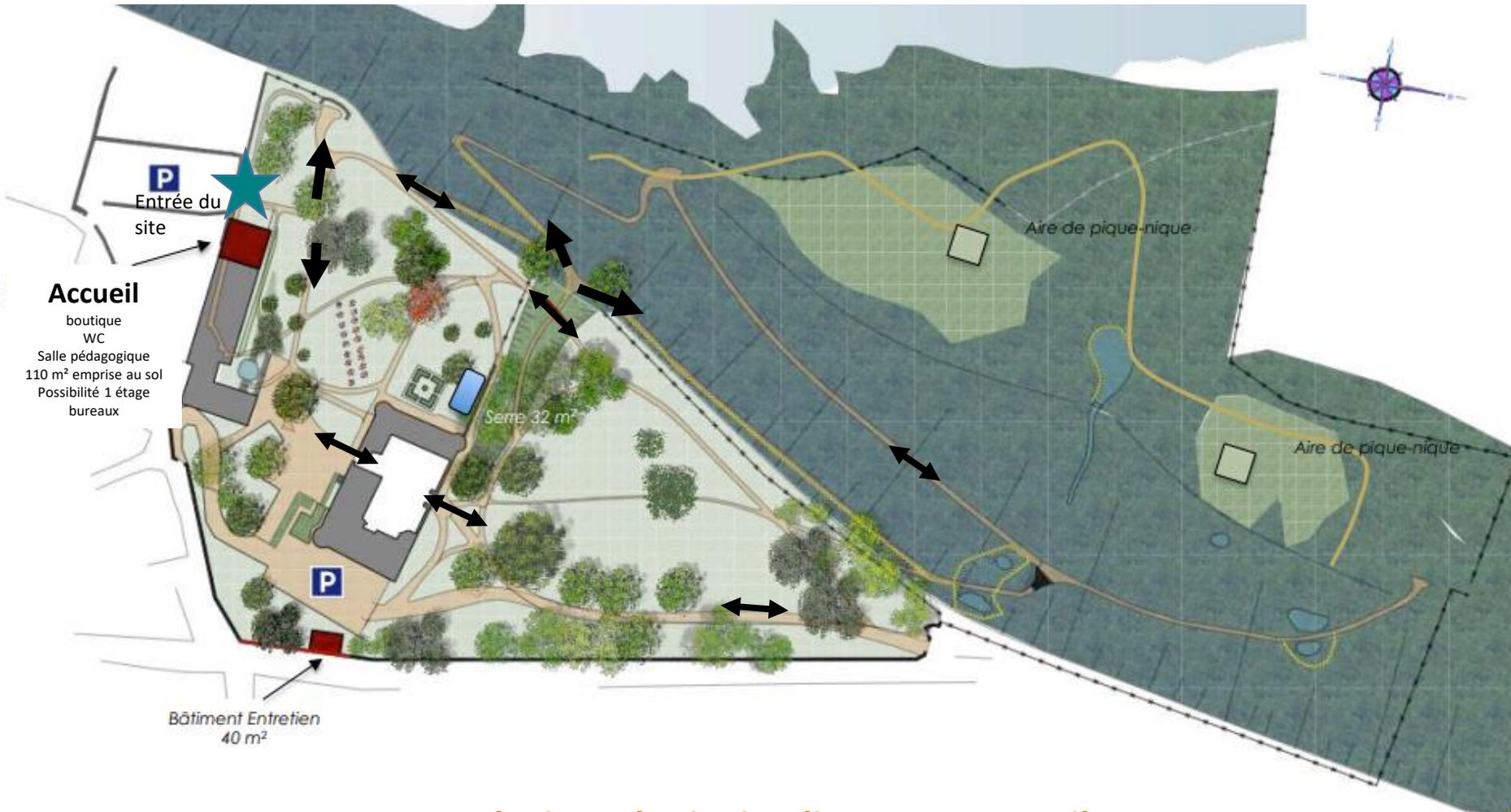
# Quel est le périmètre pertinent du site ?



Plan masse tracé ancien,  
avec cheminements anciens à réhabiliter

**Un site de visite global,  
constitué du château et de son parc qui forment bien une entité unique**

# La question du stationnement et de l'accès au site



**Une logique de site impliquant un accueil  
à l'entrée du site près du parking et non à l'intérieur du château**

## Actuellement

**Une capacité de stationnement répartie en 4 points autour du Château.**

P1 (15 places environ),  
P2 (25 places),  
P3 (30 environ),  
**P4 dans le parc nord (événements, environ 100 places).**

**Capacité actuelle (hors manifestations) : 75 places environ.**



Source : Médiéval-AFDP, via géoportail

Château de Chazey-sur-Ain

## D'autres poches de stationnement sont envisageables aux abords du site



**P** Parkings extension potentielle:  
30 + 20 places

**P** Parkings actuels  
27 + 26 places

**P** Parking à envisager  
(80 à 100 places)

Parcelle  
0469

### Phase 3 : REHABILITER LE PARC DANS SON ENSEMBLE



Parking à envisager  
(80 à 100 places)

D'autres poches de stationnement sont envisageables aux abords du site :

- Un espace communal de 80 à 100 places à 5 min de marche du château : le parking de l'école de Chazey
- Une déambulation agréable qui a l'avantage de passer près de la future microfolies, des commerces du village, de la chapelle.

**Si on stationne près de l'école, la visite commence dès la sortie de l'espace de stationnement :**

- **Avec une déambulation dans les ruelles du village de Chazey-sur-Ain, (déambulation qui gagnera à être mise en scène : végétalisation, signalétique, en accord avec la commune)**
- **Avec une découverte de l'offre culturelle, patrimoniale, économique du village avant ou après la visite : espace microfollies à côté de la bibliothèque, chapelle, commerces...**



## Possibilité d'aménager une alvéole de desserte bus



Dans la grande rue de Chazey, sur une parcelle appartenant à la commune, possibilité d'aménager (le plus esthétiquement possible) un espace de stationnement en léger retrait de la route pour un bus. Prévoir un linéaire de 40m et une largeur de 3m pour l'alvéole de stationnement.

# Détail des aménagements paysagers

## PRÉAMBULE

- ◆ Désigner un AMO non seulement pour le volet architectural et scénographique mais aussi pour le volet paysager (par ex le CRBA si cette association ne postule pas dans une équipe de Moe).
- ◆ Choisir une maîtrise d'œuvre pour la conception de la réhabilitation du parc sur la base des phases envisagées
- ◆ Prévoir la nécessité absolue d'avoir un personnel formé et dédié aux jardins.

## PHASAGE

### *Phase 1 : SÉCURISATION DU PARC BOISÉ – TRAVAUX PRÉPARATOIRES À SA RÉHABILITATION PARTIELLE*

- Entretenir le bois en faisant des coupes sélectives
- Créer des fenêtres par l'abattage d'arbres au droit des assises en rocaille (au moins celle de la rocaille centrale)
- Entretenir les secteurs des petites cascades en éradiquant les végétaux invasifs (la grande coussoude par exemple)
- Recréer les 3 entrées du parc boisé

### *Phase 2 : RENDRE SON INTÉGRITÉ AU PARC*

- Repenser les chemins, principalement ceux qui connectent le Nord et le Sud mais aussi ceux qui connectent le parc haut avec le parc boisé.
- Reconstruire une passerelle
- Réhabiliter les rocailles du parc boisé

### *Phase 3 : RÉHABILITER LE PARC DANS SON ENSEMBLE*

- Repenser le plan de plantation des arbres du parc (coupe sélective et replantation)
- Repenser le plan de végétalisation (arbustes, vivaces, grimpantes etc..)
- Redéfinir l'implantation de la roseraie
- Repenser l'esplanade d'accueil du jardin Sud pour remettre l'entrée du château en scène
- Repenser les surfaces de stationnements

### *Phase 4 : CONCEVOIR ET CONSTRUIRE LES BÂTIMENTS DE SERVICE*

- Réfléchir à l'implantation des éléments à construire hors du château (serre, bâtiments de service...) en les pensant comme des éléments du parc.

**Objectif à terme : rendre son intégrité au parc**



Le parc du château a « disparu »,  
Conséquence du séquençement subi.  
Aujourd'hui, 3 entités distinctes se côtoient :

- Le jardin public
- Le reliquat du parc du château
- Le boisement du coteau jusqu'à la rivière

Site du château de Chazey-sur-Ain

**Objectif à terme : rendre son intégrité au parc**



Site du château de Chazey-sur-Ain

**Phase 1 : SÉCURISATION DU PARC BOISÉ – TRAVAUX PRÉPARATOIRES À SA RÉHABILITATION PARTIELLE**

- Sécuriser le bois en faisant des coupes sélectives



Site du château de Chazey-sur-Ain



**Phase 1 : SÉCURISATION DU PARC BOISÉ – TRAVAUX PRÉPARATOIRES À SA RÉHABILITATION PARTIELLE**

- Sécuriser le bois en faisant des coupes sélectives
- Créer un (ou des) cône de vue sur l'Ain depuis la porte centrale



Site du château de Chazey-sur-Ain



**Phase 1 : SÉCURISATION DU PARC BOISÉ – TRAVAUX PRÉPARATOIRES À SA RÉHABILITATION PARTIELLE**

- Sécuriser le bois en faisant des coupes sélectives
- Créer un (ou des) cône(s) de vue sur l’Ain
- Recréer et mettre en scène les 3 portes du parc boisé



Site du château de Chazey-sur-Ain



**Phase 1 : SÉCURISATION DU PARC BOISÉ – TRAVAUX PRÉPARATOIRES À SA RÉHABILITATION PARTIELLE**

- Sécuriser le bois en faisant des coupes sélectives
- Créer un ou des) cône de vue sur l’Ain
- Recréer et mettre en scène les 3 portes du parc boisé
- Faire l’entretien végétal des bassins et cascades

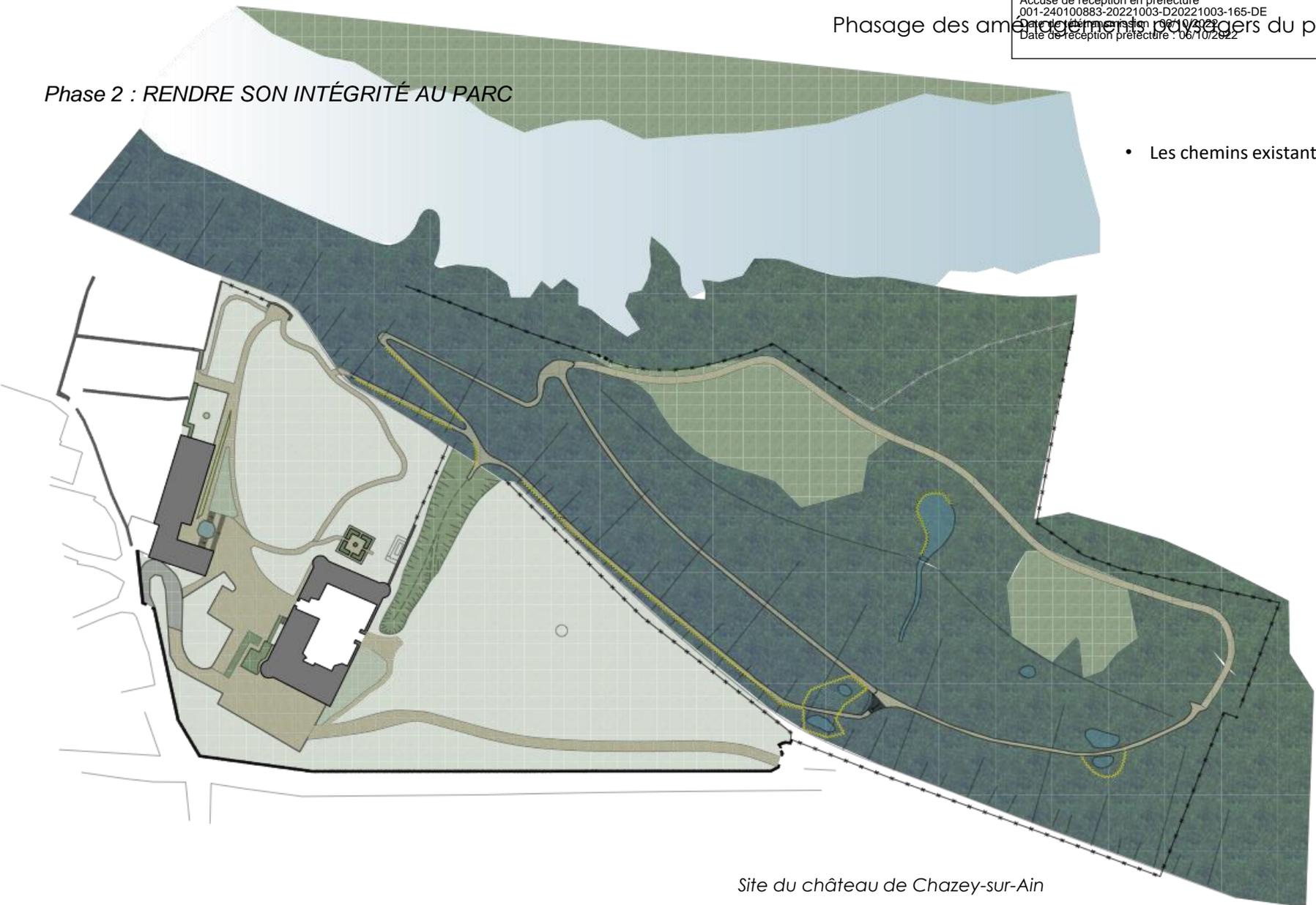


Site du château de Chazey-sur-Ain



Phase 2 : RENDRE SON INTÉGRITÉ AU PARC

- Les chemins existants

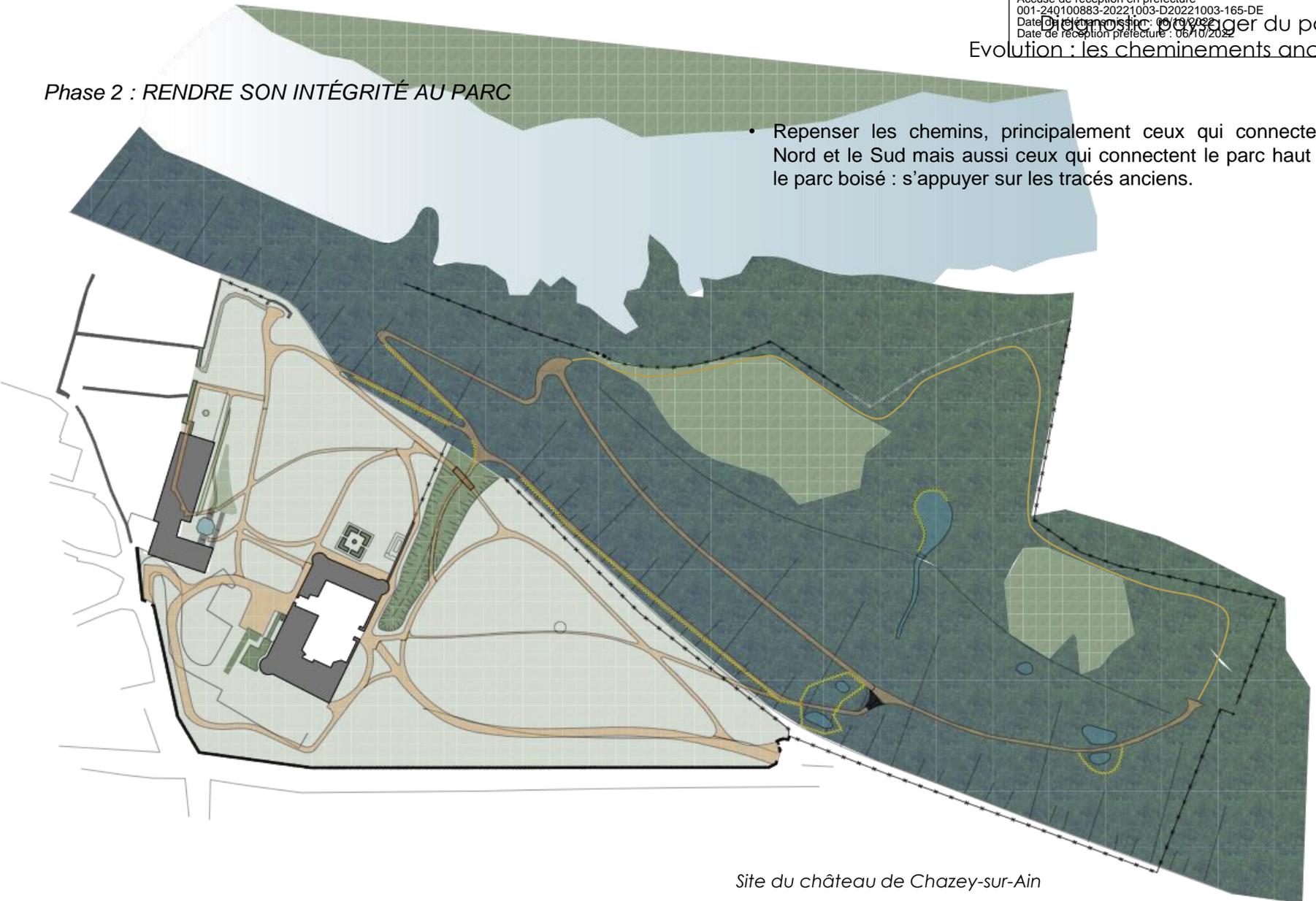


Site du château de Chazey-sur-Ain



## Phase 2 : RENDRE SON INTÉGRITÉ AU PARC

- Repenser les chemins, principalement ceux qui connectent le Nord et le Sud mais aussi ceux qui connectent le parc haut avec le parc boisé : s'appuyer sur les tracés anciens.



Site du château de Chazey-sur-Ain

**Phase 2 : RENDRE SON INTÉGRITÉ AU PARC**

- Repenser les chemins, principalement ceux qui connectent le Nord et le Sud mais aussi ceux qui connectent le parc haut avec le parc boisé.
- Reconstruire une passerelle pour permettre la jonction Nord/Sud



Site du château de Chazey-sur-Ain



## Phase 2 : RENDRE SON INTÉGRITÉ AU PARC

- Repenser les chemins, principalement ceux qui connectent le Nord et le Sud mais aussi ceux qui connectent le parc haut avec le parc boisé.
- Reconstruire une passerelle

### Importance de réhabiliter les rocailles du parc



 Rocailles à réhabiliter

 Muret de rocailles à réhabiliter

Site du château de Chazey-sur-Ain

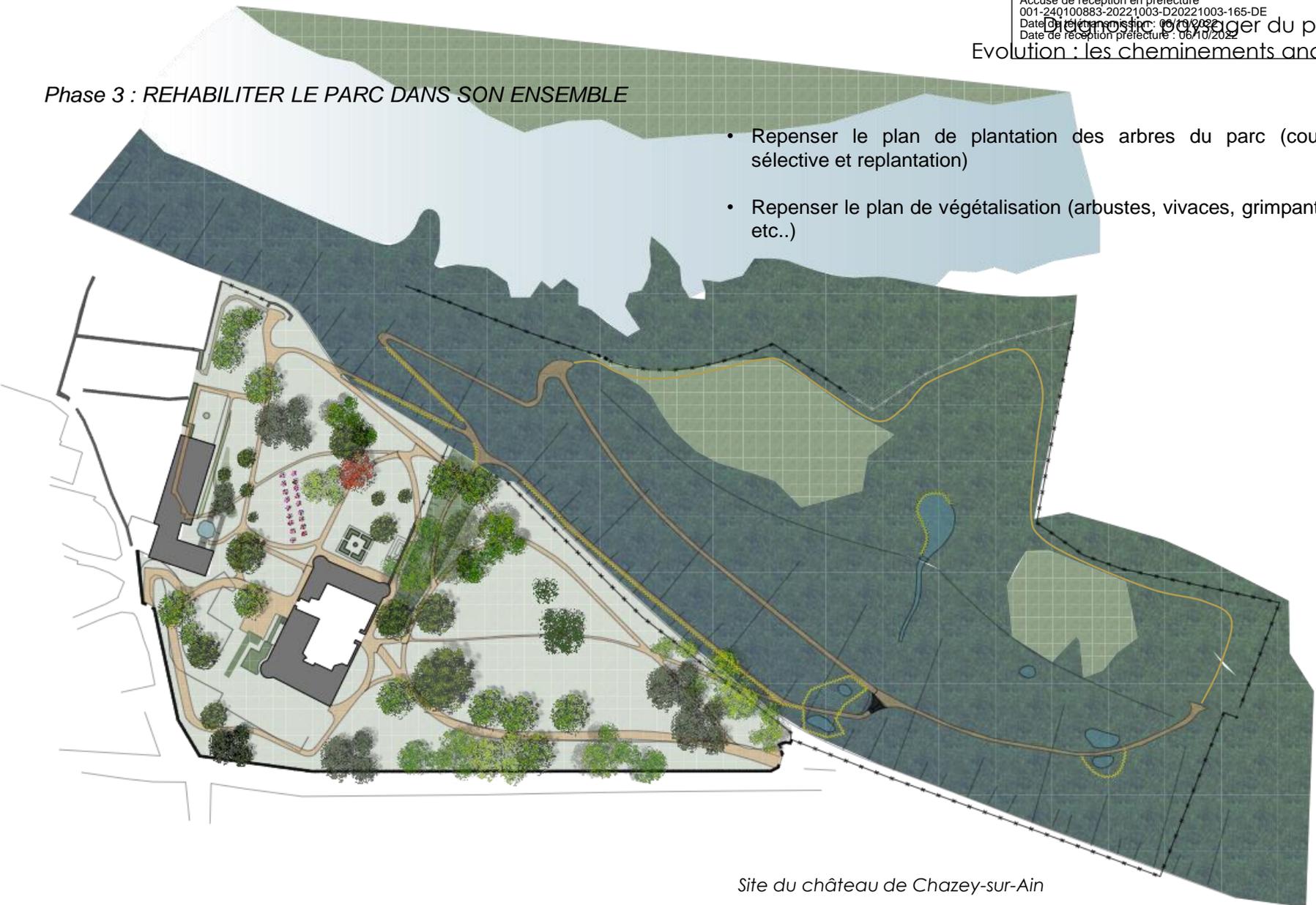
12

35



### Phase 3 : REHABILITER LE PARC DANS SON ENSEMBLE

- Repenser le plan de plantation des arbres du parc (coupe sélective et replantation)
- Repenser le plan de végétalisation (arbustes, vivaces, grimpantes etc..)



Site du château de Chazey-sur-Ain

### Phase 3 : REHABILITER LE PARC DANS SON ENSEMBLE

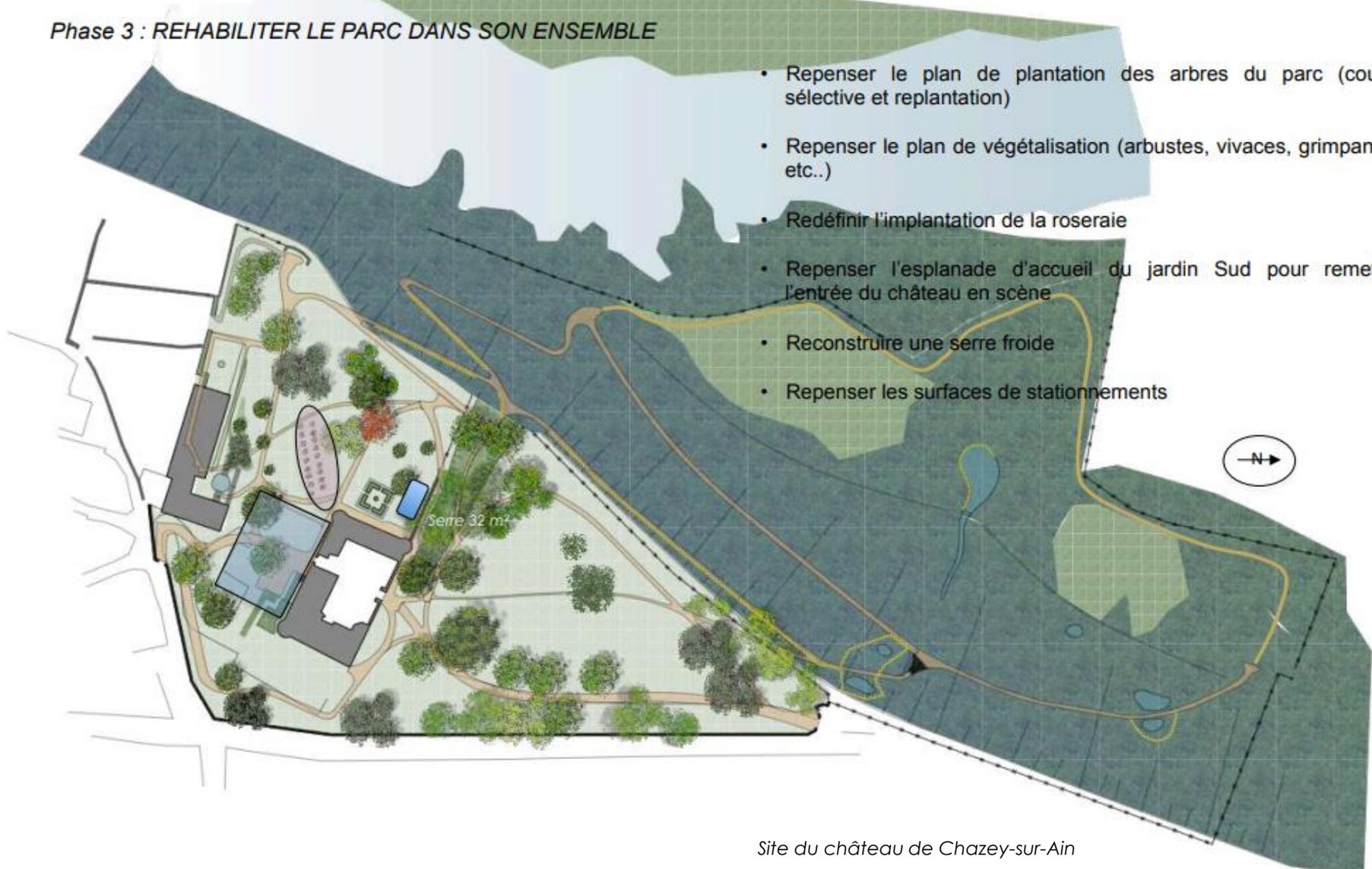
- Repenser le plan de plantation des arbres du parc (coupe sélective et replantation)
- Repenser le plan de végétalisation (arbustes, vivaces, grimpantes etc..)
- Redéfinir l'implantation de la roseraie



Site du château de Chazey-sur-Ain

### Phase 3 : REHABILITER LE PARC DANS SON ENSEMBLE

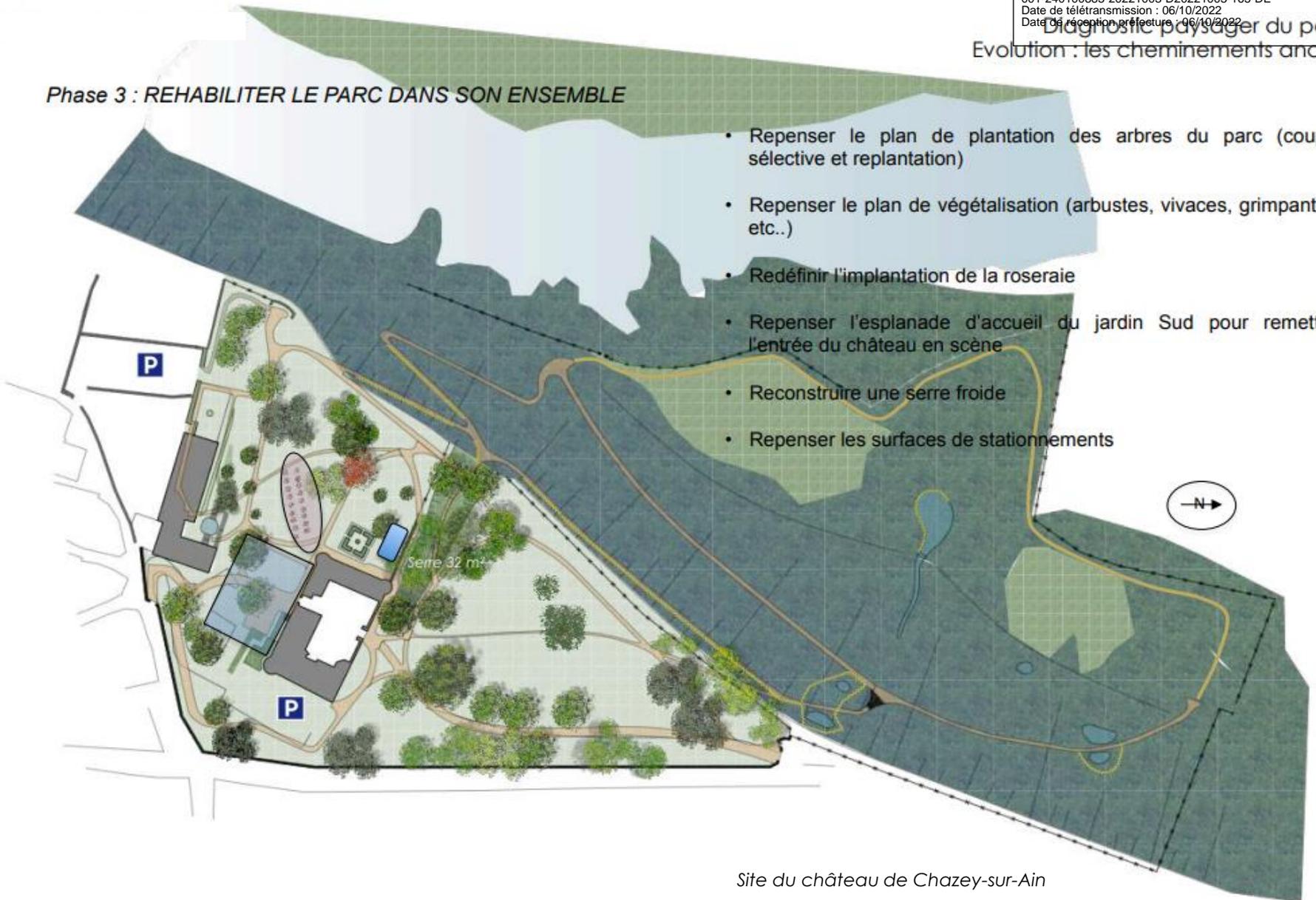
- Repenser le plan de plantation des arbres du parc (coupe sélective et replantation)
- Repenser le plan de végétalisation (arbustes, vivaces, grimpantes etc..)
- Redéfinir l'implantation de la roseraie
- Repenser l'esplanade d'accueil du jardin Sud pour remettre l'entrée du château en scène
- Reconstruire une serre froide
- Repenser les surfaces de stationnements



Site du château de Chazey-sur-Ain

### Phase 3 : REHABILITER LE PARC DANS SON ENSEMBLE

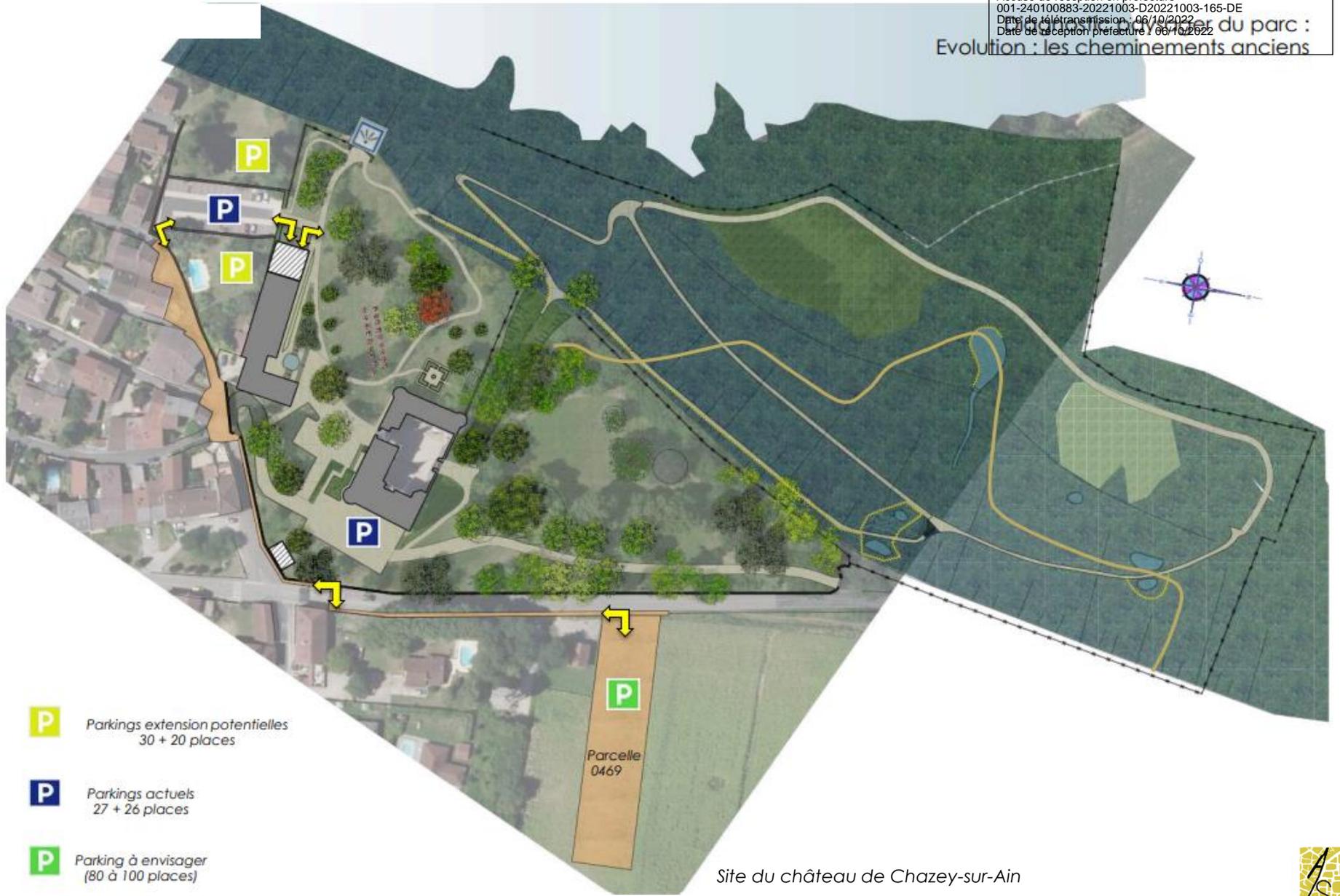
- Repenser le plan de plantation des arbres du parc (coupe sélective et replantation)
- Repenser le plan de végétalisation (arbustes, vivaces, grimpantes etc..)
- Redéfinir l'implantation de la roseraie
- Repenser l'esplanade d'accueil du jardin Sud pour remettre l'entrée du château en scène
- Reconstruire une serre froide
- Repenser les surfaces de stationnements



Site du château de Chazey-sur-Ain



# Evolution : les cheminements du parc :



Site du château de Chazey-sur-Ain



### Phase 3 : REHABILITER LE PARC DANS SON ENSEMBLE



Parking à envisager  
(80 à 100 places)

- Repenser le plan de plantation des arbres du parc (coupe sélective et replantation)
- Repenser le plan de végétalisation (arbustes, vivaces, grimpantes etc..)
- Redéfinir l'implantation de la roseraie
- Repenser l'esplanade d'accueil du jardin Sud pour remettre l'entrée du château en scène
- Reconstruire une serre froide
- Repenser les surfaces de stationnements



## Diagnostic paysager du parc : Evolution : les cheminements anciens

### Travaux de construction à insérer dans le programme

- Prévoir la construction d'un bâtiment dévolu à l'entretien du parc.
- Prévoir la construction d'un bâtiment d'accueil dans le prolongement et selon le même mode constructif du bâtiment de la Communauté. (env. 110 m<sup>2</sup>)



MÉDIEVAL AFDP

### **3 – Répartition des usages, circuit de visite, thématiques**

# Propositions de répartition des usages

## **Un site qui proposera, à terme, une offre avec différents services et activités :**

- **Des visites du parc (guidées ou en autonomie)**
- **Des visites du château (guidées ou en autonomie).**

**Les visites animées peuvent être théâtralisées et faire l'objet d'un récit différent de celui déployé via un guidage plus classique ou en autonomie. La visite en autonomie peut être assortie d'un support de découverte parc-château type carte du maraudeur avec une quête, des indices à trouver etc.**

- **Des ateliers et visites pour les scolaires**
- **Un programme annuel d'évènements**
- **Des espaces éventuellement privatisables, intérieurs comme extérieurs**
- **Une boutique/librairie**
- **Eventuellement : une terrasse rafraîchissements/snacking en libre-service attenante à la boutique**

## **Un site qui devra donc regrouper, à terme :**

- **Un espace d'accueil/boutique et d'information touristique du territoire**
- **Des espaces de visite, d'exposition permanente et temporaire,**
- **Des espaces susceptibles d'accueillir de l'évènementiel**
- **Un espace de médiation (salle pédagogique)**
- **Des espaces de travail : salles de réunion, espace co-working, bureaux individuels**
- **Des espaces susceptibles d'être privatisables (salles pour séminaires, mécènes... et jardin partiellement privatisable pour réceptions)**
- **Des espaces de stockage (au moins 30 m<sup>2</sup> pour le pavillon extérieur de stockage)**
- **Des espaces d'agrément, de contemplation (intérieurs et extérieurs)**

**Certains espaces peuvent être utilisés pour différentes fonctions, par exemple la cuisine historique peut aussi servir ponctuellement de salle pédagogique.**

## La nécessité d'avoir une véritable maison de site

### Espace d'accueil/boutique

Sur une emprise au sol de 110 m<sup>2</sup>, d'une allure similaire au parti-pris contemporain avec bardage bois du bâtiment de la CCPA attenant, il intégrera les fonctions suivantes :

- **Espace d'accueil/boutique**
- **Salle pédagogique**
- **Petit espace de stockage boutique et vestiaire du personnel/des guides**
- **Sanitaires**
- **Eventuellement un préau abritant un espace terrasse / rafraîchissements pouvant servir d'espace hors-sac**
- **Comportant éventuellement un étage de bureaux**

© Syma Maisons bois  
A titre de pur exemple à  
retravailler par la Moe



Un bâtiment dont l'allure devra reprendre les codes architecturaux des bureaux contemporains de la CCPA (au premier plan ci-dessous), selon nos échanges avec les services de l'Etat (ABF) en février 2022.



© CCPA

# Répondre aux besoins en matière de stockage, de bâtiment d'accueil, d'aires d'agrément

Accusé de réception en préfecture  
N° : 20110011242-200022220136  
Date de télétransmission : 06/10/2022  
Date de réception préfecture : 06/10/2022

Diagnostic paysager du parc :  
Evolution : les cheminements anciens

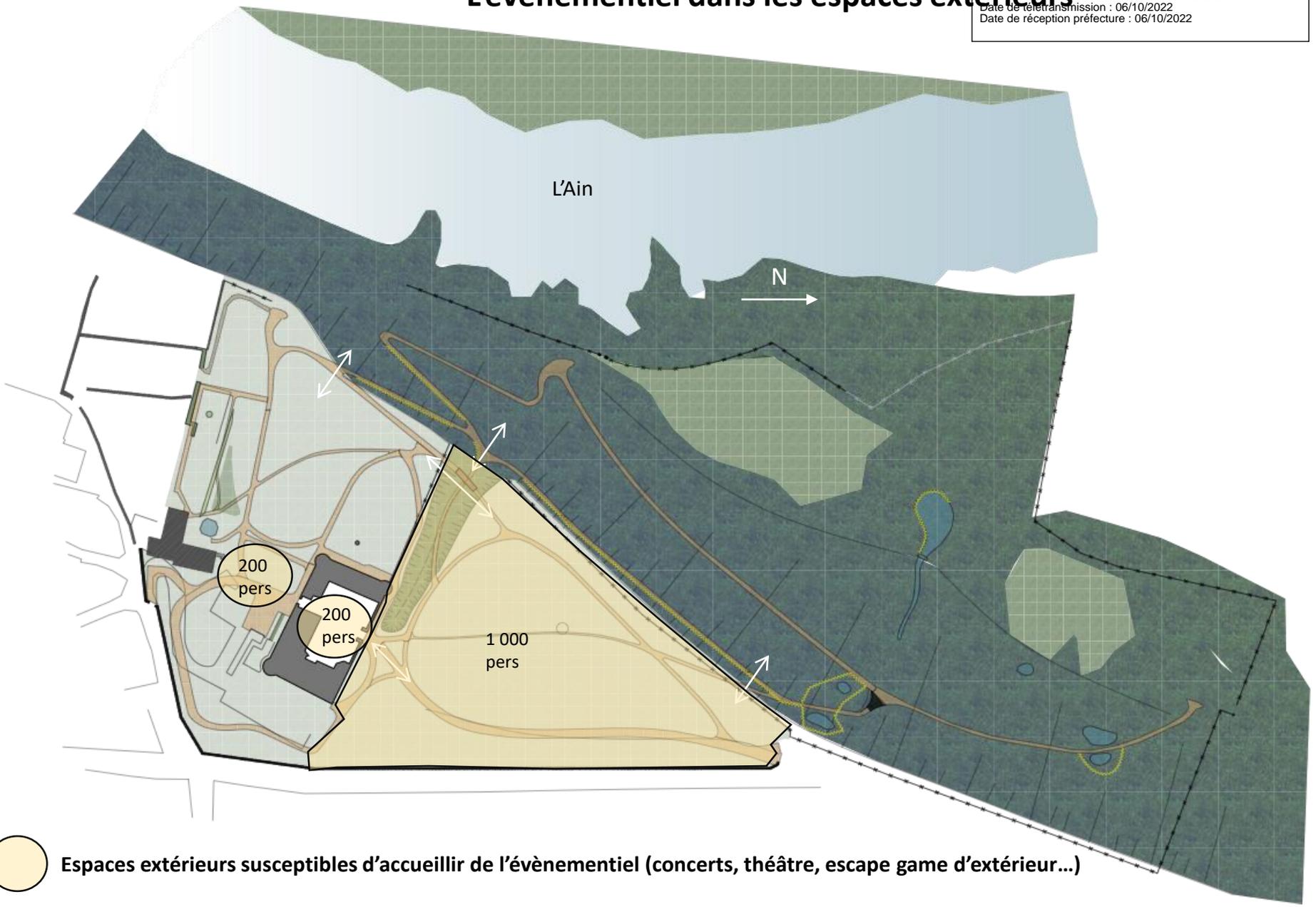
Travaux de construction à insérer dans le programme

- Prévoir la construction d'un bâtiment dévolu à l'entretien du parc.
- Prévoir la construction d'un bâtiment d'accueil dans le prolongement et selon le même mode constructif du bâtiment de la Communauté. (env. 110 m<sup>2</sup>)



# L'évènementiel dans les espaces extérieurs

Accusé de réception en préfecture  
N° : 20221003-D20221003-165-DE  
Date de télétransmission : 06/10/2022  
Date de réception préfecture : 06/10/2022



# L'accès au parc sera-t-il gratuit ou payant ?

**Suite aux échanges en comité technique, nous préconisons le scénario suivant :**

- Un scénario avec un parc en accès gratuit seulement pour certains publics (habitants de la commune, jeunes enfants, publics défavorisés, randonneurs) et payant pour les autres visiteurs.

**Pour tous les publics (sauf réduction et gratuité pour les -6 ans et les guides), les visites guidées seraient payantes.**



© CCPA

- **Reste à déterminer si tous les publics ou non doivent bénéficier de cet accès libre et gratuit.**
- **Et comment faire cohabiter service public et offre touristique sur un même site**
- **Le parc a vocation à conserver ses horaires d'ouverture et de fermeture actuels, avec l'activation des portails à 21h.**
- **La question de la gratuité entière ou partielle du parc demeure réversible.**

## Quelques analogies de parcs payants, mais proposant une gratuité pour les habitants

### **CNPMAI de Milly-la-Forêt**

Le Conservatoire National des Plantes à Parfum, Médicinales, Aromatiques et Industrielles (CNPMAI) de Milly-la-Forêt vous invite à la découverte des relations et interactions de l'Homme avec le monde végétal.



#### Un site d'accès payant :

Plein tarif : 8 euros

Tarif réduit : 6 euros

Pass annuel : 18 euros

**Gratuit pour les Milliacois**

Le Conservatoire est à la fois une pépinière, un jardin botanique, un centre agronomique, et un centre d'interprétation.

- Un site clos et payant, proposant une gratuité pour une portion de visiteurs locaux.
- Proposant un programme pédagogique intéressant : beaucoup de stages de 1 à 2 jours sont organisés, sur les thèmes suivants : savoir récolter les graines et produire des plantes aromatiques, utiliser les plantes sauvages dans différentes préparations, etc.

## Parc Guëll, Barcelone

- Une partie gratuite
- Une partie payante (**gratuité pour les barcelonnais**). L'entrée pour la partie payante coute **10€ par personne**. (7€ pour les enfants à partir de 7 ans). **L'horaire d'entrée est fixe**, mais une fois à l'intérieur le visiteur peut rester autant de temps qu'il le souhaite.



## Parc Phoenix, Nice



- Plein tarif : 5,20 €
- Tarif réduit : 3 € sur présentation de la carte Pass Musées de Nice, de la carte étudiant et pour les jeunes de 12 à 18 ans
- Gratuité pour les moins de 12 ans (dans la limite de 3 enfants maximum par adulte payant)
- **Gratuité pour les habitants de la métropole Nice Côte d'Azur les premiers week-ends complets de chaque mois** sur présentation obligatoire d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois et pièce d'identité par personne
- Abonnement annuel : 42 € – comités d'entreprises 30,60 €  
(Hors expositions et manifestations diverses)
- Photos de mariage : 2,50 € par invité. L'entrée est offerte aux mariés et aux photographes (dans limite maximum de 2) ainsi que pour les moins de 12 ans (retrouvez plus d'informations dans l'espace commercial)
- Tarif de groupe (enfants et adultes) : 3,10 € (visite libre) et 6,20 € (visite guidée)- sur réservation uniquement

## Circuits de visite

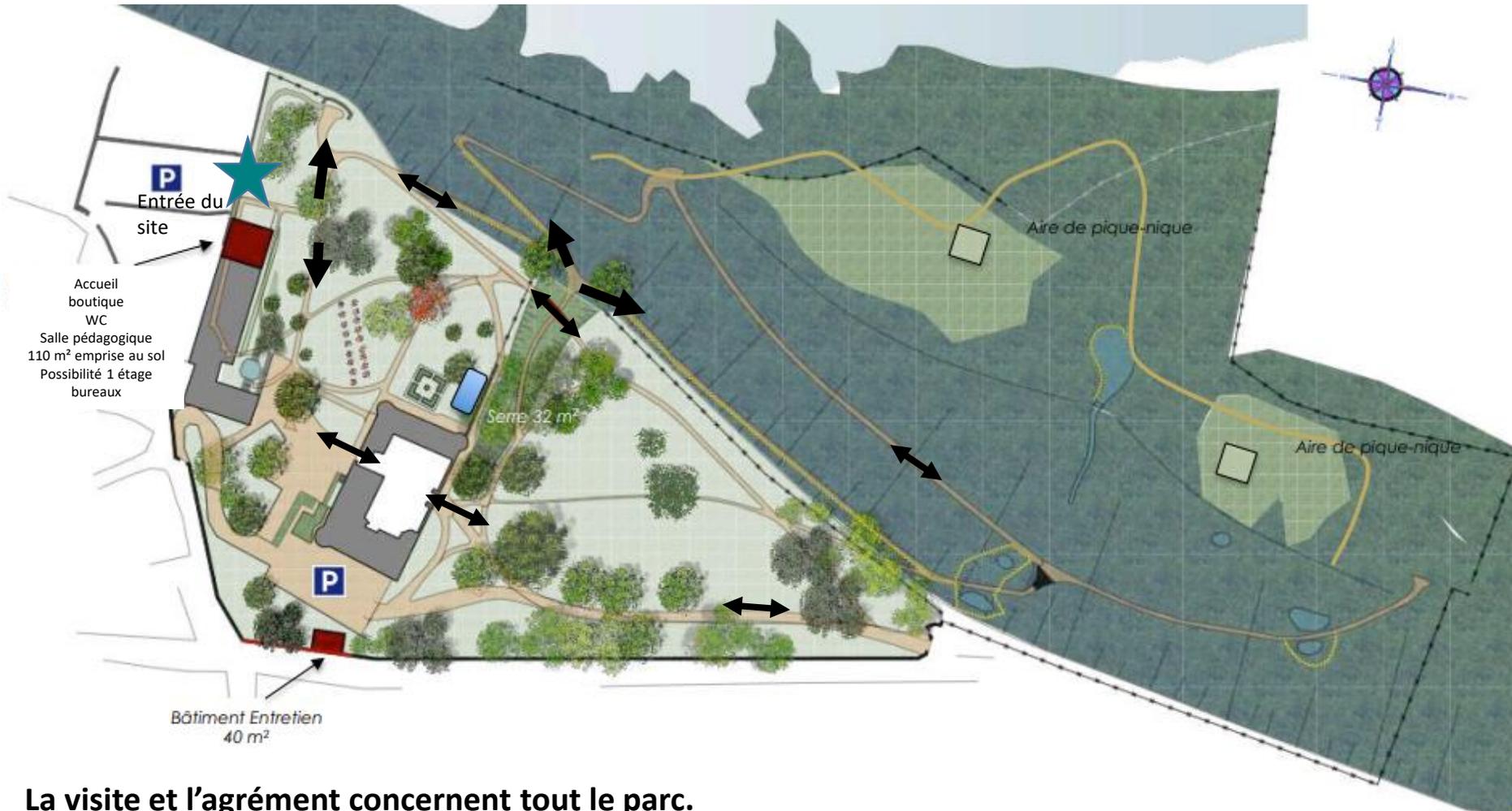
- **Pour des raisons de normes de sécurité (portance, notamment dans la bibliothèque) et d'accueil du public (normes ERP dans le donjon avec limite à 19 personnes), le circuit de visite sera préférablement guidé dans le château, sauf accès en autonomie dans les espaces du rez-de-chaussée en attendant le départ de visite.**
- **Espaces de visite intérieurs : superficie totale de 745 m<sup>2</sup> environ**

## Panel des visites :

### Les principes :

- **Une visite libre de certains espaces du RDC, de la cour d'honneur**
- **Une visite guidée avec un point de réunion dans la cour du château (visites du château) ou au point d'accueil du site (visite château et parc ou parc uniquement).**

	Visite du jardin	Visite du château	Autres visites
Groupes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• En autonomie</li> <li>• Guidée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Guidée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Visites insolites et théâtralisées durant l'année, sur inscriptions</li> <li>• Visites du village et du Domaine de Chazey (visite étendue)</li> </ul>
Individuels	<ul style="list-style-type: none"> <li>• En autonomie, avec un support de découverte (type carnet d'exploration pour les familles)</li> <li>• Guidée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• En accès libre au rez-de-chaussée.</li> <li>• Guidée</li> </ul>	



**La visite et l'agrément concernent tout le parc.**

**Les espaces d'accueil/boutique/stockage ainsi que des sanitaires sont prévus à proximité de l'entrée.**

-  Sens de la déambulation des visiteurs
-  Accès publics
-  Espace de stockage
-  Espace visite libre ou guidée
-  Sanitaires (existants)

-  Début du circuit de visite
-  Espace privatisable
-  Evènementiel, expositions temporaires en extérieur
-  Salle de réunion

**Proposition de répartition des usages**  
 Accusé de réception en préfecture  
 0013-2421-00093-20221003-200921003-165-DE  
 par M. VITTEUR le 06/10/2022  
 Date de l'émission : 06/10/2022  
 Date de réception préfecture : 06/10/2022  
 sur fond de plan : Archipat.

**RDC**



CHATEAU DE CHENY  
 RESTAURATION DU CHATEAU  
 PRO  
 PROJET  
 RDC  
  
  
  
  
  
 Le plan est en coupe transversale.

**Surface de visite : 262 m<sup>2</sup>**  
 hors circulations

↔ Accès/sortie du niveau

➔ Sens de la déambulation des visiteurs

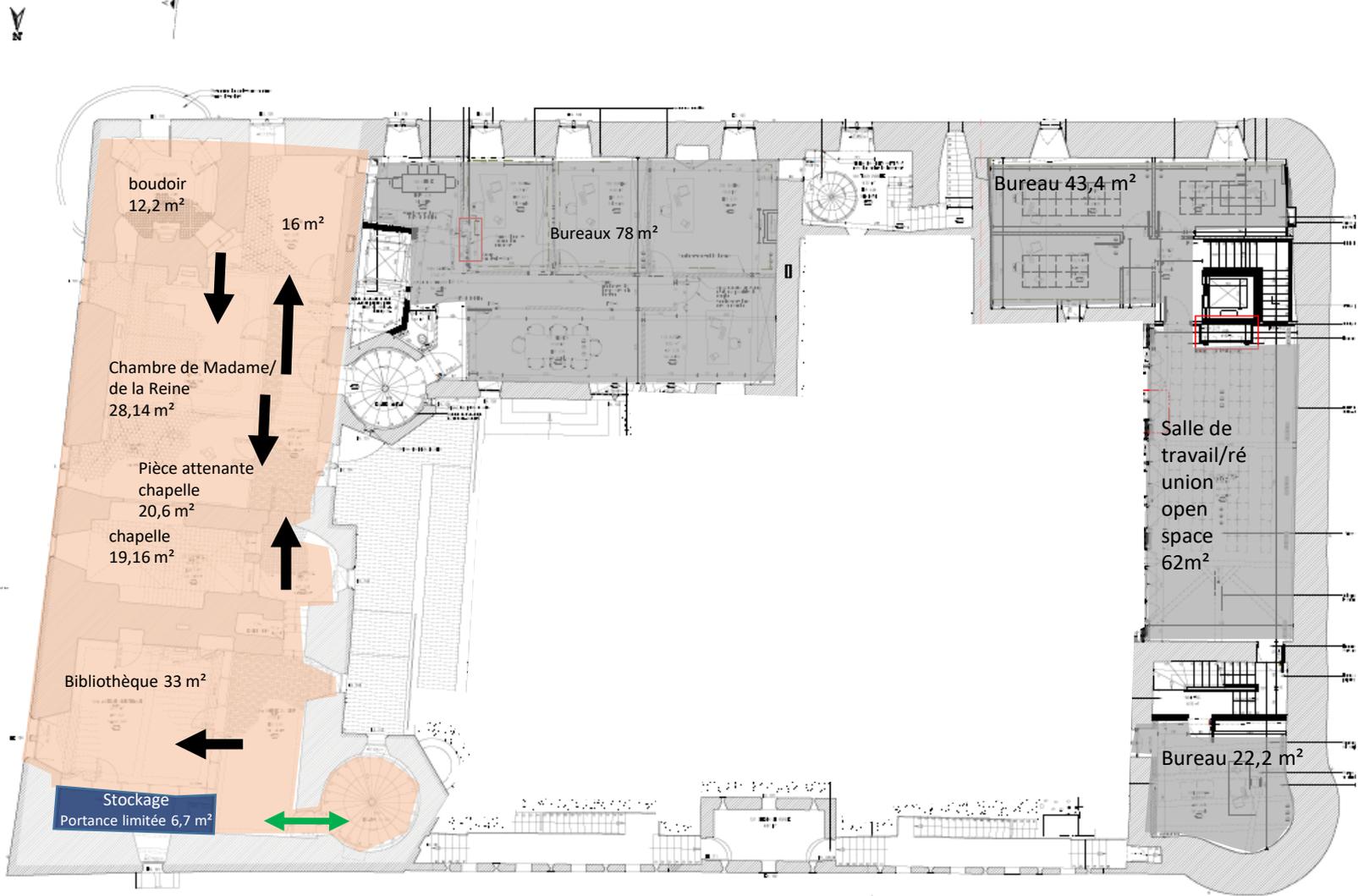
**Proposition de répartition des usages**  
par MEDIEVAL AFDP  
sur fond de plan : Archipat.

■ Espace de stockage

■ Salles de travail (bureaux, réunions) de la CCPA

■ Espace visite exposition permanente (visite guidée)

## ETAGE 1



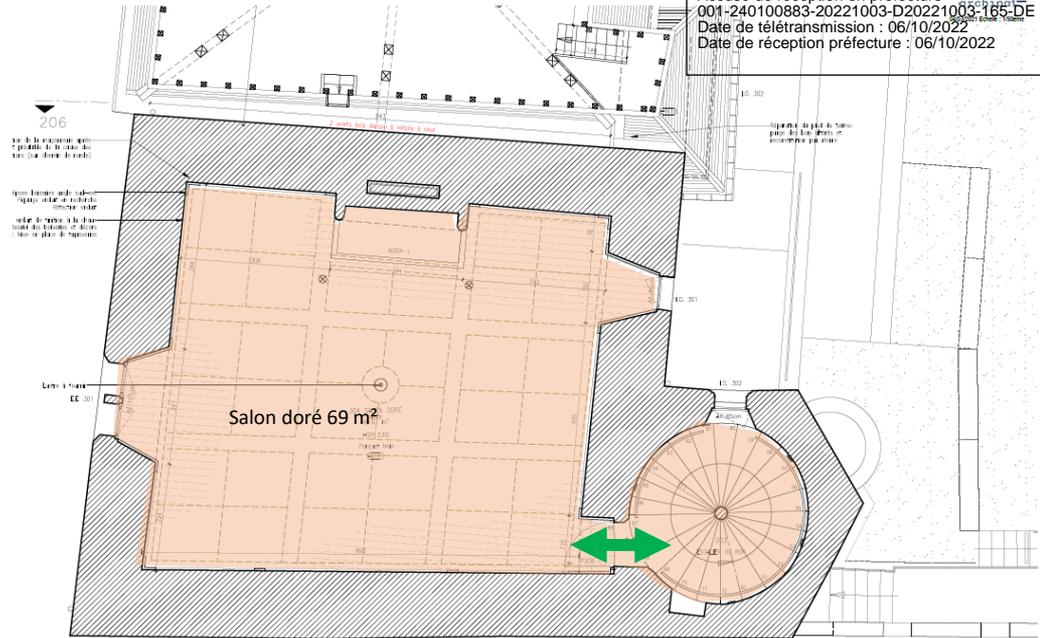
**Surface de visite : 100,9 m<sup>2</sup>**  
hors circulations



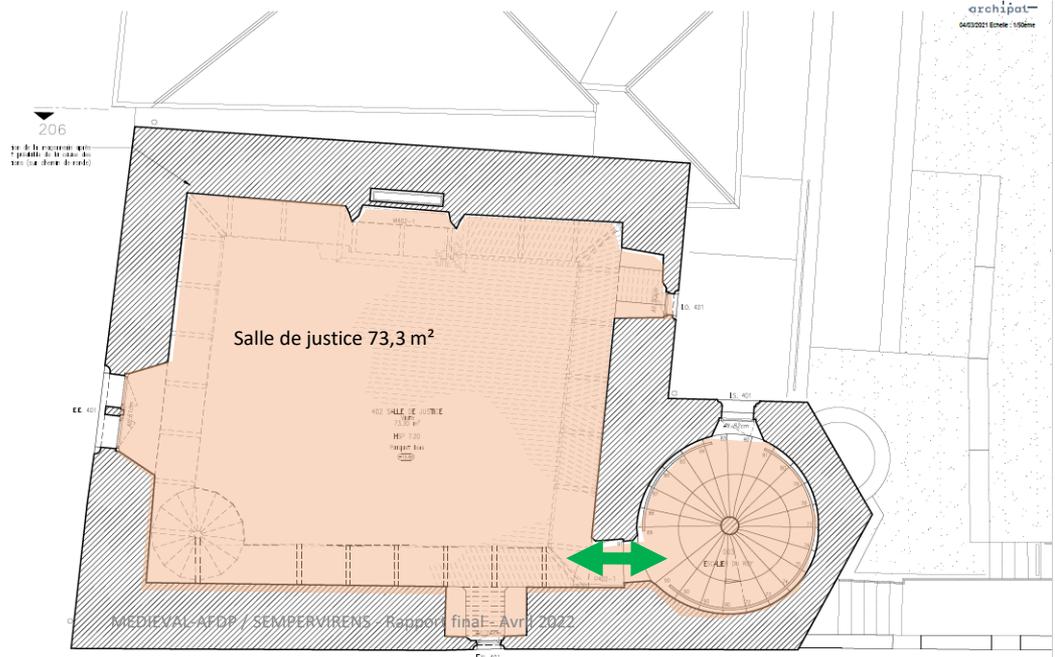
 Espace visite expo permanente (visite guidée)

 Accès/sortie du niveau

## Niveau 3



## Niveau 4



**Proposition de répartition des usages**  
par MEDIEVAL AFDP  
sur fond de plan : Archipat.

 Espace visite expo permanente (visite guidée)

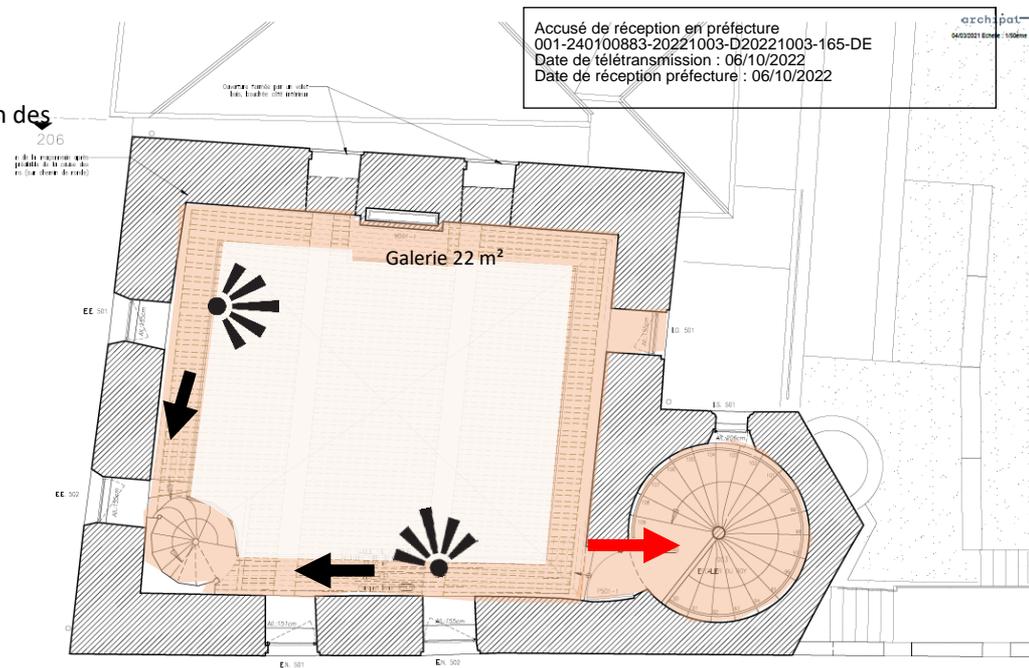
 Accès/sortie du niveau

 Fin du parcours de visite dans les espaces intérieurs en redescendant par l'escalier au 2eme étage du donjon puis en traversant jusqu'à la salle d'exposition temporaire.

 Point de vue

 Sens de déambulation des visiteurs

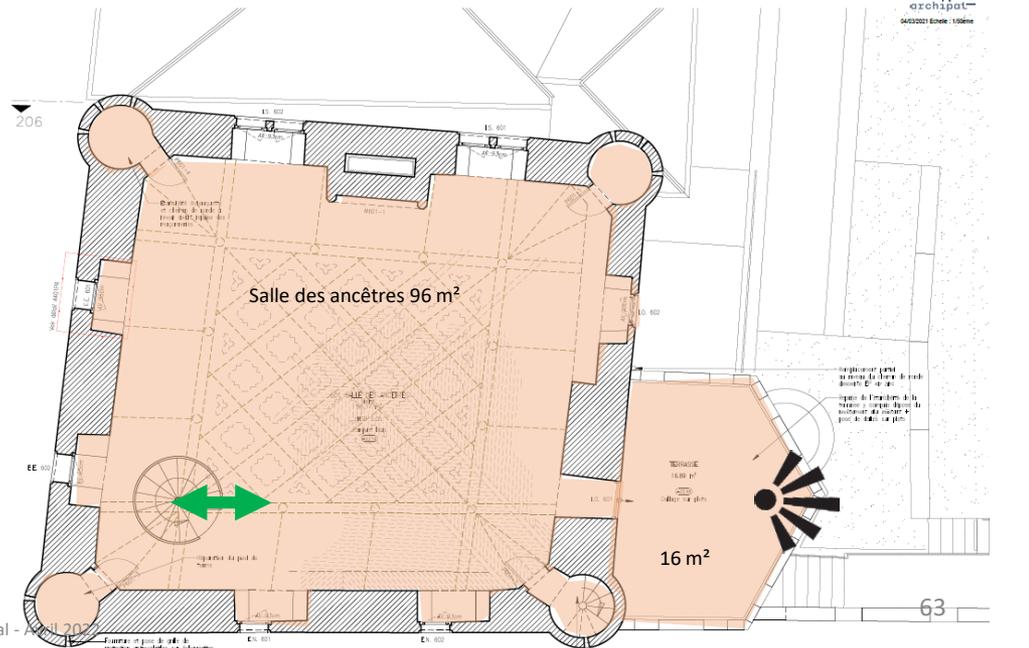
## Niveau 5



## Niveau 6

Fin de la visite en redescendant dans au niveau 2, dans l'aile est (cf. plan du circuit de visite niveau 2).

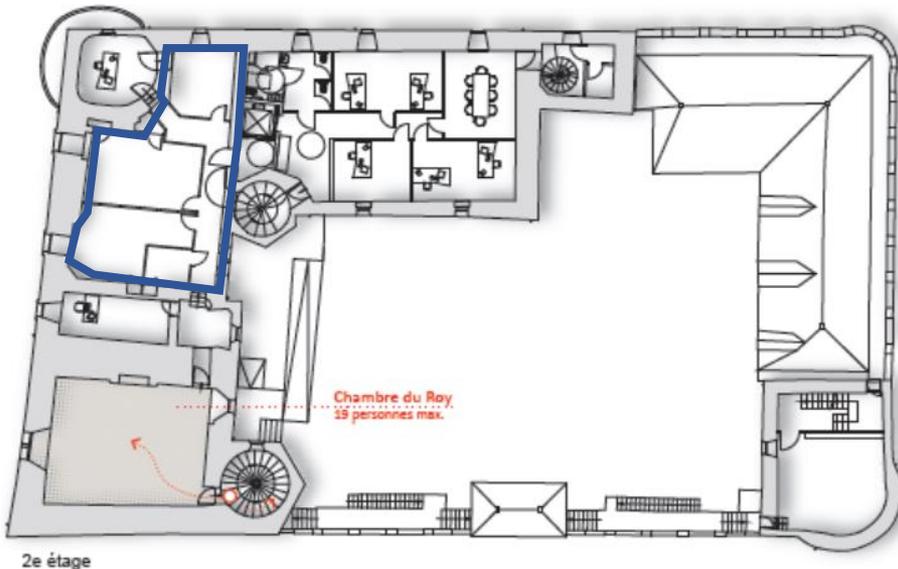
Proposition de répartition des usages par MEDIEVAL AFDP sur fond de plan : Archipat.



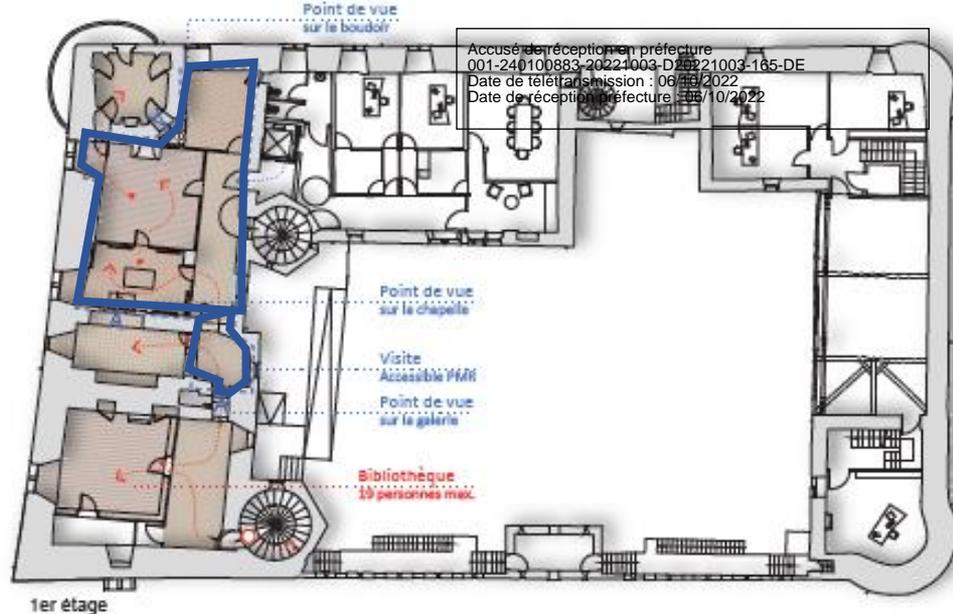
## Circuit de visite envisagé accessible aux PMR (Archipat)

Un circuit de visite pour les PMR augmenté de la vaste salle de l'aile est (au 2<sup>e</sup> étage) et de la cuisine historique au RDC. Dans ce dernier espace, l'acquisition d'un fauteuil spécialisé permettant de descendre les 3 marches de l'accès ouest sera indispensable.

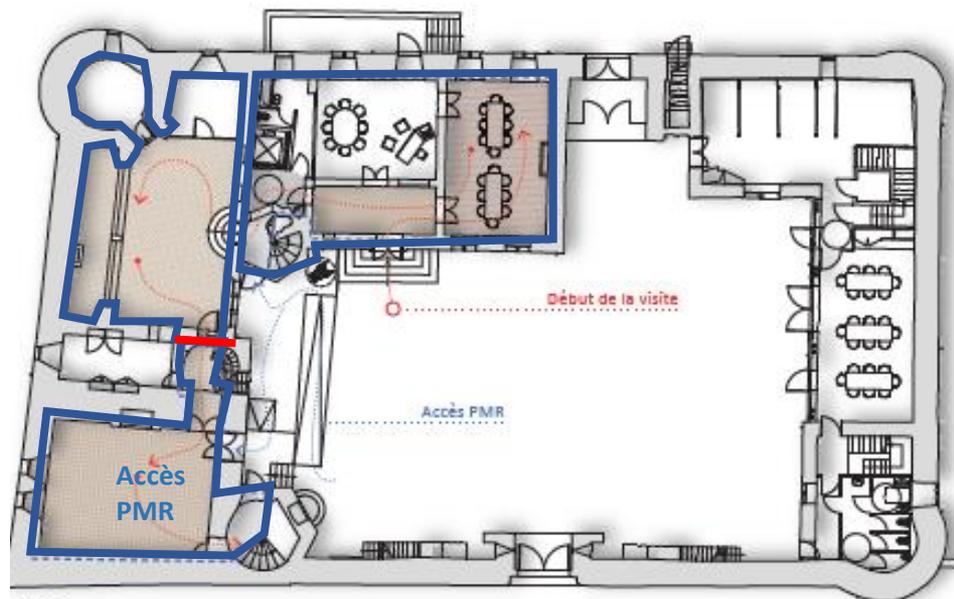
Point de vue sur la petite salle voûtée



2e étage



1er étage



RDC

Archipat – Diagnostic 2018 du Château de Chazey-sur-Ain

# Thématiques de visites et scénographie : préconisations

**En complément des pages ci-après, retrouvez les éléments détaillés en annexe 1 du rapport**

***Préambule :***

***Une partie du Château de Chazey-sur-Ain a fait l'objet d'une inscription au titre des Monuments historiques le 18 février 1987. Les espaces situés dans le donjon sont protégés, ainsi que la bibliothèque, l'ancienne cuisine, le boudoir et la chambre attenante, l'ancien salon (salon des muses, au lustre de Murano).***

***Les propositions ci-après seront affinées par une maîtrise d'œuvre scénographique. Il conviendra, dans les espaces inscrits, d'obtenir l'accord de la CRMH pour les aménagements arrêtés.***

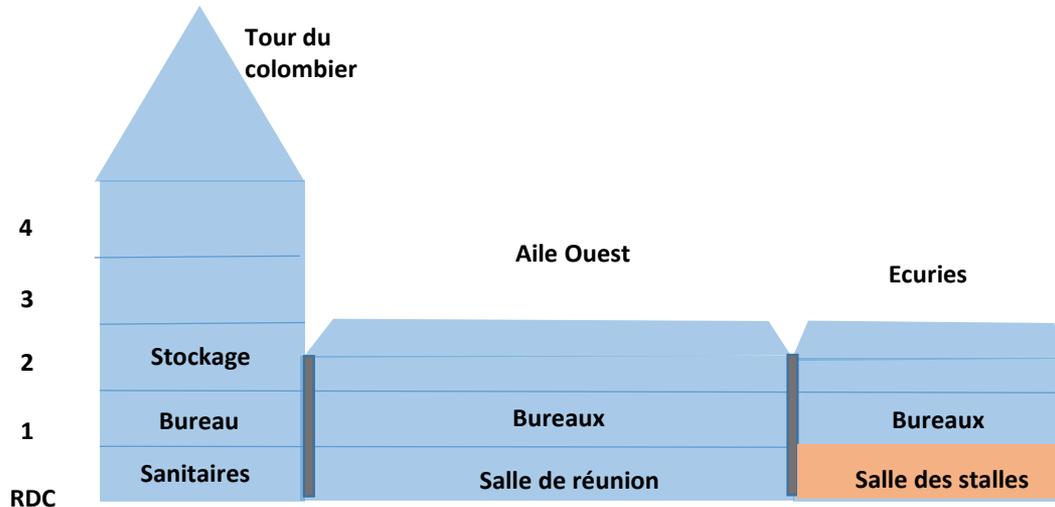
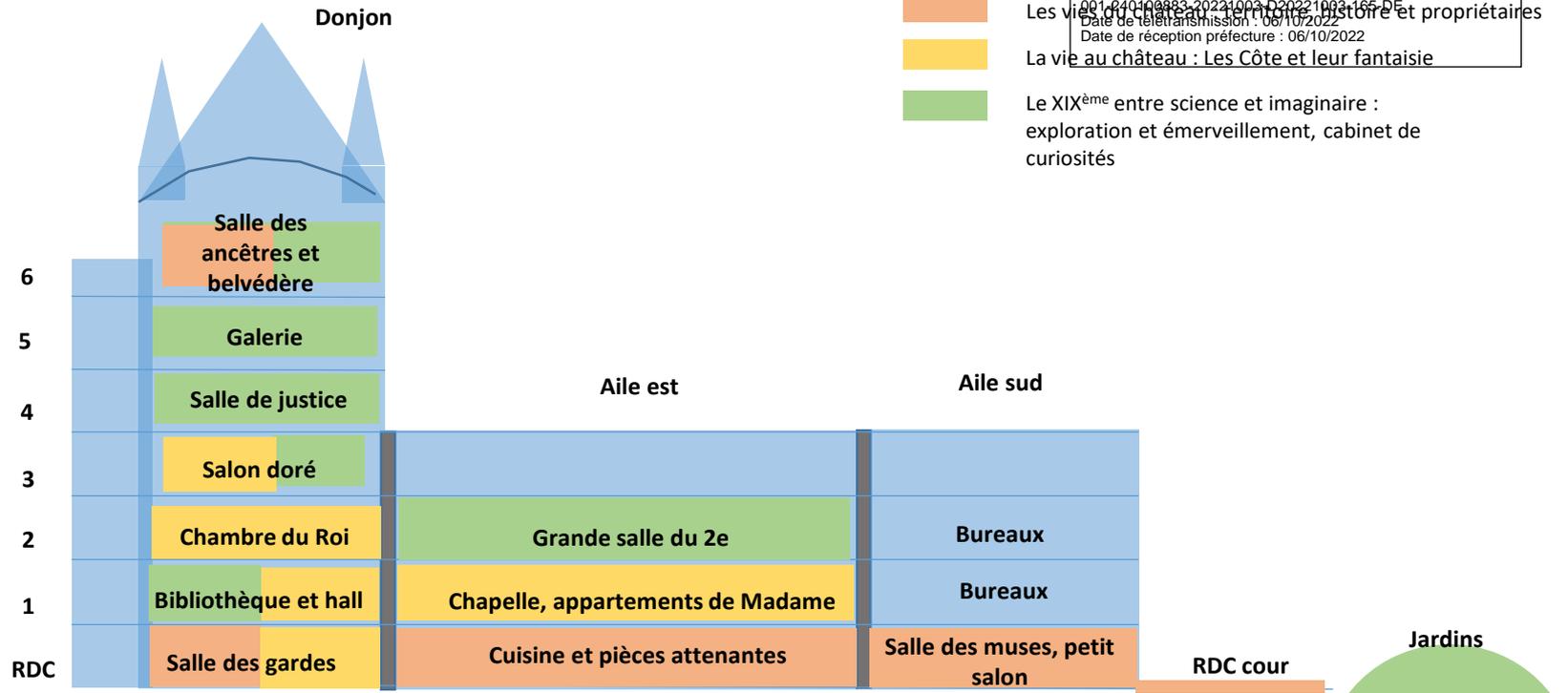
# Répartition

Accusé de réception en préfecture  
: 06/10/2022 09:53:20221008-D20221003-165-DE  
Date de télétransmission : 06/10/2022  
Date de réception préfecture : 06/10/2022

Les vieilles Maisons de l'Anjou : histoire et propriétaires

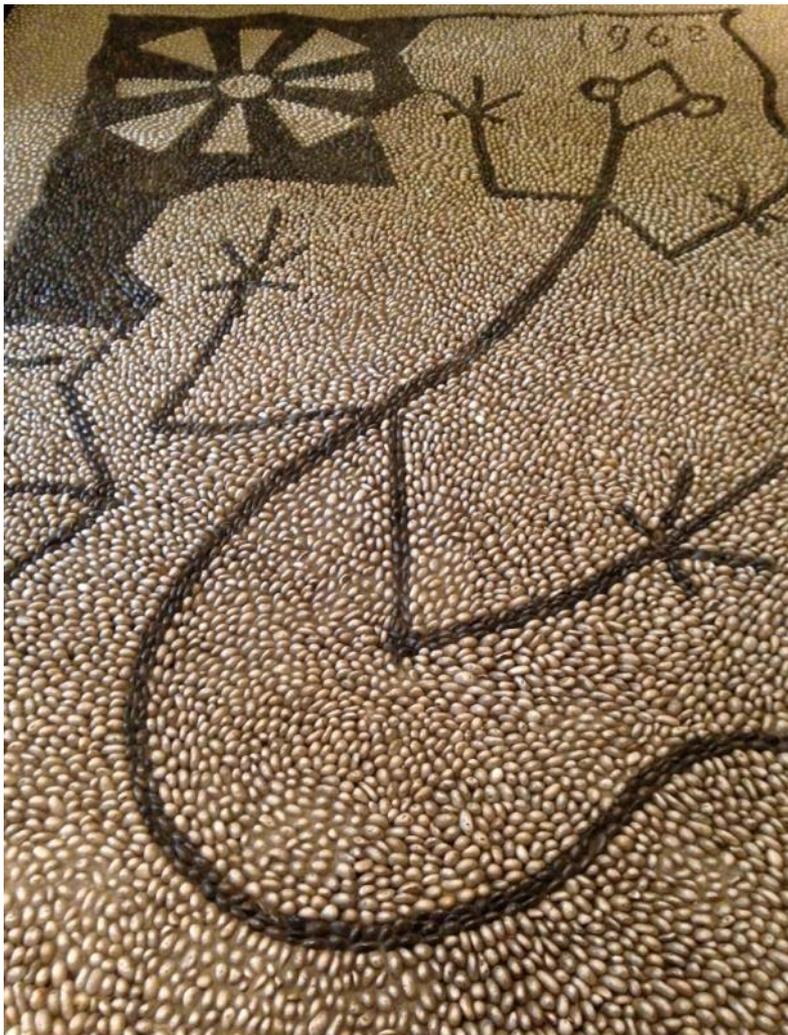
La vie au château : Les Côtés et leur fantaisie

Le XIX<sup>ème</sup> entre science et imaginaire : exploration et émerveillement, cabinet de curiosités



## Éléments d'interprétation aux abords de la maison de site

Accusé de réception en préfecture  
001-240100883-20221003-D20221003-165-DE  
Date de télétransmission : 06/10/2022  
Date de réception préfecture : 06/10/2022



Possibilité d'imaginer une carte semi-figurative en mosaïque ou galets présentant le territoire et ses composantes à proximité immédiate du bâtiment d'accueil/boutique : le bâtiment d'accueil et ses abords à vocation à être une vitrine du site, mais aussi de l'offre du territoire.



Armorial Guillaume Revel

Exemple de composition au sol sur galets au Musée Jean Cocteau

## Éléments d'interprétation aux abords de la maison de site

Dès les abords du bâtiment d'accueil, qui constituera une véritable maison de site, une à deux maquettes permettront de comprendre les étapes d'évolution du château et de l'emprise du domaine, donnant aux visiteurs la possibilité d'appréhender globalement le site et ses transformations avant de l'arpenter.

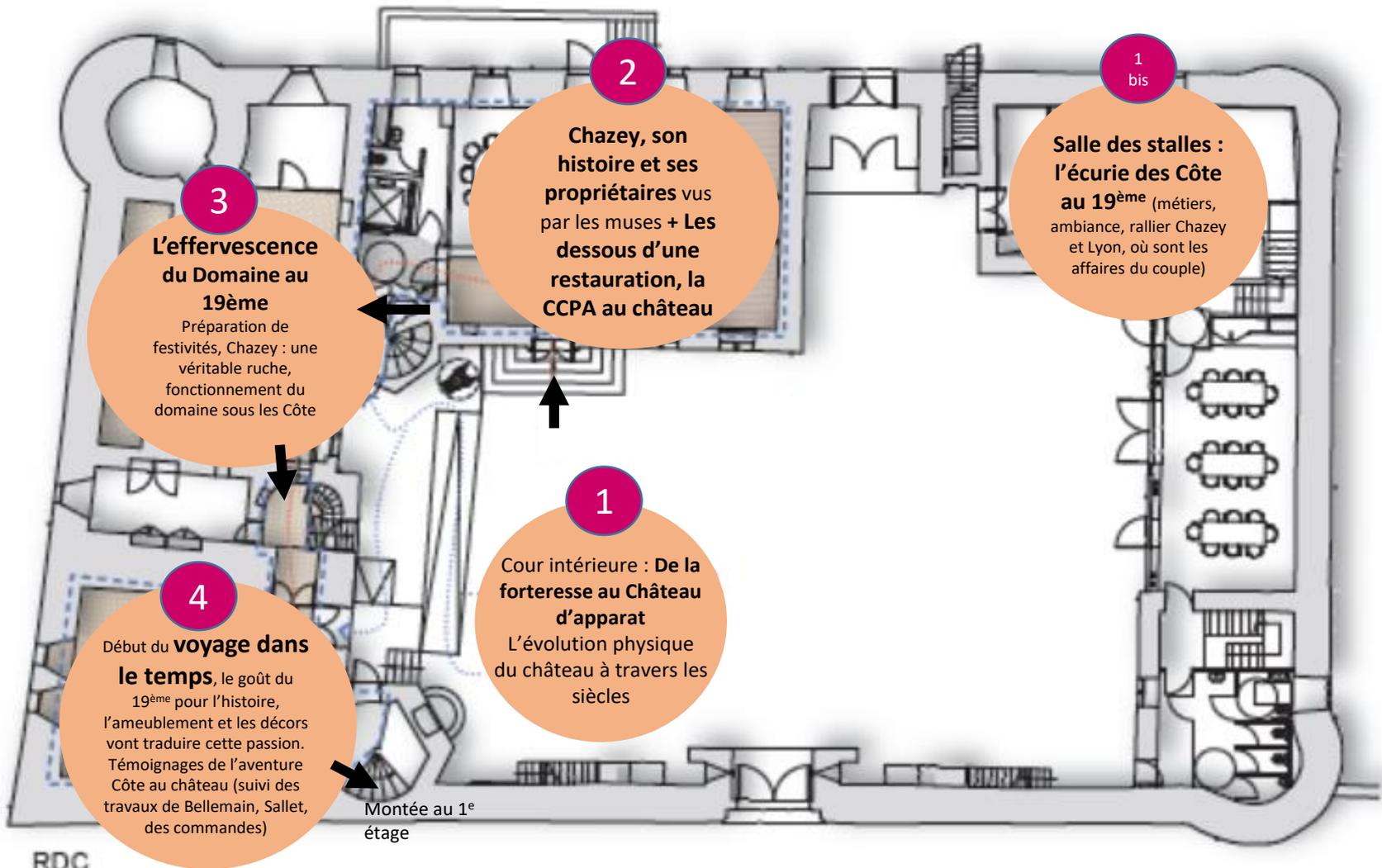


Exemple : maquette du site de Massada.

# Circuit de visite proposé et thématiques envisagées RDC

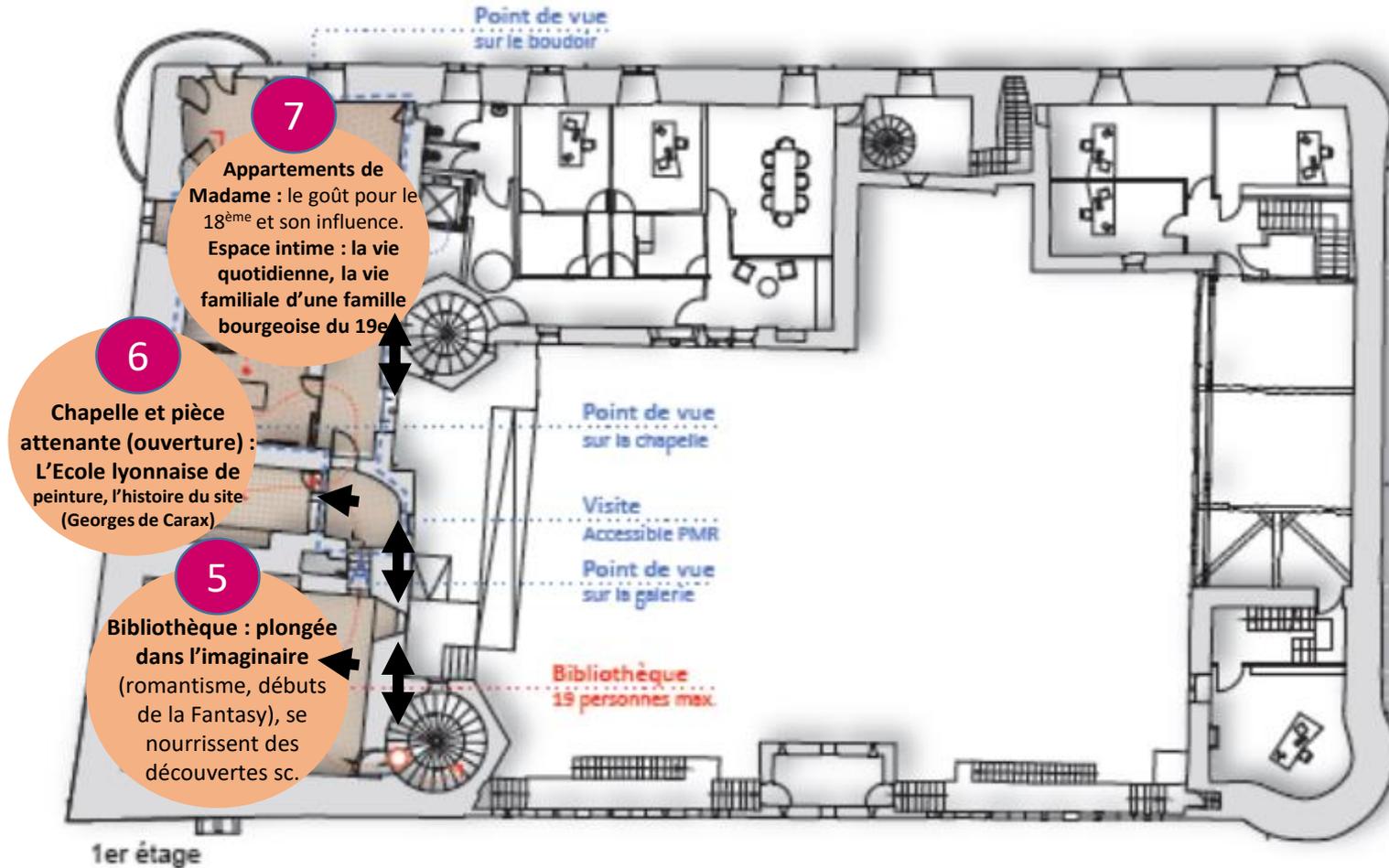
Accusé de réception en préfecture  
001-240100883-20221003-D20221003-165-DE  
Date de télétransmission : 06/10/2022  
Visite château par 1915

Les espaces du rez-de-chaussée sont en accès autonome pour les visiteurs. Munis d'un petit support de visite ils suivent un sens de visite puis ressortent dans la cour intérieure. Ils peuvent alors être pris en charge par un guide pour visiter le château avec ce dernier (du 1<sup>er</sup> étage au 6<sup>ème</sup>) et/ou visiter le parc avec lui.



Proposition de déroulé thématique et de circuit par MEDIEVAL AFDP  
Sur fond de plan : Archipat – Diagnostic 2018 du Château de Chazey-sur-Ain

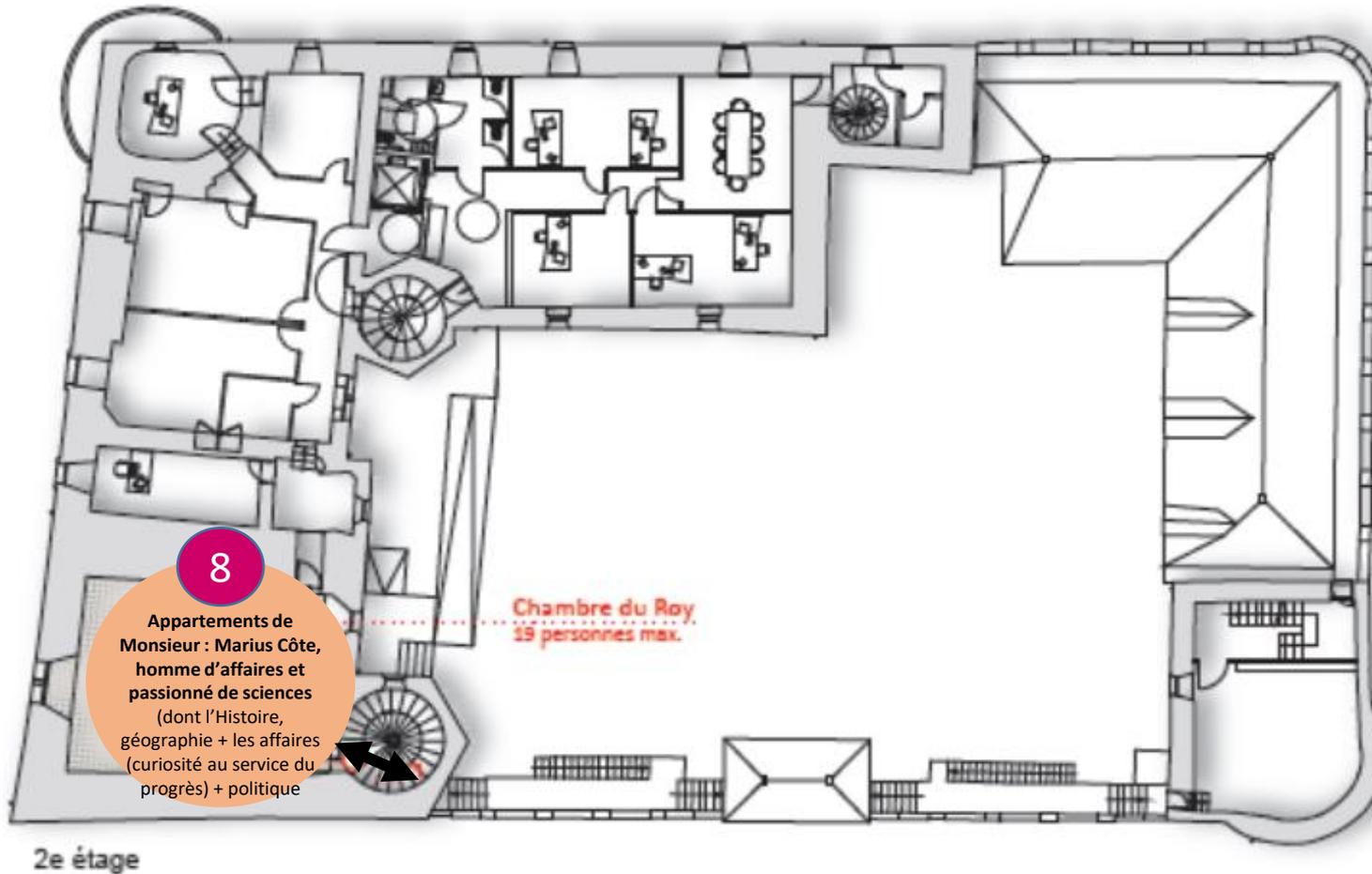
## 1<sup>er</sup> Etage



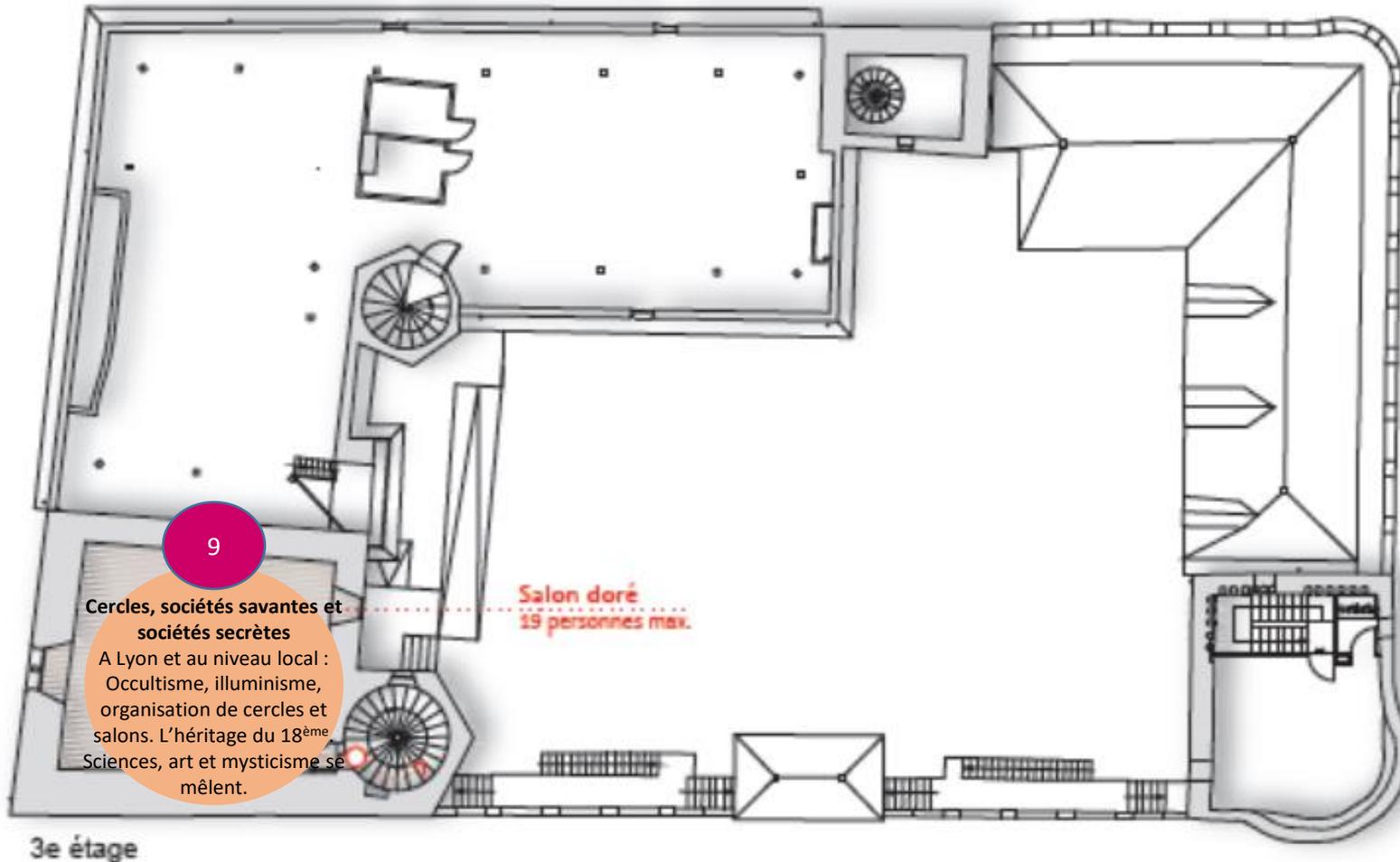
1<sup>er</sup> étage

Proposition de déroulé thématique et de circuit par MEDIEVAL AFDP  
Sur fond de plan : Archipat – Diagnostic 2018 du Château de Chazey-sur-Ain

Dans un premier temps, les visiteurs évoluent du 1<sup>er</sup> au 6<sup>ème</sup> étage avec le guide. Le 2<sup>ème</sup> étage, lors de la première partie de visite, est consacré à la découverte de la chambre du Roy. A la toute fin de la visite, le guide redescendra du 6<sup>e</sup> étage (donjon), passera au 2<sup>ème</sup> étage et traversera la chambre du Roy pour accéder à la grande salle d'exposition dans l'aile Est (voir notre plan, plus loin dans ce rapport).

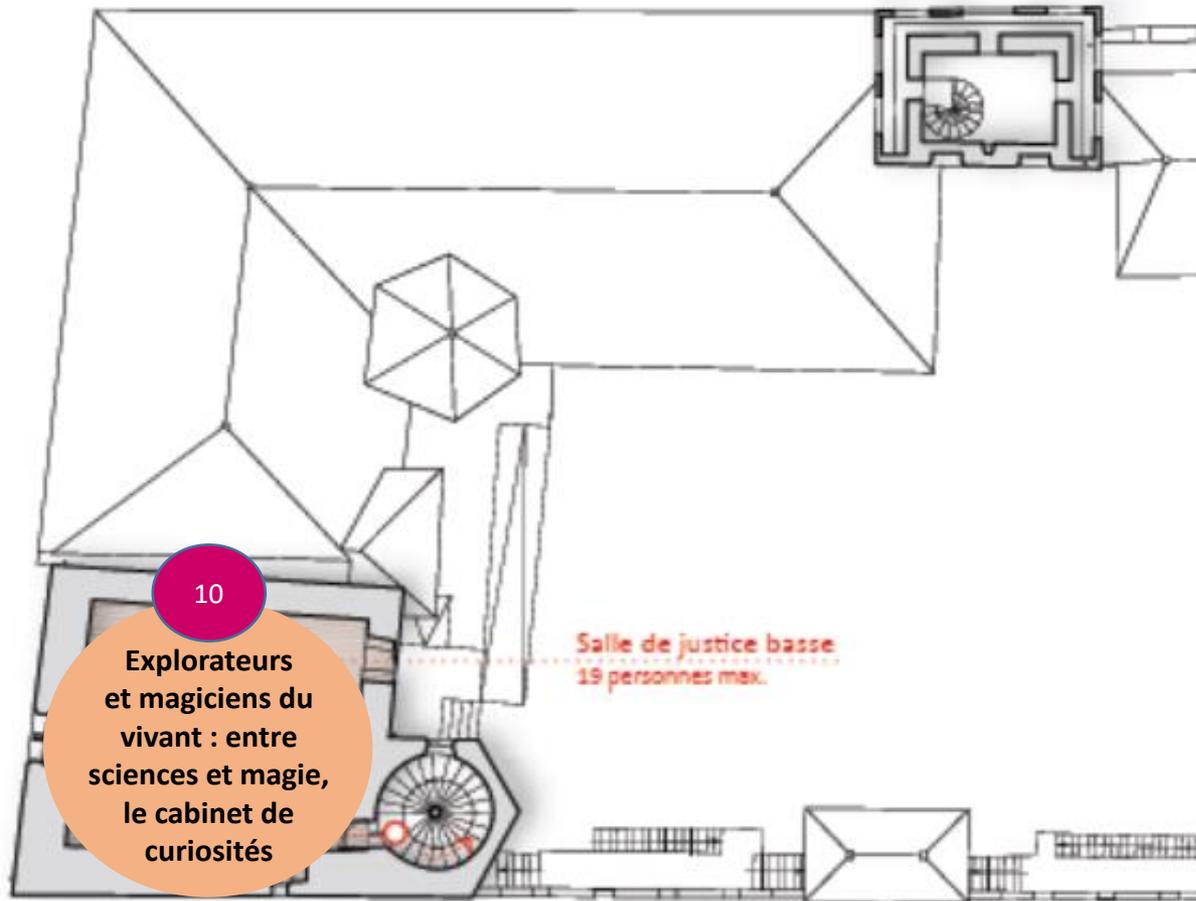


2e étage  
 Proposition de déroulé thématique et de circuit par MEDIEVAL AFDP  
 Sur fond de plan : Archipat – Diagnostic 2018 du Château de Chazey-sur-Ain



Proposition de déroulé thématique et de circuit par MEDIEVAL AFDP  
Sur fond de plan : Archipat – Diagnostic 2018 du Château de Chazey-sur-Ain

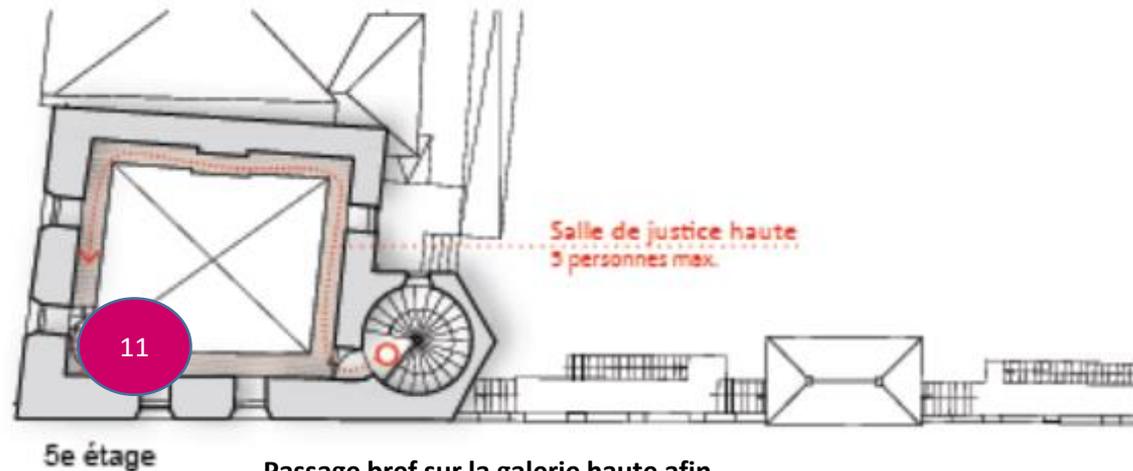
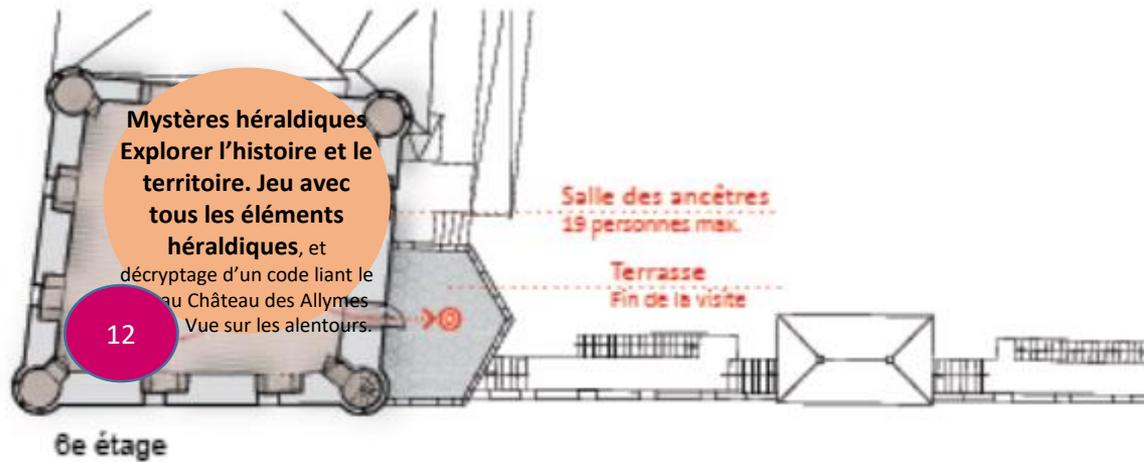
## 4<sup>e</sup> étage



### 4<sup>e</sup> étage

Comprendre le vivant, créer de nouvelles plantes : horticulteurs locaux, rayonnement des roséristes locaux, passion pour l'exploration

Proposition de déroulé thématique et de circuit par MEDIEVAL AFDP  
Sur fond de plan : Archipat – Diagnostic 2018 du Château de Chazey-sur-Ain



**Passage bref sur la galerie haute afin d'accéder au 6<sup>ème</sup> étage (et admirer la chimère suspendue). 5 pers max à la fois.**

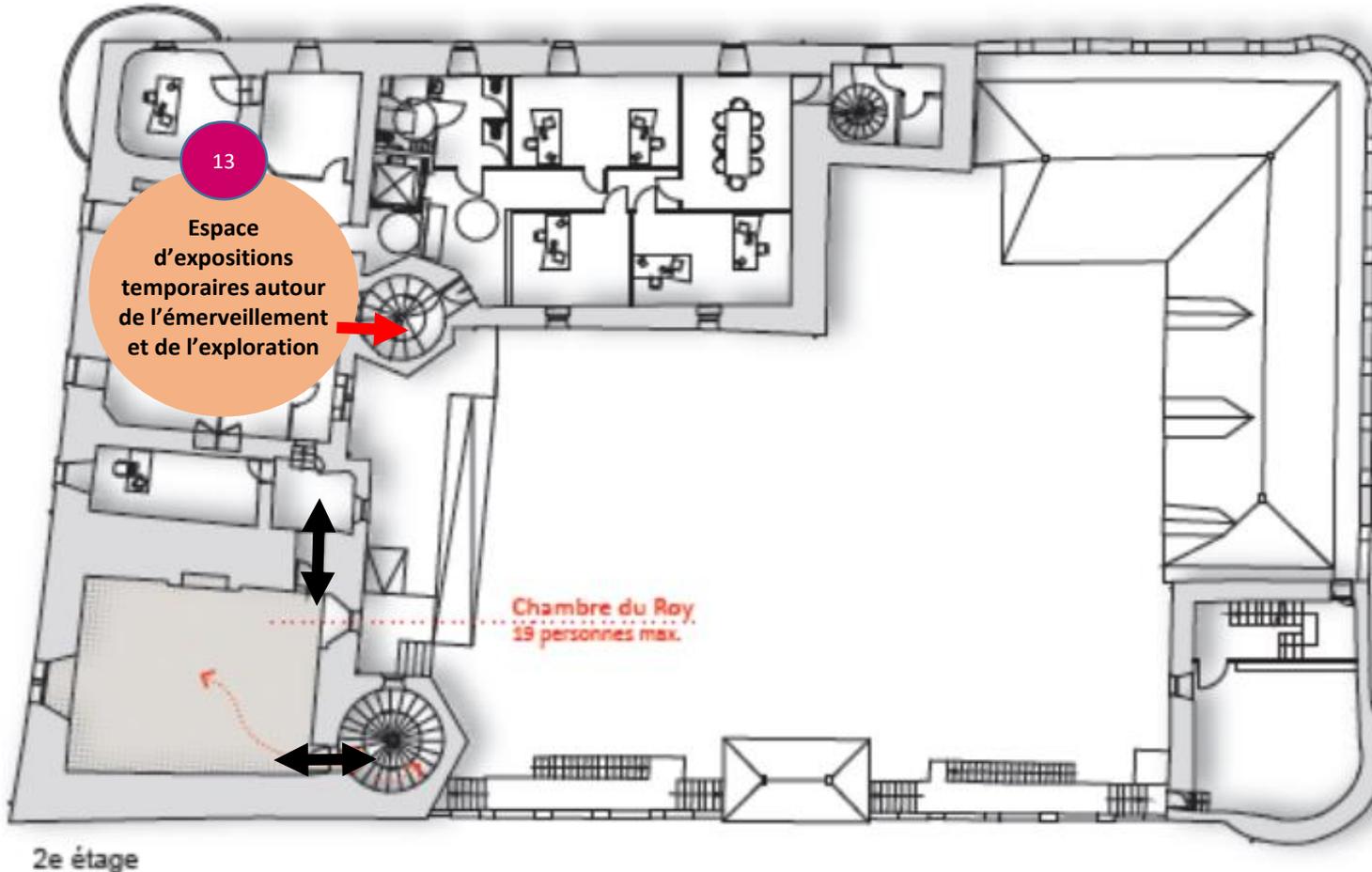
Proposition de déroulé thématique et de circuit par MEDIEVAL AFDP  
Sur fond de plan : Archipat – Diagnostic 2018 du Château de Chazey-sur-Ain

Puis les visiteurs sont accompagnés par le guide au deuxième étage.

La fin de la visite est une surprise : ils reviennent dans la chambre du roi et passent par une « porte dérobée » pour accéder à la grande salle d'exposition du 2<sup>ème</sup> étage.

**Fin du circuit au 2<sup>e</sup>  
étage avec la grande  
salle d'expositions**

Ils y évoluent librement pour la fin de la visite et redescendent ensuite par l'escalier attenant.



**Le guide termine sa visite ici, ce qui lui permet de conserver une durée de visite de moins d'1h à 1h15.  
Les visiteurs peuvent redescendre par l'escalier attenant à la vaste salle d'exposition.**

## Faire du parc un espace d'émerveillement et d'exploration

Accusé de réception en préfecture  
001-240100883-20221003-D20221003-165-DE  
Date de télétransmission : 06/10/2022  
Date de réception préfecture : 06/10/2022

- **Prévoir un programme de médiation qui inclura le parc et valorisera ses composantes, sous un angle scientifique et ludique, mais aussi quelquefois très onirique : ateliers, visites dédiées, évènementiel...**



© l'atelier des serres



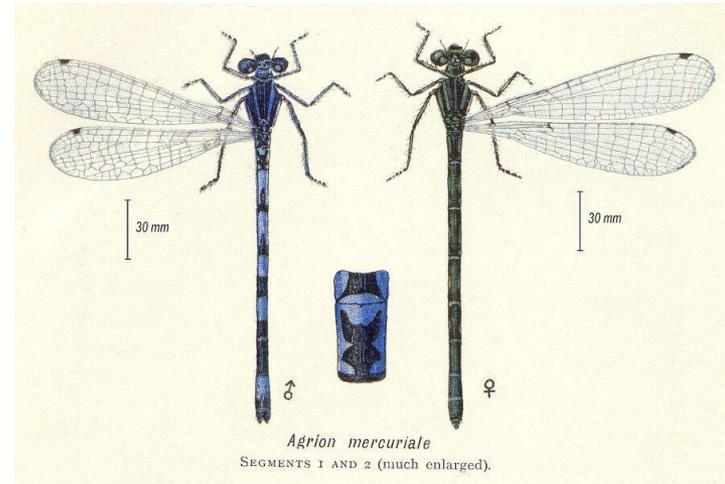
© Serres Vaxthus

Imaginer une « serre aux découvertes » dans le parc par exemple, utile également au jardinier.

# Un espace d'exploration

Il est envisageable de mettre en place un petit livret-jeu d'exploration pour partir à la découverte du parc et de ses richesses, tels des explorateurs et scientifiques du 19<sup>ème</sup> !

-> Privilégier par exemple un graphisme du livret dans le style d'un carnet d'expédition, de planches botaniques ou naturalistes. Possibilité de créer un pack des petits explorateurs avec un jeu à faire en famille.



L'Herbier fantastique, Lionel Hignard et Camille Renversade, Editions Plume de carotte

## Exemple de thématiques :

créatures d'hier et aujourd'hui sur ce territoire

Plantes d'ici et d'ailleurs, horticulture lyonnaise du 19<sup>ème</sup> à Lyon

Les espèces protégées (valorisation du site Natura 2000, du statut de réserve LPO du parc du Château, etc.)



Illustration : Annie Courtade

# Un espace d'émerveillement, de contemplation

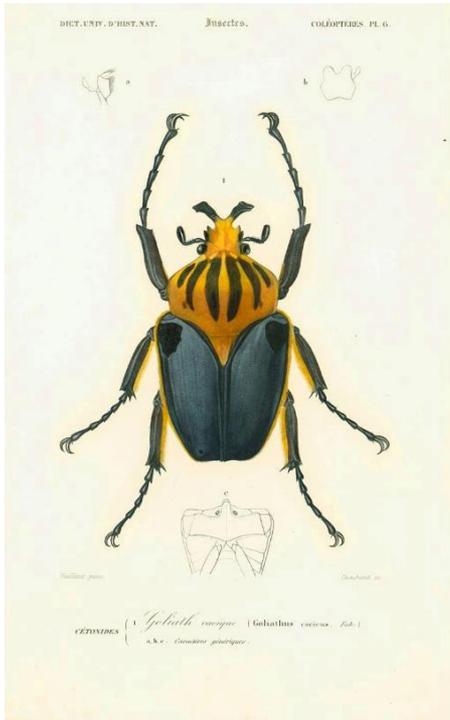
Accusé de réception en préfecture  
001-240100883-20221003-D20221003-165-DE  
Date de télétransmission : 06/10/2022  
Date de réception préfecture : 06/10/2022

A terme, dans le cadre d'expositions temporaires par exemple, il sera intéressant d'investir le parc. Des toiles imprimées tendues dans le parc avec planches naturalistes et botaniques peuvent être imaginées...

-> Pour voir ce qui est infime en grand

-> Pour Connaître les espèces présentes dans le parc, la rivière d'Ain

-> Pour apprendre comment créer des espèces de plantes : lien avec l'horticulture du 19<sup>ème</sup> (Lacharme, créateur de roses, etc.)



1861 Goliath Cacique



1861 Midas Géant, Mallaphore infernale

sources : Charles Dessaline d'Orbigny- Dictionnaire Universel d'Histoire Naturelle, 1861.



Toile géante au Château d'Amboise (La Belle ferronnière, Léonard de Vinci). © Château d'Amboise

## Des créatures réelles (visible dans le parc, dans l'Ain) aux créatures du Merveilleux

Présentation en préfecture  
061240100885-20221003-D20221003-165-DE  
Date de télétransmission : 06/10/2022  
Date de réception préfecture : 06/10/2022

Créer la surprise lors de grands temps forts dans l'année, avec des œuvres dans le parc (sur une thématique différente chaque année, par exemple, avec un artiste invité).



Sculpture « Pesked », Quiberon, Yannick Hillion.



La chimère, Bernard Vié, 2010.

Contemplation des vues... Les circuits hydrauliques des bassins seront restaurés, de sorte que l'ambiance sonore et parfois visuelle (vues) du parc XIX<sup>ème</sup> soit de nouveau perceptible.



Photo : Médiéval-AFDP

# La nécessaire évolutivité du château

## L'évolutivité du château

Le château de Chazey-sur-Ain et son parc devront connaître une nécessaire évolutivité, afin de rester un site vivant, **un site dans lequel revenir** :

- **Par le biais de temps forts annuels** : conférences, journées/visites théâtralisées, expositions temporaires dans le parc, animations type cluedo géant, etc. L'évènement Fantaisie Fantasy notamment, évoqué en rendu intermédiaire, pourrait donner lieu à une programmation dédiée sur une semaine dans l'année par exemple. L'été, en lien avec les sites alentours (Pérouges, Saint-Maurice-de-Remens, Ambronay..) des partenariats et évènements en commun pourront être imaginés, etc.
- **Par le biais d'un ameublement progressif** : ouverture progressive de nouvelles salles à la visite, acquisition d'éléments de décors, de mobilier

**Représentations poétiques et fantastiques en extérieur, fruit du travail d'artistes accueillis sur une saison au château par exemple :**



**Medusa, œuvre imaginée pour la Fête des Lumières 2012 par M Choulet.**

# MÉDIEVAL AFDP

## 4 – Investissements et phasage, calendrier, organisation

## Une nécessité au préalable : procéder à des restaurations et recherches

Avant de progresser vers une mission de MOE muséographique, architecturale et paysagère, il nous paraît aussi indispensable de faire appel à deux AMO, l'une pour le volet architectural et scénographique, l'autre pour le volet paysager. Ces AMO aideront la Maîtrise d'ouvrage à recruter et à piloter les Maîtrises d'œuvre jusqu'aux phases PRO et aideront aussi la maîtrise d'ouvrage à conduire certaines études indispensables en préalable, à savoir :

- **Des recherches et un inventaire détaillé de la collection**
- **Des recherches sur le couple Côte, la famille de Crémeaux, les sociétés savantes concernées par les Côte...**
- **Un diagnostic des décors peints : salle des Muses, ancienne chapelle, boudoir, chambre de la Reine (ou de Madame), bibliothèque**
- **Protocole de restauration sur les éléments peints dans les parties historiques**
- **Diagnostic des éléments hydrauliques et des rocailles du parc**
- **Relevé topographique du parc.**

Le service régional d'archéologie devra, en plus de l'ABF et de la CRMH, être consulté pour l'élaboration du cahier des charges correspondant au diagnostic des décors peints (hors salle des ancêtres, dont une étude a déjà été menée par Pascale Delodère en 2013) .

Rappelons également que le diagnostic patrimonial des espaces du château ici concernés a été mené par Archipat en 2018. Les éléments liés à la portance notamment (capacité réduite, dans la bibliothèque du 1<sup>er</sup> étage, entre autres) ont été pris en compte dans nos préconisations.

## Quelle échéance avant l'ouverture du site ?

- **L'ensemble des études et travaux devrait s'étaler sur environ 3 années, avec études, diagnostics et appels d'offres.**
- **L'ouverture complète du site est à envisager à partir de l'année N+4.**

**Si les travaux architecturaux peuvent être conduits plus rapidement, 6 mois à 1 année peuvent être gagnés sur cette prévision.**

**Il appartiendra au maître d'ouvrage de faire appel aux AMO scénographie et volet paysager au moins deux mois avant d'envisager le recrutement des experts en charge de réaliser les études préalables nécessaires. Les AMO se chargeront alors de la première partie de leur mission : la rédaction des cahiers des charges et l'appui au recrutement liés à ces missions.**

# Enveloppes d'investissements selon N+1, N+2 et N+3 avant l'ouverture du site

Accuse de réception en préfecture  
001-240100883-20221003-D20221003-165-DE  
Date de télétransmission : 06/10/2022  
Date de réception préfecture : 06/10/2022

Nature du poste	ratio	m <sup>2</sup>	%	€ HT	N+1			
<b>TOTAL HONORAIRES AMO</b>								
Total honoraires AMO				75 000,00 €	75 000,00 €			
<b>TOTAL TRAVAUX ET HONORAIRES MOE</b>								
<b>Total Travaux architecturaux (hors château)</b>				213 000,00 €	130 500,00 €	82 500,00 €		
Honoraires volet archi hors château (bât accueil, stockage, structure provisoire)			12%	25 560,00 €	15 660,00 €	9 900,00 €		
Divers et imprévus Volet archi (hors château)			5%	10 650,00 €	6 525,00 €	4 125,00 €		
<b>Total honoraires, frais divers et imprévus volet ARCHITECTURAL (hors château)</b>				36 210,00 €	22 185,00 €	14 025,00 €		
<b>TOTAL TRAVAUX ARCHI, DONT HONORAIRES, FRAIS, IMPREVUS</b>				<b>249 210,00 €</b>	<b>152 685,00 €</b>	<b>96 525,00 €</b>		
<b>Travaux paysagers</b>				983 480,00 €	20 000,00 €	170 740,00 €	792 740,00 €	
Honoraires MOE Paysage			12%	118 017,60 €	2 400,00 €	20 488,80 €	95 128,80 €	
Divers et imprévus Volet paysager			5%	49 174,00 €	1 000,00 €	8 537,00 €	39 637,00 €	
<b>Total honoraires, frais divers et imprévus VOLET PAYSAGER</b>				167 191,60 €	3 400,00 €	29 025,80 €	134 765,80 €	
<b>TOTAL TRAVAUX PAYSAGERS, DONT HONORAIRES, FRAIS, IMPREVUS</b>				<b>1 150 671,60 €</b>	<b>23 400,00 €</b>	<b>199 765,80 €</b>	<b>927 505,80 €</b>	
<b>Travaux scenographiques</b>				1 049 000,00 €	10 000,00 €	434 400,00 €	604 600,00 €	
Honoraires MOE sceno			12%	125 880,00 €	1 200,00 €	52 128,00 €	72 552,00 €	
Divers et imprévus Volet sceno			5%	52 450,00 €	500,00 €	21 720,00 €	30 230,00 €	
<b>Total honoraires, frais divers et imprévus VOLET SCENOGRAPHIE</b>				178 330,00 €	1 700,00 €	73 848,00 €	102 782,00 €	
<b>TOTAL TRAVAUX SCENO, DONT HONORAIRES, FRAIS, IMPREVUS</b>				<b>1 227 330,00 €</b>	<b>11 700,00 €</b>	<b>508 248,00 €</b>	<b>707 382,00 €</b>	
<b>Total honoraires (hors missions préalables)</b>					<b>456 731,60 €</b>	<b>102 285,00 €</b>	<b>116 898,80 €</b>	<b>237 547,80 €</b>
<b>Missions préalables</b>				<b>71 000,00 €</b>	<b>71 000,00 €</b>			
<b>Total missions préalables, travaux et honoraires</b>					<b>2 773 211,60 €</b>	<b>333 785,00 €</b>	<b>804 538,80 €</b>	<b>1 634 887,80 €</b>

## Enveloppes d'investissements selon N+1, N+2 et N+3 avant l'ouverture du site

### Détail par postes - AMO

Nature du poste	ratio	m <sup>2</sup>	%	€ HT	N+1	N+2	N+3
<b>AMO</b>				75 000,00 €	75 000,00 €		
AMO Scénographie		forfait		40 000,00 €	40 000,00 €		
AMO volet paysager		forfait		35 000,00 €	35 000,00 €		

Au vu des enjeux et de la complexité des chantiers à venir, nous recommandons au maître d'ouvrage de recourir à deux AMO. A l'interface entre la maîtrise d'ouvrage et les maîtrises d'œuvre, ils assureront le dialogue entre les parties. L'un sera désigné pour le volet archi et scénographie, et l'autre pour le volet paysager.

L'AMO archi / scénographie :

- réalisera les cahiers des charges pour les missions préalables, aider la constitution d'un comité scientifique et son animation.
- examinera les résultats des études et recherches commandées.
- aura pour tâche de bien définir les missions des différents maîtres d'œuvre archi et scéno par la rédaction des dossiers de consultation qui permettront leur recrutement.
- élaborera un planning de chantier réaliste,

- choisira la bonne procédure de recrutement des maîtres d'œuvre, définira les critères de notation, assistera ensuite la maîtrise d'ouvrage durant la consultation
- Il veillera au bon déroulement des tâches de la maîtrise d'œuvre, jusqu'à la phase projet en veillant au bon respect des plannings et des coûts d'objectif. Il vérifiera notamment avec le comité scientifique que les orientations de contenus prévues par la MOE scénographique correspondent aux attentes.

L'AMO pour le volet paysager se chargera de réaliser les cahiers des charges liés aux études préalables concernant le parc. Il accompagnera également la MOE pour le volet paysager jusqu'en phase PRO.

# Enveloppes d'investissements selon N+1, N+2 et N+3 avant l'ouverture du site

## Détail par postes

Boîte de réception en préfecture  
 00T-240100883-20221003-D20221003-165-DE  
 Date de télétransmission : 06/10/2022  
 Date de réception préfecture : 06/10/2022

Nature du poste	ratio	m <sup>2</sup>	%	€ HT	N+1	N+2	N+3
<b>Missions préalables</b>				<b>71 000,00 €</b>	<b>71 000,00 €</b>		
Sondages décors peints		forfait		20 000,00 €	20 000,00 €		
Etude historique plus approfondie : recherche archives (en se concentrant sur la période 19ème, collection...) et inventaire		forfait		30 000,00 €	30 000,00 €		
Diagnostic hydraulique et patrimonial sur le parc		forfait		10 000,00 €	10 000,00 €		
Relevé topographique du parc		forfait		5 000,00 €	5 000,00 €		
Défraiement du comité scientifique : 2 réunions sur 1 année. 5 personnes dans le comité environ (historiens spécialistes du 19ème, spécialiste de la botanique, spécialiste du mobilier. ...).		forfait		6 000,00 €	6 000,00 €		

Ces missions préalables réunissent les études, diagnostics, constitution d'un comité scientifique (missions qui seront essentielles à mettre en place rapidement).

# Enveloppes d'investissements selon N+1, N+2 et N+3 avant l'ouverture du site

## Détail par postes – Travaux architecturaux hors château.

Boîte de réception en préfecture  
 007-240100883-20221003-D20221003-165-DE  
 Date de télétransmission : 06/10/2022  
 Date de réception préfecture : 06/10/2022

Nature du poste	ratio	m <sup>2</sup>	%	€ HT	N+1	N+2	N+3
<b>Travaux architecturaux (hors château)</b>				213 000,00 €	130 500,00 €	82 500,00 €	
Poursuite des travaux architecturaux du château				cf. mission Archipat	x	x	x
Bâtiment d'accueil	1 500,00 €	110		165 000,00 €	82 500,00 €	82 500,00 €	
Bâtiment de stockage et bureau jardinier	1 200,00 €	40		48 000,00 €	48 000,00 €		

Cette enveloppe concerne le bâtiment d'accueil de 110 m<sup>2</sup> d'emprise au sol et le bâtiment de stockage de 40 m<sup>2</sup>.

<b>Total Travaux architecturaux (hors château)</b>				213 000,00 €	130 500,00 €	82 500,00 €	
Honoraires volet archi hors château (bât accueil, stockage, structure provisoire)			12%	25 560,00 €	15 660,00 €	9 900,00 €	
Divers et imprévus Volet archi (hors château)			5%	10 650,00 €	6 525,00 €	4 125,00 €	
<b>Total honoraires, frais divers et imprévus volet ARCHITECTURAL (hors château)</b>				36 210,00 €	22 185,00 €	14 025,00 €	
<b>TOTAL TRAVAUX ARCHI, DONT HONORAIRES, FRAIS, IMPREVUS</b>				<b>249 210,00 €</b>	<b>152 685,00 €</b>	<b>96 525,00 €</b>	

# Enveloppes d'investissements selon N+1, N+2 et N+3 avant l'ouverture du site

## Détail par postes – Volet paysager.

Usé de réception en préfecture  
007-240100883-20221003-D20221003-165-DE  
Date de télétransmission : 06/10/2022  
Date de réception préfecture : 06/10/2022

Nature du poste	ratio	m <sup>2</sup>	%	€ HT	N+1	N+2	N+3
<b>Travaux paysagers</b>				<b>983 480,00 €</b>	<b>20 000,00 €</b>	<b>170 740,00 €</b>	<b>792 740,00 €</b>
Enveloppe aménagements paysagers	forfait			888 480,00 €	20 000,00 €	170 740,00 €	697 740,00 €
Mobilier parc	forfait			70 000,00 €			70 000,00 €
Signalétique (parking, abords du site, entrées)	forfait			25 000,00 €			25 000,00 €
<b>Travaux paysagers</b>				<b>983 480,00 €</b>	<b>20 000,00 €</b>	<b>170 740,00 €</b>	<b>792 740,00 €</b>
Honoraires MOE Paysage			12%	118 017,60 €	2 400,00 €	20 488,80 €	95 128,80 €
Divers et imprévus Volet paysager			5%	49 174,00 €	1 000,00 €	8 537,00 €	39 637,00 €
<b>Total honoraires, frais divers et imprévus VOLET PAYSAGER</b>				<b>167 191,60 €</b>	<b>3 400,00 €</b>	<b>29 025,80 €</b>	<b>134 765,80 €</b>
<b>TOTAL TRAVAUX PAYSAGERS, DONT HONORAIRES, FRAIS, IMPREVUS</b>				<b>1 150 671,60 €</b>	<b>23 400,00 €</b>	<b>199 765,80 €</b>	<b>927 505,80 €</b>

### Détail de l'enveloppe aménagements paysagers :

- N+1 :
- Coupe sélective de sécurisation du parc : 10 000 €
  - Création d'un cône de vue depuis la station du vallon "sous la passerelle" : 5 000 €
  - Entretien végétal des pièces d'eau du parc boisé (arrachage, évacuation, barrière pare-rhizome) : 5 000 €

- N+2 :
- Réhabilitation des chemins : 51 000 €
  - Aménagements des "3 portes", les points de transitions entre parc haut et parc boisé : 7 500 €
  - Passerelle (15x3), y compris massifs supports : 70 000 €
  - Réhabilitation rocailles : 42 240 €

- N+3 :
- Réhabilitation du parc haut et roseraie : 518 000 €
  - Réhabilitation du parc boisé : 125 000 €
  - Esplanade sud (après suppression des stationnements) et reprise de l'aire de stationnement sud : 42 000 €
  - Serre : 12 740 €

# Enveloppes d'investissements selon N+1, N+2 et N+3 avant l'ouverture du site

## Détail par postes – Scénographie.

Usé de réception en préfecture  
00T-240100883-20221003-D20221003-165-DE  
Date de télétransmission : 06/10/2022  
Date de réception préfecture : 06/10/2022

Nature du poste	ratio	m <sup>2</sup>	%	€ HT	N+1	N+2	N+3
<b>Travaux scénographiques</b>				<b>1 049 000,00 €</b>	<b>10 000,00 €</b>	<b>434 400,00 €</b>	<b>604 600,00 €</b>
expo temporaire		forfait		15 000,00 €			15 000,00 €
Communication : logo, charte graphique, site internet.		forfait		10 000,00 €	10 000,00 €		
livret découverte bilingue pour les visiteurs (conception textes et iconographies, infographie, traduction)		forfait		15 000,00 €			15 000,00 €
Impression du livret découverte (15 000 ex.)		forfait		15 000,00 €			15 000,00 €
Enveloppe sceno espaces extérieurs (2 maquettes de grande taille en résine pour le parc + 1 carte-maquette légère pour la salle des ancêtres + carte-mosaïque bât accueil, sculpture dans le parc..)		forfait		100 000,00 €			100 000,00 €
Enveloppe scénographie circuit de visite jusqu'au 2e étage inclus du donjon et de l'aile est (comprenant le mobilier, l'éclairage, les dispositifs numériques et supports physiques de visite). 362 m <sup>2</sup> concernés.	1 200 €	362		434 400,00 €		434 400,00 €	
Enveloppe scénographie circuit de visite étages 3 à 6 du donjon (comprenant le mobilier, l'éclairage, les dispositifs numériques et supports physiques de visite). 383 m <sup>2</sup> concernés.	1 200 €	383		459 600,00 €			459 600,00 €
<b>Travaux scenographiques</b>				<b>1 049 000,00 €</b>	<b>10 000,00 €</b>	<b>434 400,00 €</b>	<b>604 600,00 €</b>
Honoraires MOE sceno			12%	125 880,00 €	1 200,00 €	52 128,00 €	72 552,00 €
Divers et imprévus Volet sceno			5%	52 450,00 €	500,00 €	21 720,00 €	30 230,00 €
<b>Total honoraires, frais divers et imprévus VOLET SCENOGRAPHIE</b>				<b>178 330,00 €</b>	<b>1 700,00 €</b>	<b>73 848,00 €</b>	<b>102 782,00 €</b>
<b>TOTAL TRAVAUX SCENO, DONT HONORAIRES, FRAIS, IMPREVUS</b>				<b>1 227 330,00 €</b>	<b>11 700,00 €</b>	<b>508 248,00 €</b>	<b>707 382,00 €</b>

# Enveloppes d'investissements selon N+1, N+2 et N+3 avant l'ouverture du site

## Totaux par année

Boîte de réception en préfecture  
001-240100883-20221003-D20221003-165-DE  
Date de télétransmission : 06/10/2022  
Date de réception préfecture : 06/10/2022

Nature de la mission	ratio	m²	%	€ HT	N+1	N+2	N+3
<b>TOTAL HONORAIRES AMO</b>							
Total honoraires AMO				75 000,00 €	75 000,00 €		
<b>TOTAL TRAVAUX ET HONORAIRES MOE</b>							
<b>Total Travaux architecturaux (hors château)</b>				<b>213 000,00 €</b>	<b>130 500,00 €</b>	<b>82 500,00 €</b>	
Honoraires volet archi hors château (bât accueil, stockage, structure provisoire)			12%	25 560,00 €	15 660,00 €	9 900,00 €	
Divers et imprévu Volet archi (hors château)			5%	10 650,00 €	6 525,00 €	4 125,00 €	
<b>Total honoraires, frais divers et imprévus volet ARCHITECTURAL (hors château)</b>				<b>36 210,00 €</b>	<b>22 185,00 €</b>	<b>14 025,00 €</b>	
<b>TOTAL TRAVAUX ARCHI, DONT HONORAIRES, FRAIS, IMPREVUS</b>				<b>249 210,00 €</b>	<b>152 685,00 €</b>	<b>96 525,00 €</b>	
<b>Travaux paysagers</b>				<b>983 480,00 €</b>	<b>20 000,00 €</b>	<b>170 740,00 €</b>	<b>792 740,00 €</b>
Honoraires MOE Paysage			12%	118 017,60 €	2 400,00 €	20 488,80 €	95 128,80 €
Divers et imprévu Volet paysager			5%	49 174,00 €	1 000,00 €	8 537,00 €	39 637,00 €
<b>Total honoraires, frais divers et imprévus VOLET PAYSAGER</b>				<b>167 191,60 €</b>	<b>3 400,00 €</b>	<b>29 025,80 €</b>	<b>134 765,80 €</b>
<b>TOTAL TRAVAUX PAYSAGERS, DONT HONORAIRES, FRAIS, IMPREVUS</b>				<b>1 150 671,60 €</b>	<b>23 400,00 €</b>	<b>199 765,80 €</b>	<b>927 505,80 €</b>
<b>Travaux scenographiques</b>				<b>1 049 000,00 €</b>	<b>10 000,00 €</b>	<b>434 400,00 €</b>	<b>604 600,00 €</b>
Honoraires MOE sceno			12%	125 880,00 €	1 200,00 €	52 128,00 €	72 552,00 €
Divers et imprévu Volet sceno			5%	52 450,00 €	500,00 €	21 720,00 €	30 230,00 €
<b>Total honoraires, frais divers et imprévus VOLET SCENOGRAPHIE</b>				<b>178 330,00 €</b>	<b>1 700,00 €</b>	<b>73 848,00 €</b>	<b>102 782,00 €</b>
<b>TOTAL TRAVAUX SCENO, DONT HONORAIRES, FRAIS, IMPREVUS</b>				<b>1 227 330,00 €</b>	<b>11 700,00 €</b>	<b>508 248,00 €</b>	<b>707 382,00 €</b>
<b>Total honoraires (hors missions préalables)</b>							
				456 731,60 €	102 285,00 €	116 898,80 €	237 547,80 €
<b>Missions préalables</b>							
				71 000,00 €	71 000,00 €		
<b>Total missions préalables, travaux et honoraires</b>							
				2 773 211,60 €	333 785,00 €	804 538,80 €	1 634 887,80 €

# Organisation et calendrier

## Calendrier d'ouverture :

Une ouverture partielle s'impose pour les parties dédiées à l'activité touristique, et non permanente : s'appuyant sur la saisonnalité constatée sur des sites analogues du territoire, elle est aussi étroitement liée à la nature puisque le parc constitue un atout majeur du site. Notre objectif est de valoriser les périodes durant lesquelles le parc sera le plus mis en valeur (ailes de saison et période estivale) pour l'accès payant. Le reste de l'année, l'accès au parc resterait libre et gratuit. Le reste des espaces du château, occupés par les agents de la CCPA, est indépendant de nos conseils en matière d'amplitude d'ouverture.

Nos préconisations sont les suivantes (illustrées ensuite par un calendrier détaillé) :

**Fermeture totale en janvier, novembre et décembre (hors vacances de Noël), accès libre au parc.**

**Vacances scolaires de Noël et d'hiver, mois de mars :** une ouverture le mercredi et les week-ends. Accès libre au parc les jours de fermeture.

**Ailes de saison | D'avril à début juillet puis du 06 septembre au 01 novembre :** ouverture lundi, jeudi, vendredi sur réservation préalable + mercredi, samedi, dimanche en ouverture totale. Fermeture le mardi.

**Pleine saison | Juillet-Août-1ere semaine de septembre :** ouverture totale tous les jours.

**Horaires : 10h-19h**

**La matinée est essentiellement réservée aux visites guidées de groupes.**

**Départs de visites guidées pour les individuels de 12h30 à 17h45 en pleine saison.**

**5 départs par jour d'ouverture en pleine saison, contre 2 à 3 en demi-saison (départ sur inscription préalable).**

# Calendrier d'ouverture d'une année type

Accusé de réception en préfecture  
001-240100883-20221003-D20221003-165-DE  
Date de télétransmission : 06/10/2022  
Date de réception préfecture : 06/10/2022

JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
1 M	1 S	1 D	1 M	1 V	1 L	1 M	1 S	1 M	1 J	1 D	1 M
2 J	2 D	2 L	2 J	2 S	2 M	2 J	2 D	2 M	2 V	2 L	2 M
3 V	3 L	3 M	3 V	3 D	3 M	3 V	3 L	3 J	3 S	3 M	3 J
4 S	4 M	4 M	4 S	4 L	4 J	4 S	4 M	4 V	4 D	4 M	4 V
5 D	5 M	5 J	5 D	5 M	5 V	5 D	5 M	5 S	5 L	5 J	5 S
6 L	6 J	6 V	6 L	6 M	6 S	6 L	6 J	6 D	6 M	6 V	6 D
7 M	7 V	7 S	7 M	7 J	7 D	7 M	7 V	7 L	7 M	7 S	7 L
8 M	8 S	8 D	8 M	8 V	8 L	8 M	8 S	8 M	8 J	8 D	8 M
9 J	9 D	9 L	9 S	9 M	9 M	9 J	9 D	9 M	9 V	9 L	9 M
10 V	10 L	10 M	10 V	10 D	10 M	10 V	10 L	10 J	10 S	10 M	10 J
11 S	11 M	11 M	11 S	11 L	11 J	11 S	11 M	11 V	11 D	11 M	11 V
12 D	12 M	12 J	12 D	12 M	12 V	12 D	12 M	12 S	12 L	12 J	12 S
13 L	13 J	13 V	13 L	13 M	13 S	13 L	13 J	13 D	13 M	13 V	13 D
14 M	14 V	14 S	14 M	14 J	14 D	14 M	14 V	14 L	14 M	14 S	14 L
15 M	15 S	15 D	15 M	15 V	15 L	15 M	15 S	15 M	15 J	15 D	15 M
16 J	16 D	16 L	16 J	16 S	16 M	16 J	16 D	16 M	16 V	16 L	16 M
17 V	17 L	17 M	17 V	17 D	17 M	17 V	17 L	17 J	17 S	17 M	17 J
18 S	18 M	18 M	18 S	18 L	18 J	18 S	18 M	18 V	18 D	18 M	18 V
19 D	19 M	19 J	19 D	19 M	19 V	19 D	19 M	19 S	19 L	19 J	19 S
20 L	20 J	20 V	20 L	20 M	20 S	20 L	20 J	20 D	20 M	20 V	20 D
21 M	21 V	21 S	21 M	21 J	21 D	21 M	21 V	21 L	21 M	21 S	21 L
22 M	22 S	22 D	22 M	22 V	22 L	22 M	22 S	22 M	22 J	22 D	22 M
23 J	23 D	23 L	23 J	23 S	23 M	23 J	23 D	23 M	23 V	23 L	23 M
24 V	24 L	24 M	24 V	24 D	24 M	24 V	24 L	24 J	24 S	24 M	24 J
25 S	25 M	25 M	25 S	25 L	25 J	25 S	25 M	25 V	25 D	25 M	25 V
26 D	26 M	26 J	26 D	26 M	26 V	26 D	26 M	26 S	26 L	26 J	26 S
27 L	27 J	27 V	27 L	27 M	27 S	27 L	27 J	27 D	27 M	27 V	27 D
28 M	28 V	28 S	28 M	28 J	28 D	28 M	28 V	28 L	28 M	28 S	28 L
29 M	29 S	29 D	29 M	29 V	29 L	29 M	29 S	29 M	29 J	29 D	29 M
30 J		30 L	30 J	30 S	30 M	30 J	30 D	30 M	30 V	30 L	30 M
31 V		31 M		31 D		31 V	31 L		31 S		31 J

 période de vacances scolaires de toutes les académies

 jour férié

 jour de fermeture

 jour d'ouverture totale du site

 jour d'ouverture sur réservation uniquement

- 1 départ toutes les 1 heures et quart : 12h30-13h30 13h45-14h45 15h-16h 16h15-17h15 17h30-18h30 – 90 personnes par jour environ en pleine saison. Cinq départs de visite les jours en bleu, 3 départs les jours en orange.
- 170 jours d'ouverture totale par an (jours en bleu),
- 72 jours d'ouverture sur réservation/inscription préalable uniquement (jours en orange). A partir de la montée en puissance du site (après 3 années d'ouverture), il est conseillé d'ouvrir des départs de visite sur la journée pour les individuels les jours en bleu (matin compris).

MÉDIEVAL AFDP

---

## 5 – Fonctionnement prévisionnel

La projection réalisée tient compte d'une montée en puissance progressive du site, selon trois grandes phases.

**Les différentes phases de progression de la projection sont au nombre de 3, et présentent une durée de 2 à 3 ans :**

**Phase 1 : Période transitoire / de démarrage**

**Phase 2 : Période de croissance**

**Phase 3 : Rythme de croisière**

**L'objectif en matière de fonctionnement : une montée en puissance évolutive des activités**

Le volet économique est présenté selon une projection d'exploitation prévisionnelle établie selon trois phases de développement, déclinées chacune sous la forme de 2 hypothèses (l'une basse et l'autre haute en terme de fréquentation du site). Chaque phase s'étale indifféremment sur plusieurs années d'exploitation (2 à 4 années) et marque un stade de l'évolution du fonctionnement du site :

**Période de démarrage ou période transitoire**

Elle correspond à un premier niveau de structuration des activités après l'ouverture au public. La mise en place des cadres de base (juridiques et humains) et du plan de communication nécessaires au développement du site devra être prise en compte à ce stade. Il conviendra lors de cette première phase de valoriser le travail en lien avec des structures partenaires comme Péruges Bugey Tourisme.

**Période de croissance**

Elle correspond à la montée en puissance de l'offre culturelle et touristique à l'échelle du site.

**Rythme de croisière**

Elle correspond, quant à elle, aux objectifs de fonctionnement à atteindre en période de pleine activité du site. Il s'agira ici de développer au maximum les flux possibles et réalistes de fréquentation du site tant sous l'angle des visites et animations que des postes boutique et éventuellement locations d'espaces ...

Pour atteindre les résultats escomptés un budget suffisant devra être consacré à la commercialisation/promotion du site dès les phases antérieures et s'intensifier sur cette phase de croisière. Il sera important de déployer une politique d'animations variées pour fidéliser au mieux les publics ciblés.

## Objectifs de fréquentation et de chiffre d'affaires

### Fréquentation envisageable

	phase transitoire	phase croissance	phase rythme de croisière
<b>Fréquentation totale</b>	<b>15 000</b>	<b>25 000</b>	<b>40 000</b>
<b>(Pour mémoire les habitants de la commune ne payent pas)</b>			
<b>Visites payantes classiques</b>			
<b>Nombre visiteurs payants</b>	<b>14 250</b>	<b>23 750</b>	<b>38 000</b>

La gratuité est appliquée pour les habitants de la commune de Chazey-sur-Ain.

**On estime que 5% environ des autres publics ne payeront pas (enfants de moins de 6 ans, guides conférenciers, etc.), soit un nombre de visiteurs payants oscillant entre 14 250 personnes environ au lancement, jusqu'à 38 000 (pour une fréquentation totale de 40 000 personnes) en rythme de croisière.**

La proximité de Pérouges (350 000 visiteurs annuels), du parc des oiseaux (285 000 visiteurs), de l'Abbaye d'Ambronay (18 800 festivaliers, notamment), des grottes de la Balme (60 000 visiteurs, le château de Chazey étant, en outre, situé dans l'axe Grottes-Pérouges), du château des Allymes (10 000 visiteurs) et du futur château-Maison du Petit Prince à Saint-Maurice-de-Remens laissent présager les chiffres de fréquentation ci-dessus, **voire même des chiffres plus élevés, qui dépendront du dynamisme mis en place sur le site et dans sa promotion, ainsi que des partenariats qu'il tissera avec des sites culturels et touristiques alentours.**

# Objectifs de fréquentation et de chiffre d'affaires

## Détail de la fréquentation envisageable et du nombre de privatisations

Accusé de réception en préfecture  
001-240100883-20221003-D20221003-165-DE  
Date de télétransmission : 06/10/2022  
Date de réception préfecture : 06/10/2022

	phase transitoire	phase croissance	phase rythme de croisière
<b>Fréquentation totale</b>	<b>15 000</b>	<b>25 000</b>	<b>40 000</b>
<b>(Pour mémoire les habitants de la commune ne payent pas)</b>			
<b>Visites payantes classiques</b>			
<b>Nombre visiteurs payants</b>	<b>14 250</b>	<b>23 750</b>	<b>38 000</b>
<b>Individuels (70%)</b>	<b>9 975</b>	<b>16 625</b>	<b>26 600</b>
<b>Visite libre château rdc et jardin (30%)</b>	<b>2 993</b>	<b>4 988</b>	<b>7 980</b>
Adultes (60%)	1 796	2 993	4 788
Enfants (40%)	1 197	1 995	3 192
<b>Visite guidée château seul (50%)</b>	<b>4 988</b>	<b>8 313</b>	<b>13 300</b>
Adultes (80%)	3 990	6 650	10 640
Enfants (20%)	998	1 663	2 660
<b>Visite guidée jardin seul (10%)</b>	<b>998</b>	<b>1 663</b>	<b>2 660</b>
Adultes (80%)	798	1 330	2 128
Enfants (20%)	200	333	532
<b>Visite guidée jardin et château (10%)</b>	<b>998</b>	<b>1 663</b>	<b>2 660</b>
Adultes (80%)	798	1 330	2 128
Enfants (20%)	200	333	532
<b>Groupes (30%)</b>	<b>4 275</b>	<b>7 125</b>	<b>11 400</b>
<b>Visite guidée château et visite libre jardin 65%</b>	<b>2 779</b>	<b>4 631</b>	<b>7 410</b>
Adultes (50%)	1 389	2 316	3 705
Enfants (50%)	1 389	2 316	3 705
<b>Visite guidée château et jardin 20%</b>	<b>855</b>	<b>1 425</b>	<b>2 280</b>
Adultes (70%)	599	998	1 596
Enfants (30%)	257	428	684
<b>Visite guidée jardin uniquement 10 %</b>	<b>428</b>	<b>713</b>	<b>1 140</b>
Adultes (70%)	299	499	798
Enfants (30%)	128	214	342
<b>Visite libre jardin et rdc château 5 %</b>	<b>214</b>	<b>356</b>	<b>570</b>
Adultes (70%)	150	249	399
Enfants (30%)	64	107	171
<b>Visites payantes événementielles (théâtralisées, visites insolites.) (10% des visiteurs)</b>	<b>1 500</b>	<b>2 500</b>	<b>4 000</b>
<b>Privatisations</b>			
Privatisation en soirée du site comprenant parc nord + cour d'honneur	3	4	7
Privatisation de salles pour séminaires.	5	6	9

	phases 1 et 2	phase 3 (rythme croisière )
Les tarifs s'entendent par personne	€	€
<b>Visites</b>		
<b>Individuels</b>		
<b>Visite libre rdc château et jardin</b> (avec petit support de découverte)		
Plein tarif (adultes)	6,00	6,00
Tarif réduit ( - de 12 ans)	4,00	4,00
Gratuité pour enfant de moins de 6 ans		
<b>Visite guidée château</b>		
Plein tarif (adultes)	7,00	7,00
Tarif réduit ( - de 12 ans)	5,00	5,00
Gratuité pour enfant de moins de 6 ans		
<b>Visite guidée jardin</b>		
Plein tarif (adultes)	7,00	7,00
Tarif réduit ( - de 12 ans)	5,00	5,00
Gratuité pour enfant de moins de 6 ans		
<b>Visite guidée jardin et château</b>		
Plein tarif (adultes)	10,00	10,00
Tarif réduit ( - de 12 ans)	8,00	8,00
Gratuité pour enfant de moins de 6 ans		
<b>Groupes</b>		
<b>Visite libre jardin</b> (avec support de découverte)		
Plein tarif (adultes)	3,00	3,00
Tarif réduit ( - de 12 ans)	2,00	2,00
Gratuité pour enfant de moins de 6 ans		
<b>Visite guidée château</b>		
Plein tarif (adultes)	6,00	6,00
Tarif réduit ( - de 12 ans)	4,00	4,00
Gratuité pour enfant de moins de 6 ans		
<b>Visite guidée jardin</b>		
Plein tarif (adultes)	6,00	6,00
Tarif réduit ( - de 12 ans)	4,00	4,00
Gratuité pour enfant de moins de 6 ans		
<b>Visite guidée château et jardin</b>		
Plein tarif (adultes)	9,00	9,00
Tarif réduit ( - de 12 ans)	7,00	7,00
Gratuité pour enfant de moins de 6 ans		
<b>Animations</b>		
<b>Animations pédagogiques</b>		
Plus-value atelier (scolaires) par enfant	2,50	2,50
<b>Animations événementielles</b>		
Visites événementielles, visites privilèges	12,00	12,00
<b>Boutique-librairie (HT)</b>		
Panier moyen / visiteur boutique librairie	2,00	2,00
Panier moyen / visiteur snack/boisson	3,50	3,50
<b>Location (tarifs HT)</b>		
Privatisation complète ou partielle du site en journée hors période d'ouverture ou en soirée,comprenant parc nord + cour d'honneur. Tarif moyen.	3 200,00 €	3 200,00 €
Privatisation de salles pour séminaires. Tarif à la journée	700,00 €	700,00 €
<b>Marge snack</b>	<b>50%</b>	<b>50%</b>
<b>Marge boutique</b>	<b>30%</b>	<b>30%</b>

Différentes activités composent l'offre du Château de Chazey-sur-Ain (détail en page suivante).

Dans le cadre de la valorisation du Château de Chazey et de son parc, il est prévu de proposer plusieurs produits dont les recettes contribueront à couvrir une partie du budget d'exploitation du site. Les produits déclinés ci-après correspondent ainsi aux prestations envisageables sur le site sur la base des attentes actuelles des publics fréquentant des sites de même nature. Précisons que la nature de ces produits et leur niveau de tarification sont proposés sur la base de produits proposés sur des sites similaires et sont adaptés aux pratiques touristiques actuelles.

Les principales sources de recettes seront le produit :

- **des visites**
- **des animations (visites évènementielles, ateliers pédagogiques)**
- **des ventes à la boutique-librairie et des ventes snack/panier-repas à déguster sur site**
- **des locations d'espaces (privatisation de salles, location de bureaux)**

### **La boutique-librairie-snack**

Au-delà de la tarification des entrées et des animations, le chiffre d'affaires résultera aussi de façon conséquente de l'activité de la boutique. La surface de celle-ci ne doit pas par conséquent être trop limitée. Nous préconisons une surface de 40 m<sup>2</sup> minimum dans le futur bâtiment d'accueil.

Rappelons ici que la boutique est un espace essentiel sur tout site de découverte naturel ou culturel, son activité pouvant générer une part importante du chiffre d'affaires. En effet, l'évolution du comportement des visiteurs marque l'importance aujourd'hui accordée à l'acte d'achat, qui complète naturellement la découverte d'un site et apparaît proportionnel au degré de satisfaction desdits visiteurs. Il conviendra donc d'y proposer un large ensemble de produits dérivés et originaux, qui soient en lien avec l'identité et les vocations du site, mais qui restent aussi adaptés au budget et aux attentes des publics visés.

Concernant les visiteurs site, le panier moyen du visiteur a été estimé à 2 € par visiteur pour le volet souvenirs-librairie et 3€ par visiteur pour le volet snack. Ce chiffre prend en compte l'ensemble des personnes fréquentant le site même s'ils ne consomment pas de visites ni d'animations (visiteurs s'acquittant d'un simple droit d'entrée compris).

La marge moyenne à réaliser sur les produits de la boutique a été établie à 30% pour la boutique-librairie et 50% pour la partie snack- panier repas.

# Chiffres d'affaires envisageables selon les différentes phases

Accusé de réception en préfecture  
001-240100883-20221003-D20221003-165-DE  
Date de télétransmission : 06/10/2022  
N° d'affaires : 20221003-165-DE

## Les objectifs de recettes d'exploitation à viser

Sur la base des données de cadrage définies dans cette étude, de la mise en œuvre d'une politique de communication et de commercialisation adaptée et dynamique, l'objectif de fréquentation à atteindre à l'échelle du site en période de croisière, peut être fixé à environ 40 000 visiteurs, ce qui générerait 536 641 euros de CA environ.

<b>Chiffres d'affaires visites classiques</b>	<b>88 599,38</b>	<b>147 665,63</b>	<b>236 265,00 €</b>
<b>Individuels</b>	<b>64 638,00 €</b>	<b>107 730,00 €</b>	<b>172 368,00 €</b>
<b>Visite libre château rdc et jardin</b>	<b>15 561,00 €</b>	<b>25 935,00 €</b>	<b>41 496,00 €</b>
Plein tarif (adultes)	10 773,00 €	17 955,00 €	28 728,00 €
Tarif réduit (enfants - de 12 ans)	4 788,00 €	7 980,00 €	12 768,00 €
<b>Visite guidée château</b>	<b>32 917,50 €</b>	<b>54 862,50 €</b>	<b>87 780,00 €</b>
Plein tarif (adultes)	27 930,00 €	46 550,00 €	74 480,00 €
Tarif réduit (enfants - de 12 ans)	4 987,50 €	8 312,50 €	13 300,00 €
<b>Visite guidée jardin</b>	<b>6 583,50 €</b>	<b>10 972,50 €</b>	<b>17 556,00 €</b>
Plein tarif (adultes)	5 586,00 €	9 310,00 €	14 896,00 €
Tarif réduit (enfants - de 12 ans)	997,50 €	1 662,50 €	2 660,00 €
<b>Visite guidée jardin et château</b>	<b>9 576,00 €</b>	<b>15 960,00 €</b>	<b>25 536,00 €</b>
Plein tarif (adultes)	7 980,00 €	13 300,00 €	21 280,00 €
Tarif réduit (enfants - de 12 ans)	1 596,00 €	2 660,00 €	4 256,00 €
<b>Groupes</b>	<b>23 961,38 €</b>	<b>39 935,63 €</b>	<b>63 897,00 €</b>
<b>Visite guidée château</b>	<b>13 893,75 €</b>	<b>23 156,25 €</b>	<b>37 050,00 €</b>
Plein tarif groupes	8 336,25 €	13 893,75 €	22 230,00 €
Tarif réduit (enfants - de 12 ans)	5 557,50 €	9 262,50 €	14 820,00 €
<b>Visite guidée jardin</b>	<b>2 308,50 €</b>	<b>3 847,50 €</b>	<b>6 156,00 €</b>
Plein tarif groupes	1 795,50 €	2 992,50 €	4 788,00 €
Tarif réduit (enfants - de 12 ans)	513,00 €	855,00 €	1 368,00 €
<b>Visite guidée château et jardin</b>	<b>7 182,00 €</b>	<b>11 970,00 €</b>	<b>19 152,00 €</b>
Plein tarif groupes	5 386,50 €	8 977,50 €	14 364,00 €
Tarif réduit (enfants - de 12 ans)	1 795,50 €	2 992,50 €	4 788,00 €
<b>Visite libre jardin et rdc château</b>	<b>577,13 €</b>	<b>961,88 €</b>	<b>1 539,00 €</b>
Plein tarif groupes	448,88 €	748,13 €	1 197,00 €
Tarif réduit (enfants - de 12 ans)	128,25 €	213,75 €	342,00 €
<b>Chiffres d'affaires visites événementielles (dont visites type escape game et cluedo géant dans le château et le parc, en équipes)</b>	<b>18 000,00 €</b>	<b>30 000,00 €</b>	<b>48 000,00 €</b>
<b>Animations</b>			
<b>(Nombre total de participants)</b>	<b>551</b>	<b>919</b>	<b>1471</b>
atelier (groupes enfants) 30% des groupes font une animation pédagogique	551	919	1 471
<b>Chiffres d'affaires animations</b>			
<b>Animations pédagogiques</b>	<b>1 378,69 €</b>	<b>2 297,81 €</b>	<b>3 676,50 €</b>
atelier scolaires	1 378,69 €	2 297,81 €	3 676,50 €
<b>Boutique</b>			
<b>Chiffres d'affaires boutique et petite restauration</b>	<b>82 500,00 €</b>	<b>137 500,00 €</b>	<b>220 000,00 €</b>
CA panier moyen boutique (souvenirs, librairie)	30 000,00 €	50 000,00 €	80 000,00 €
CA panier moyen Snack/paniers repas.	52 500,00 €	87 500,00 €	140 000,00 €
<b>TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES VISITES</b>	<b>106 599,38 €</b>	<b>177 665,63 €</b>	<b>284 265,00 €</b>
<b>TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES ANIMATIONS</b>	<b>1 378,69 €</b>	<b>2 297,81 €</b>	<b>3 676,50 €</b>
<b>TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES BOUTIQUE</b>	<b>82 500,00 €</b>	<b>137 500,00 €</b>	<b>220 000,00 €</b>
<b>Autres recettes</b>			
<b>Locations</b>	<b>13 100,00 €</b>	<b>17 000,00 €</b>	<b>28 700,00 €</b>
Privatisation complète ou partielle du site	9 600,00 €	12 800,00 €	22 400,00 €
Location salle de réunion/séminaire	3 500,00 €	4 200,00 €	6 300,00 €
<b>TOTAL Autres recettes</b>	<b>13 100,00 €</b>	<b>17 000,00 €</b>	<b>28 700,00 €</b>
<b>TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>203 578,06 €</b>	<b>334 463,44 €</b>	<b>536 641,50 €</b>

## **Quelle équipe ?**

Dès la phase de croissance, et de façon pérenne, l'équipe se compose de **5 Equivalents Temps Plein a minima**, pour **aboutir à plus de 6 EQTP en phase croisière.**

Pour assurer la gestion et l'ouverture du site, sa privatisation, ponctuelle et partielle, l'organisation d'expositions, la médiation, l'entretien...le gestionnaire devra recruter des profils adaptés et s'appuyer également sur le bénévolat ainsi que des stagiaires.

La masse salariale serait répartie comme suit :

- **Un responsable de site**
- **1 chargé d'accueil/médiateur à 100% sur 12 mois**
- **1 chargé d'accueil/médiateur en renfort sur 4 à 12 mois selon la phase**
- **1 médiateur saisonnier**
  
- **1 jardinier à 100% sur 12 mois**
- **1 apprenti jardinier à 100% sur 12 mois**
- **1 jardinier à 100% sur 6 mois**
  
- **1 agent d'entretien à 50% sur 12 mois**

Phase transitoire	Temps de travail	Durée	Salaire net	Taux de charges	Total salaires	Total charges	TOTAL
	%	mois	€	%	€	€	€
<b>Responsable du site</b>	100%	12	2000	76%	24 000	18 240	42 240
<b>chargé d'accueil/médiateur</b>	100%	12	1800	73%	21 600	15 768	37 368
<b>chargé d'accueil/médiateur</b>	100%	4	1800	73%	7 200	5 256	12 456
<b>Médiateur saisonnier</b>	100%	4	1 500	73%	6 000	4 380	10 380
<b>jardinier (d'après les chiffres fournis par vos soins)</b>	100%	12	1 900	73%	22 800	16 644	39 444
<b>jardinier</b>	100%	6	1 800	73%	10 800	7 884	18 684
<b>apprenti jardinier</b>	100%	12	703	0%	8 436	0	8 436
<b>Agent d'entretien (d'après les chiffres fournis par vos soins)</b>	30%	12	1 840	73%	6 624	4 836	11 460
	Soit en EQTP	5,47		<b>TOTAL</b>	<b>107 460</b>	<b>73 008</b>	<b>180 468</b>
Phase croissance	Temps de travail	Durée	Salaire net	Taux de charges	Total salaires	Total charges	TOTAL
	%	mois	€	%	€	€	€
<b>Responsable du site</b>	100%	12	2040	76%	24 480	18 605	43 085
<b>chargé d'accueil/médiateur</b>	100%	12	1836	73%	22 032	16 083	38 115
<b>chargé d'accueil/médiateur</b>	100%	8	1836	73%	14 688	10 722	25 410
<b>Médiateur saisonnier</b>	100%	4	1530	73%	6 120	4 468	10 588
<b>jardinier (d'après les chiffres fournis par vos soins)</b>	100%	12	1938	73%	23 256	16 977	40 233
<b>jardinier</b>	100%	6	1836	73%	11 016	8 042	19 058
<b>apprenti jardinier</b>	100%	12	717	0%	8 605	0	8 605
<b>Agent d'entretien (d'après les chiffres fournis par vos soins)</b>	30%	12	1876,8	73%	6 756	4 932	11 689
	Soit en EQTP	5,80		<b>TOTAL</b>	<b>116 953</b>	<b>79 829</b>	<b>196 782</b>
Phase croisière	Temps de travail	Durée	Salaire net	Taux de charges	Total salaires	Total charges	TOTAL
	%	mois	€	%	€	€	€
<b>Responsable du site</b>	100%	12	2081	76%	24 970	18 977	43 946
<b>chargé d'accueil/médiateur</b>	100%	12	1873	73%	22 473	16 405	38 878
<b>chargé d'accueil/médiateur</b>	100%	12	1873	73%	22 473	16 405	38 878
<b>Médiateur saisonnier</b>	100%	4	1561	73%	6 242	4 557	10 799
<b>jardinier (d'après les chiffres fournis par vos soins)</b>	100%	12	1977	73%	23 721	17 316	41 038
<b>jardinier</b>	100%	6	1873	73%	11 236	8 203	19 439
<b>apprenti jardinier</b>	100%	12	731	0%	8 777	0	8 777
<b>Agent d'entretien (d'après les chiffres fournis par vos soins)</b>	50%	12	1914	73%	11 486	8 385	19 871
	Soit en EQTP	6,33		<b>TOTAL</b>	<b>131 378</b>	<b>90 248</b>	<b>221 625</b>

## **Principaux autres postes de dépenses**

Les principaux postes de dépenses à prévoir dans le cadre de l'évolution de fonctionnement du site sont estimés à partir de ratios lorsqu'ils existent, et des sommes forfaitaires sont inscrites dans d'autres cas, en référence au fonctionnement de sites similaires. Ces dépenses se déclinent en grands volets regroupant chacun plusieurs catégories de frais :

### **Administration et gestion du site**

Achats stockés de matières consommables : tickets d'entrée, fournitures pour l'organisation d'animations, fournitures et produits d'entretien nécessaires à l'entretien du site.

Stocks relatifs aux produits destinés à la revente à la boutique-librairie et au snack.

Achats de matériels : renouvellement annuel et achats complémentaires de matériel liés à la montée en puissance du site et à l'entretien constant des équipements.

Achats non stockés de matières et de fournitures : fourniture d'eau, d'électricité et de chauffage, fournitures administratives et fournitures d'entretien et de petit équipement.

Entretien et réparations : maintenance régulière des équipements et des matériels d'animation

Impôts taxes et versements assimilés : participation à la formation professionnelle (recettes HT sur la boutique et la billetterie, nous n'avons pas inclus la TVA).

### **Communication**

Publicité, publications et relations publiques : promotion et communication directement par le site, renouvellement d'édition de documents de présentation du site.

Déplacements, mission et réception : frais de déplacement du personnel (engagés pour la bonne marche du site et pour les contacts commerciaux ou partenariats), frais de réception.

Frais postaux et télécommunication : frais d'affranchissement courant, frais de téléphone et frais liés à l'envoi de mailings.

### **Personnel**

Charges de personnel : charges évaluées sur la base des besoins humains nécessaires au fonctionnement du site, tels que définis précédemment.

Services extérieurs : frais liés à la sous-traitance regroupant l'ensemble des interventions extérieures qui sont amenées à compléter l'intervention de l'équipe salariée sur le site par exemple en matière de comptabilité. Par exemple : nettoyage des vitres, etc.

Autres services extérieurs : frais relatifs à la rémunération d'intermédiaires et de prestataires extérieurs qui interviennent dans le cadre de l'organisation des animations événementielles (cluedo géant...) et de la programmation culturelle (expositions temporaires..).

### **Provision**

Réserve prévue pour le renouvellement régulier du contenu des espaces d'interprétation du site.

# Estimation de l'ensemble des charges d'exploitation du site

Accusé de réception en préfecture  
001-240100883-20221003-D20221003-165-DE  
Date de télétransmission : 06/10/2022  
Date de réception préfecture : 06/10/2022

DEPENSES	Transitoire	Croissance	Croisière
<b>Objectif de fréquentation totale du site</b>	<b>15 000</b>	<b>25 000</b>	<b>40 000</b>
<b>Postes de dépenses</b>	<b>€</b>	<b>€</b>	<b>€</b>
<b>6022 Achats stockés fournitures consommables</b>	<b>59 238 €</b>	<b>101 417 €</b>	<b>154 676 €</b>
602221 Produits d'entretien bâtiments	1 000 €	1 020 €	1 040 €
602221 Fournitures expositions	10 000 €	20 000 €	25 000 €
602221 Produits fournitures animations (20% du CA animations)	276 €	460 €	735 €
602241 Achat tickets	713 €	1 188 €	1 900 €
602242 Achats boutique / stock librairie-souvenirs	21 000 €	35 000 €	56 000 €
602242 Achats snack/paniers repas	26 250 €	43 750 €	70 000 €
<b>6060 Achats non stockés de matières et fournitures</b>	<b>25 775 €</b>	<b>31 943 €</b>	<b>41 085 €</b>
6061 Fournitures non stockables	21 275 €	25 823 €	32 502 €
60610 Eau	6 375 €	10 625 €	17 000 €
60611 Electricité chauffage	14 900 €	15 198 €	15 502 €
6063 Fournitures d'entretien et de petit équipement	3 000 €	4 590 €	7 023 €
6064 Fournitures administratives	1 500 €	1 530 €	1 561 €
<b>6100 Services extérieurs</b>	<b>16 000 €</b>	<b>21 220 €</b>	<b>28 110 €</b>
6110 Sous-traitance	3 000 €	6 000 €	10 000 €
Sous-traitance médiation et animation	3 000 €	6 000 €	10 000 €
6130 Locations	2 500 €	3 500 €	5 000 €
6135 Locations matériels	2 500 €	3 500 €	5 000 €
6150 Entretien et réparations	7 000 €	7 700 €	8 470 €
6150 Réparations immobilières et divers non immo	4 000 €	4 400 €	4 840 €
61561 Maintenance équipement muséographique et matériel animation	3 000 €	3 300 €	3 630 €
6160 Primes d'assurances	2 500 €	3 000 €	3 600 €
6180 Divers	1 000 €	1 020 €	1 040 €
6181 Documentation générale	1 000 €	1 020 €	1 040 €
<b>6200 Autres services extérieurs</b>	<b>4 000 €</b>	<b>4 000 €</b>	<b>4 000 €</b>
6220 Rémunérations intermédiaires et honoraires	4 000 €	4 000 €	4 000 €
Honoraires prestataires extérieurs	4 000 €	4 000 €	4 000 €
<b>6230 Publicités, Relations Presse, Affichage, site internet...</b>	<b>30 000 €</b>	<b>36 000 €</b>	<b>43 200 €</b>
6236 Publicités, Relations Presse, Affichage, site internet, réédition livret...	30 000 €	36 000 €	43 200 €
<b>6250 Déplacements, missions et réception</b>	<b>3 500 €</b>	<b>5 250 €</b>	<b>7 875 €</b>
6251 Frais de déplacements	1 500 €	2 250 €	3 375 €
6257 Réceptions	2 000 €	3 000 €	4 500 €
<b>6260 Frais postaux et de télécommunication</b>	<b>1 950 €</b>	<b>2 340 €</b>	<b>2 808 €</b>
6261 Frais d'affranchissement	350 €	420 €	504 €
6262 Frais de télécommunication	1 600 €	1 920 €	2 304 €
<b>6300 Impôts taxes et versements assimilés</b>	<b>3 521 €</b>	<b>4 116 €</b>	<b>4 859 €</b>
6313 Participation à la formation professionnelle	993 €	1 082 €	1 219 €
6318 Autres impôts	2 528 €	3 034 €	3 640 €
<b>6400 Charges de personnel</b>	<b>188 118 €</b>	<b>204 522 €</b>	<b>229 455 €</b>
6410 Rémunération du personnel et charges	180 468 €	196 782 €	221 625 €
Indemnisation stagiaires (2 stagiaires de 6 mois)	7 200 €	7 200 €	7 200 €
6475 Médecine du travail	450 €	540 €	630 €
<b>6800 Provision (renouvellement contenus interprétation et des équipements scenographiques)</b>	<b>0 €</b>	<b>10 000 €</b>	<b>15 000 €</b>
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>332 101 €</b>	<b>420 808 €</b>	<b>531 069 €</b>

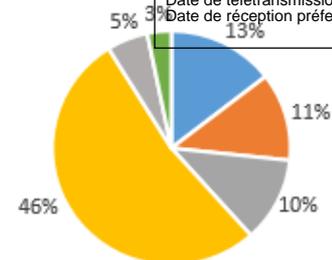
# Recettes

## Estimatifs en phase croisière

En rythme de croisière	
<b>charges d'exploitation</b>	
administration générale et gestion site	66 995 €
boutique	56 000 €
communication	53 883 €
personnel et prest extérieurs	243 455 €
animations, expositions	25 735 €
provision	15 000 €
<b>Total</b>	<b>461 069 €</b>

### Charges d'exploitations en rythme de croisière

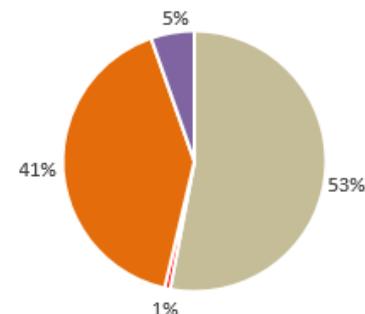
Accuse de réception en préfecture  
001-240100883-20221003-D20221003-165-DE  
Date de télétransmission : 06/10/2022  
Date de réception préfecture : 06/10/2022



- administration générale et gestion site
- boutique
- communication
- personnel et prestataires extérieurs
- animations, expositions
- provision

<b>RECETTES (ensemble)</b>	
Visites payantes	284 265 €
Animations	3 677 €
Locations et privatisations du site	28 700 €
Ventes boutique	220 000 €
<b>Total</b>	<b>536 642 €</b>

### Recettes en rythme de croisière



- Visites payantes
- Animations
- Ventes boutique
- Autres recettes (locations, privatisations)

Ces projections correspondent au rapport obtenu entre les charges d'exploitation globales estimées pour le site et les recettes que seraient à même de générer les activités listées en amont. Précisons encore, qu'au-delà de la mise en œuvre du programme d'aménagement proposé, le développement de la fréquentation et les résultats d'exploitation du site dépendront surtout de la qualité de ses gestionnaires ainsi que des actions commerciales, des moyens logistiques, et du calendrier d'activités qui seront mis en œuvre.

Ainsi, les chiffres de fréquentation énoncés ci-dessus doivent être considérés comme des objectifs à atteindre au regard du potentiel du site.

Résultats	phase 1	phase 2	phase 3
<b>Objectif de fréquentation totale du site</b>	<b>15 000</b>	<b>25 000</b>	<b>40 000</b>
TOTAL DEPENSES	332 101 €	420 808 €	531 069 €
TOTAL RECETTES	203 578 €	334 463 €	536 642 €
<b>RESULTAT hors subventions</b>	<b>-128 523 €</b>	<b>-86 345 €</b>	<b>5 573 €</b>

**Il apparaît que le seuil d'équilibre est réalisé à partir de 38 500 visiteurs** (fréquentation globale), avec un résultat à l'équilibre, donc, entre dépenses et recettes.

Pour 40 000 visiteurs, un bénéfice de l'ordre de 5 500 euros ressort de nos estimations.

En deçà de 38 500 visiteurs, le site enregistre un déficit d'exploitation.

Mais faut-il parler de « déficit » alors même que ce site générera un bénéfice social et éducatif évident ?

Déficit à relativiser donc dans la mesure où le site répondra à des activités de services publics, ajoutera au cadre de vie et de loisirs des habitants, et permettra, grâce aux visiteurs et actifs qu'il attirera, des revenus indirects pour les prestataires alentours.

En tourisme dit culturel, les calculs indiquent souvent que pour 1 € investis, 3 € sont en moyenne et statistiquement récoltés dans l'économie locale.

MÉDIEVAL AFDP

---

## 6 – Éclairage juridique

## **Faisabilité juridique**

### **Il apparaît que la CCPA souhaite conserver la pleine gestion du site.**

#### Dès lors le site pourra fonctionner :

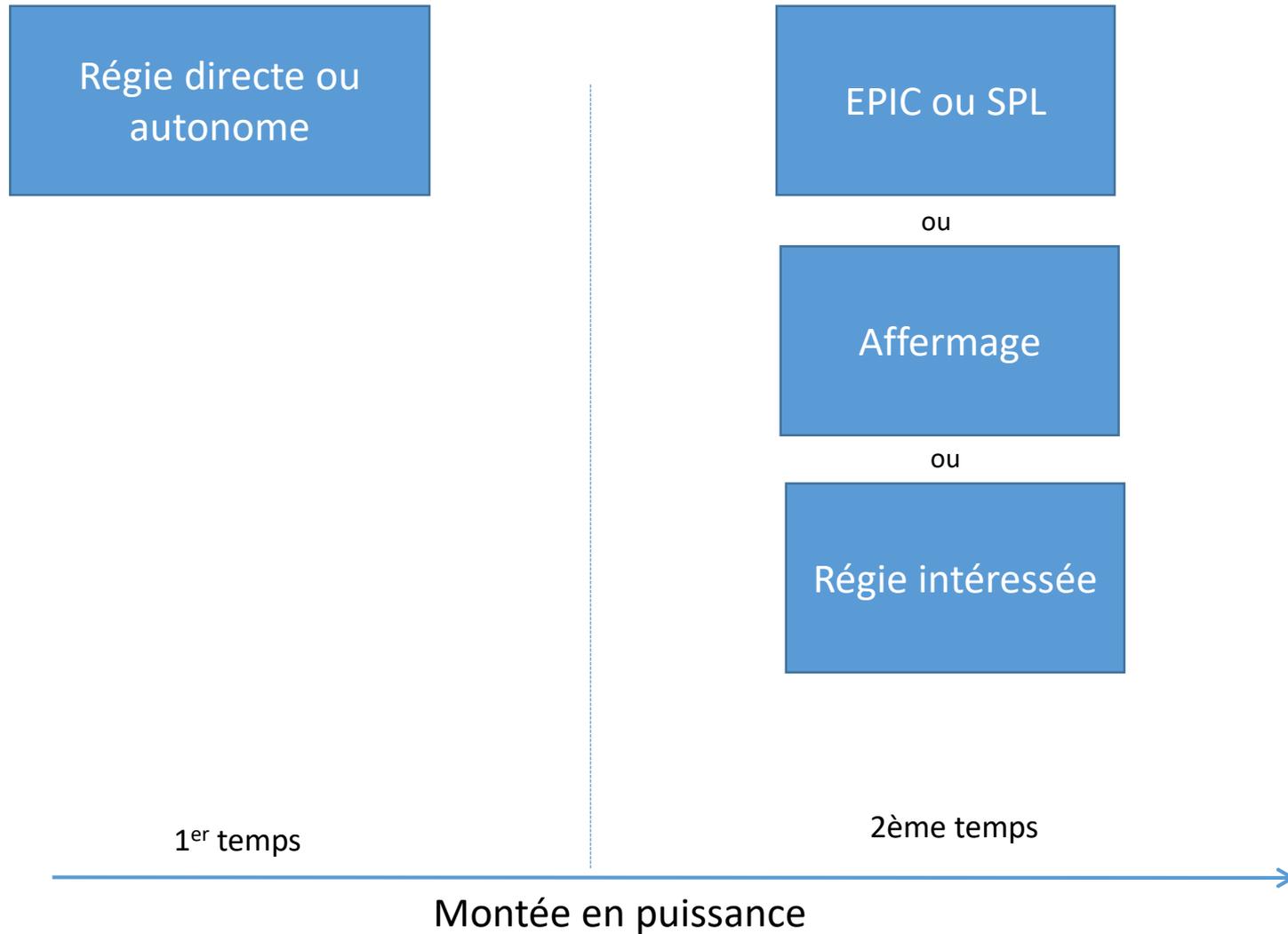
- soit en régie directe ou autonome
- soit dans le cadre d'un EPIC ayant sa propre personnalité juridique et une comptabilité distincte de celle de la CCPA
- Soit dans le cadre d'une SPL (société de droit privé avec des actionnaires publics) réunissant par exemple la CCPA et la commune de Chazey.

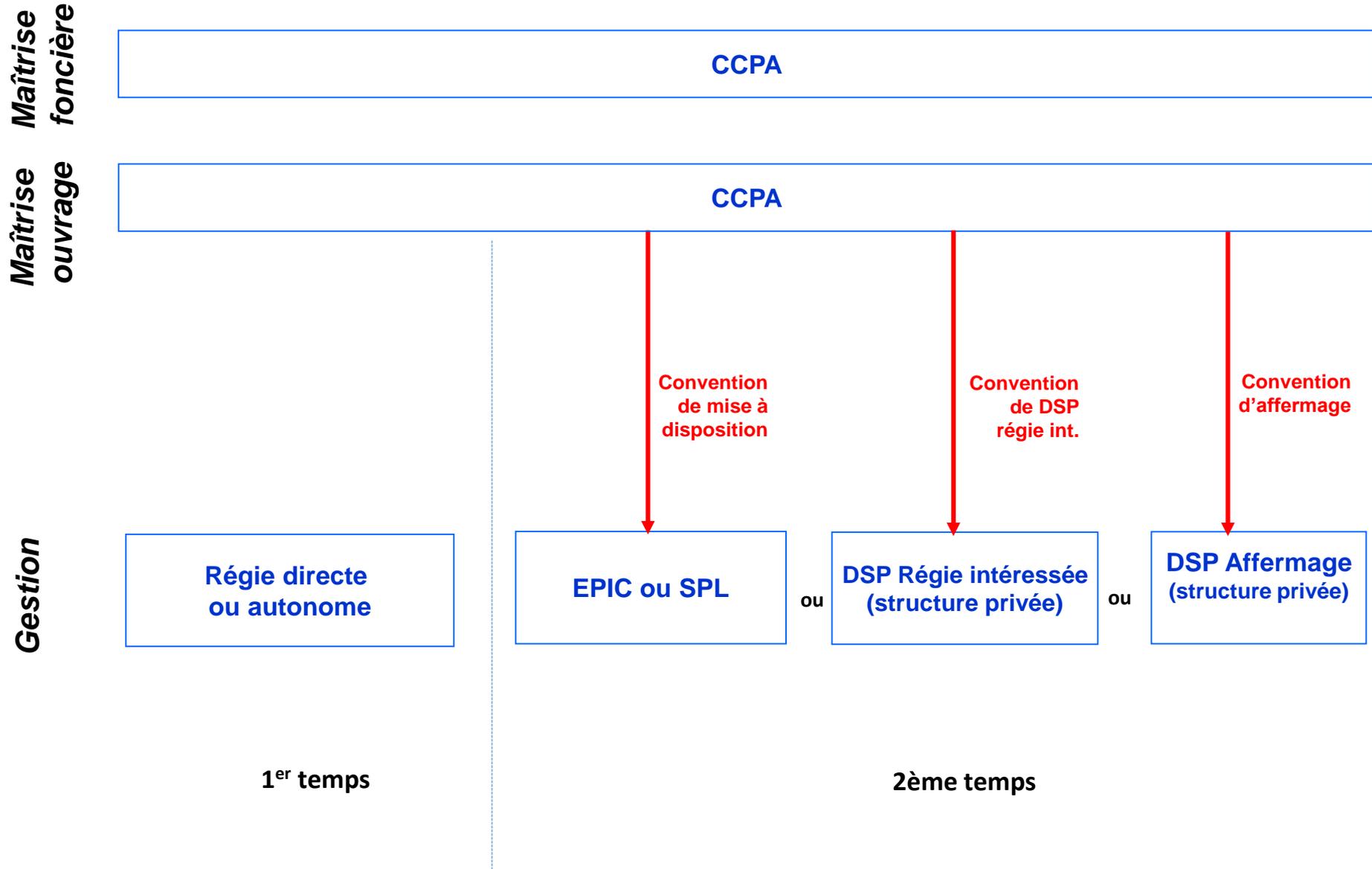
#### A noter que cette gestion pourrait conduire plus tard à une gestion déléguée sous la forme d'une régie intéressée ou d'un affermage (après montée en puissance) :

- Dans le cas de la régie intéressée, une rémunération fixe est versée au gestionnaire à laquelle s'ajoute une rémunération variable en fonction de ses résultats. Le gestionnaire en tant que régisseur reverse la totalité des recettes à la CCPA contre cette rémunération fixe et variable. La prise de risque incombe alors à la CCPA. Ce mode de gestion est privilégié pour les sites structurellement déficitaires et en période de lancement.
- Dans le second cas, d'un affermage, une externalisation complète de la gestion est proposée. Le gestionnaire délégataire conserve l'ensemble des recettes obtenues mais reverse une redevance à la CCPA. Dans ce cas, le risque incombe surtout au gestionnaire. Cette formule est envisageable pour des sites générateur de bénéfices.

Il est aussi envisageable d'avoir des délégations partielles : par exemple uniquement pour la boutique et le snacking.

La structure juridique pourra évoluer en fonction de la montée en puissance du site.





Le maître d'ouvrage pourra **confier l'exploitation de ce service à un établissement public** créé par ses soins. Les activités commerciales développées sur le site confèreront à cet établissement un **caractère industriel et commercial** (EPIC)<sup>1</sup>. Outre la gestion du site, cet EPIC pourra assumer la maîtrise d'ouvrage des travaux induits par l'exploitation du service dès lors que ses statuts lui en donneront compétence<sup>2</sup>.

**L'EPIC répond aux caractéristiques des établissements publics. Ces structures sont dotées de la personnalité morale. Elles sont rattachées et contrôlées par la/les personne(s) publique(s) les ayant instituées. L'EPIC dispose de ses propres organes de gestion avec un directeur qui deviendrait le directeur du site et un conseil d'administration. Il bénéficie de l'autonomie budgétaire et dispose d'un budget propre voté par le conseil d'administration.**

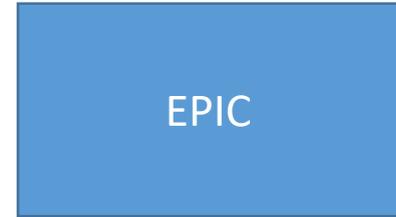
L'autorité de tutelle de l'EPIC est représentée, dans le conseil d'administration, par plusieurs membres qui participent au vote du budget. Le personnel relève en principe du droit privé hormis le directeur et l'agent comptable.

A noter que la gestion de sites touristiques sous forme d'EPIC tend à disparaître au profit de structures plus adaptées telles les sociétés publiques locales.

<sup>1</sup> Articles L 1412-1 et L 2221-10 du Code général des collectivités territoriales.

<sup>2</sup> Article 1<sup>er</sup> de la loi n° 85-704 du 12 juillet 1985 relative à la maîtrise d'ouvrage publique et à ses rapports avec la maîtrise d'œuvre privée. Article 1<sup>er</sup> du Code des marchés publics.

<sup>3</sup> Article 3 du Code des marchés publics. Article 41 de la loi n° 93-122 du 29 janvier 1993 relative à la prévention de la corruption et à la transparence de la vie économique et des procédures publiques.



## **La structure d'exploitation pourrait également prendre la forme d'une société publique locale (SPL)<sup>1</sup>.**

La SPL est une société anonyme créée et entièrement détenue par au moins deux collectivités publiques locales (exemple : Communauté d'agglomération + commune de Chazey-sur-Ain). Elle peut être maître d'ouvrage et assumer la gestion d'un site dès lors que ses statuts lui en donnent compétence.

Remarques :

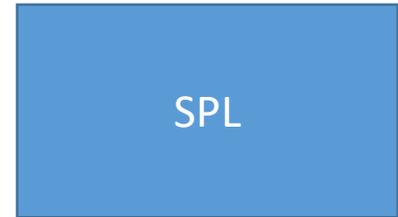
- La SPL étant considérée comme un prolongement desdites collectivités publiques (entièrement contrôlée et agissant exclusivement pour ses actionnaires), ses actions sont réputées gérées en « quasi-régie » par lesdites collectivités. Ces dernières ont donc la faculté de missionner la SPL sans procédure préalable de publicité et mise en concurrence<sup>2</sup>. A noter que les contrats que la SPL passera pour les besoins de ses activités (achat de fourniture, marchés de travaux, commande d'études ...) seront soumis à publicité et mise en concurrence au titre de l'ordonnance du 6 juin 2005.
- La SPL est une société de droit privée (comptabilité privée notamment) offrant la souplesse des sociétés commerciales définies au Code de commerce tout en étant détenue uniquement par des collectivités territoriales et leurs groupements.
- Elle ne peut intervenir que pour le compte de ses actionnaires et sur leurs seuls territoires.

### **La SPL permet aux collectivités locales de maîtriser pleinement leurs projets tout en disposant d'un outil juridique adapté à la gestion d'activités commerciales.**

A noter que seules les collectivités territoriales et leurs groupements peuvent être actionnaires d'une SPL. En sont donc exclus les personnes privées ainsi que l'Etat et ses établissements, ce qui ne sera pas le cas dans le cadre d'un groupement d'intérêt public.

<sup>1</sup> Article L1531-1 du Code général des collectivités territoriales.

<sup>2</sup> Article 3 du Code des marchés publics. Article 41 de la loi n° 93-122 du 29 janvier 1993 relative à la prévention de la corruption et à la transparence de la vie économique et des procédures publiques.



Une collectivité territoriale peut confier le fonctionnement d'un service public à une personne juridique autre (le plus souvent de droit privé) par le biais d'un contrat de délégation de service public.

L'article L 1411-1 du code général des collectivités territoriales définit la délégation de service public comme : « un contrat par lequel une personne morale de droit public confie la gestion d'un service public dont elle a la responsabilité à un délégataire public ou privé, dont la rémunération est substantiellement liée aux résultats de l'exploitation du service. Le délégataire peut être chargé de construire des ouvrages ou d'acquérir des biens nécessaires au service. »

**L'une de ces formes de délégation est la régie intéressée.**

**La régie intéressée est un mode de gestion mixte du service public qui s'appuie sur le concours extérieur d'un professionnel privé, contractuellement chargé de faire fonctionner le service public.**

**La collectivité publique lui remet les équipements et matériels nécessaires à l'exploitation du service.**

**Le régisseur est rémunéré par la collectivité au moyen d'une rétribution qui comprend une part fixe et un pourcentage sur les résultats de l'exploitation. Le régisseur ne supporte pas les pertes éventuelles du service.**

**Autre possibilité : la structure d'exploitation peut, à terme, relever d'un affermage.**

L'affermage est le contrat par lequel le contractant s'engage à gérer un service public contre une rémunération versée par les usagers. **Le concédé, appelé fermier, reverse à la personne publique une redevance destinée à contribuer à l'amortissement des investissements qu'elle a réalisés.** La rémunération versée par le fermier en contrepartie du droit d'utilisation de l'ouvrage est appelée la surtaxe.

Le financement des ouvrages est à la charge de la personne publique mais le fermier peut parfois participer à leur modernisation ou leur extension (CE, 29 avril 1987, commune d'ELANCOURT).

Régie intéressée

Affermage

# Conclusion

Par la valorisation du site du château de Chazey-sur-Ain, en partie inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques, et sur lequel elle siège, la CCPA s'engage dans une politique de développement culturel et touristique affirmé, qui viendra d'autant conforter l'offre du territoire.

La création d'un pôle d'offre touristique et culturel structurant se dessine en effet, à travers des projets forts comme celui lié au château de Chazey-sur-Ain, ou à la future maison du Petit-prince, ou encore avec la création récente du GIP Pérouges destiné à donner une impulsion nouvelle à ce grand site. D'autre part, avec les projets en cours dans la vallée de l'Albarine, à caractère plus sportifs et tourisme de nature, la CCPA déploie, sur le territoire une offre complète et attractive, mêlant culture, patrimoine et nature.

Le positionnement XIXème proposé, sur le site du château de Chazey-sur-Ain, est légitime et correspond à un intérêt naissant et de plus en plus fort autour de ce siècle et de ses particularités. Il permet aussi de faire écho à l'émulation scientifique et artistique locale et à la notabilité lyonnaise de l'époque, personnifiée par le couple Côte dont le château, tel qu'il est perceptible aujourd'hui, est l'œuvre commune.

Le projet proposé a été aussi pensé pour permettre une évolutivité, notamment à travers l'évènementiel et des expositions temporaires dans le château et le parc. Cette offre orientée autour de la fantaisie XIXème, dans un « château savant » mais aussi surprenant, chimérique, sera à même de fidéliser les cibles définies, dont les familles excursionnistes représentent le cœur de cible.

Les contraintes liées à la protection du château, à l'accès limité dans certains espaces, sont résolues par le biais d'une mise en tourisme comprenant à la fois une offre de visite en autonomie pour certaines parties du site, et obligatoirement guidée pour d'autres.

Le site, en nécessitant de faire appel à 5 à 6 EQTP pour fonctionner, sera générateur d'emplois. D'après les prévisionnels de fonctionnement, le petit équilibre devrait être atteint à partir de 38 500 visiteurs, chiffre tout à fait accessible au regard de la fréquentation des sites voisins tels que Pérouges (plus de 300 000 visiteurs), les grottes de la Balme (60 000 visiteurs) et l'attraction du château lui-même dont la silhouette et le parc en font un site touristique unique dans l'est lyonnais...

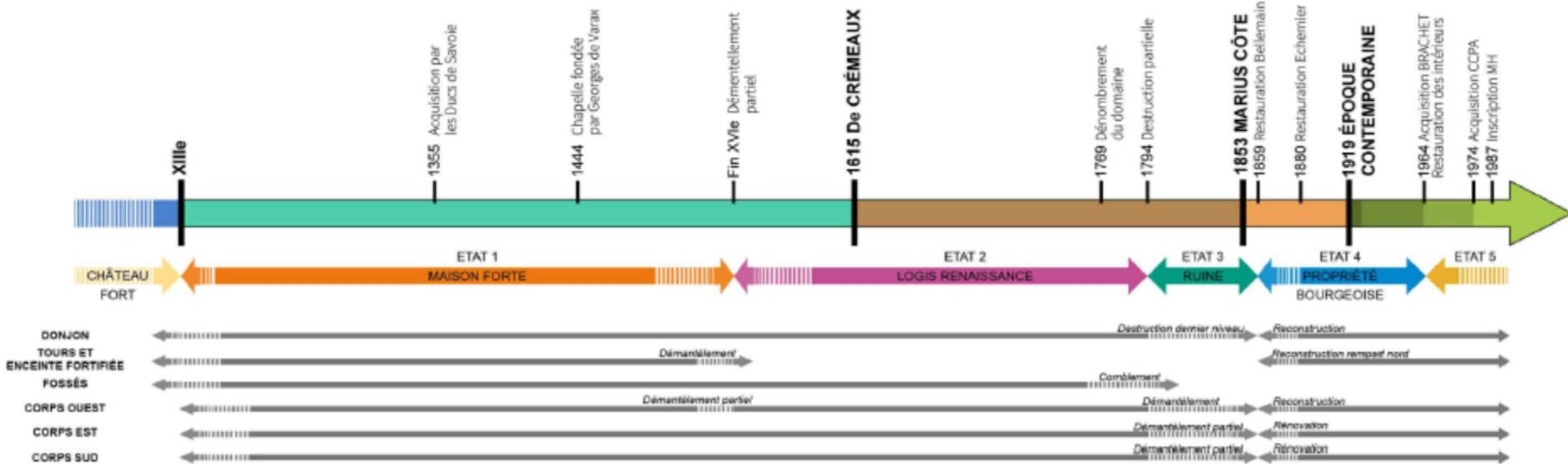
Le mode de gestion, sous forme de régie directe ou autonome au départ, pourra évoluer vers une délégation de service public dès lors que les 40 000 visiteurs seront atteints, selon la volonté politique de la CCPA.

En valorisant ce domaine, la CCPA fait à la fois œuvre pour le patrimoine, pour la vitalité culturelle et éducative du territoire, et pour l'économie locale. La commune de Chazey en sera la première bénéficiaire mais au-delà de celle-ci, le site pourra s'attacher des partenariats avec différents acteurs tels que des écoles comme des lycées professionnels (mobilier, horticulture...) ou encore des entreprises, des artistes et guides de pays, occasion d'une plus grande appropriation du site par le territoire et ses différents acteurs.

# ANNEXE I : les thématiques détaillées

**Rappel :**  
**Synthèse historique réalisée par Archipat – Diagnostic 2018 du Château de Chazey-sur-Ain**

## SYNTHÈSE HISTORIQUE - DATATION DES ÉDIFICES





## L'ancienne écurie / sellerie au 19<sup>ème</sup> Un aperçu de l'agitation au Domaine

- **Présentation des anciens communs (écuries, mais aussi métairie, etc.). Possibilité de placer un attelage dans cet espace. Ambiance sonore, échange entre Marius Côte et un membre du personnel, préparation d'un retour sur Lyon par exemple**
- **Les voitures à cheval du 19<sup>ème</sup> : fonctionnement, progrès**
- **Quels métiers dans l'écurie ?**
- **Relier Chazey à Lyon : entre domaine familial et résidence principale, là où le couple déploie ses affaires (banque) et son réseau !**



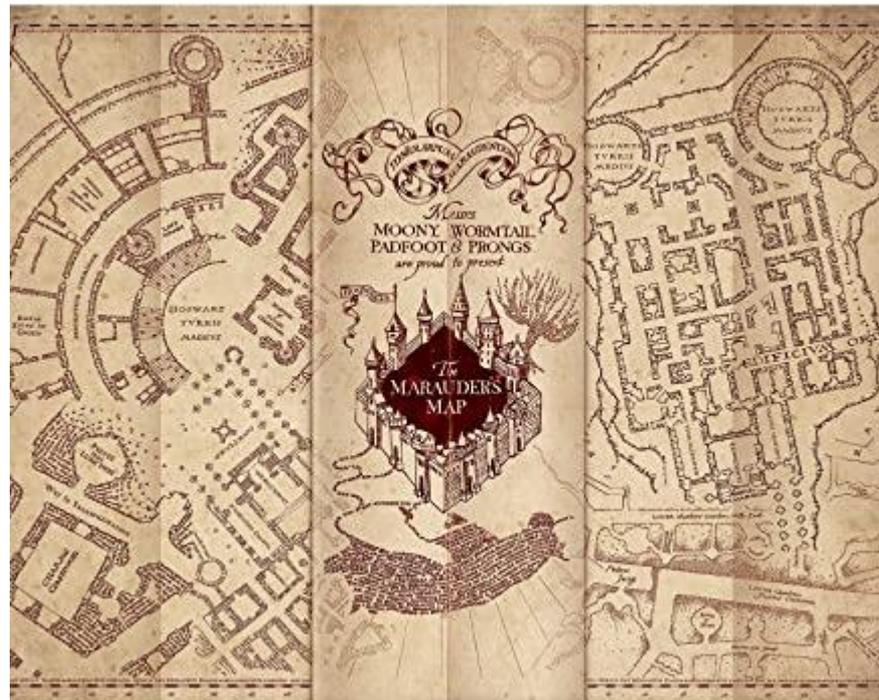
Photo : exposition La voiture du 19<sup>ème</sup>, Château de Chantilly

## La cour d'honneur Point de départ des visites guidées



Cour intérieure du château : observer le jeu des différences...  
Ce qui est Renaissance, et ce qui ne l'est pas !

- Comprendre l'évolution du Château (fondation par les Sires de Coligny, remaniements au XVème siècle, aménagements au XIXème, etc.) par le biais du guidage ou d'un support de découverte type « carte du maraudeur », qui dévoilera les secrets du château et de ses propriétaires du 19<sup>ème</sup> en complicité avec le guide.



## Puis entrée dans le corps de bâtiment sud



## Comprendre l'évolution du château, du domaine

### De la forteresse médiévale au château d'apparat

- Salon des muses : présentation des grandes périodes d'évolution du château, sous l'angle des festivités. Aborder l'origine du lustre de Murano !
- **Les muses évoquent, à travers un échange plein d'humour, et un dispositif permettant d'attirer la lumière sur elles**, les propriétaires et les vies du château, et questionnent l'identité du jeune homme portraituré, visible dans le tableau sur le mur ouest.
- **Privilégier un dispositif sonore et lumineux sans ajout d'autres éléments physiques de médiation pour ne pas alourdir la pièce**

## Interaction lumineuse sonore entre les muses

Accusé de réception en préfecture  
001-240100883-20221003-D20221003-165-DE  
Date de télétransmission : 06/10/2022  
Date de dépôt en préfecture : 06/10/2022



Photo : Magali Delavenne

Quelles muses ont été représentées ?

Accusé de réception en préfecture  
001-240100883-20221003-D20221003-165-DE  
Date de télétransmission : 06/10/2022  
Date de réception préfecture : 06/10/2022

Trois muses...filles de Zeus et de Mnémosyne (déesse de la mémoire) , gardent l'histoire du château.



- **Clio et Calliope** sans doute (tablettes, stylets, poème et/ou livre) : Calliope (« belle voix ») est la muse de la poésie épique, et Clio, muse de l'Histoire, qui chante le passé des Hommes
- **Terpsichore** : instrument de musique à cordes (lyre). Muse de la danse, elle serait également la mère des sirènes. La lyre dirige ses pas.

# De la forteresse médiévale au château d'apparat (dans le salon des muses)



Cheminée monumentale surmontée de putti et portrait non daté.



Décor : Cycle d'allégories en grisaille, toiles marouflées qui correspondent certainement aux commandes passées en 1861 à Beuchot (Denis ou Jean-Baptiste) (archives CCPA). Photos Magali Delavenne.

## Salle attenante au salon des muses : les dessous d'une restauration, les archives

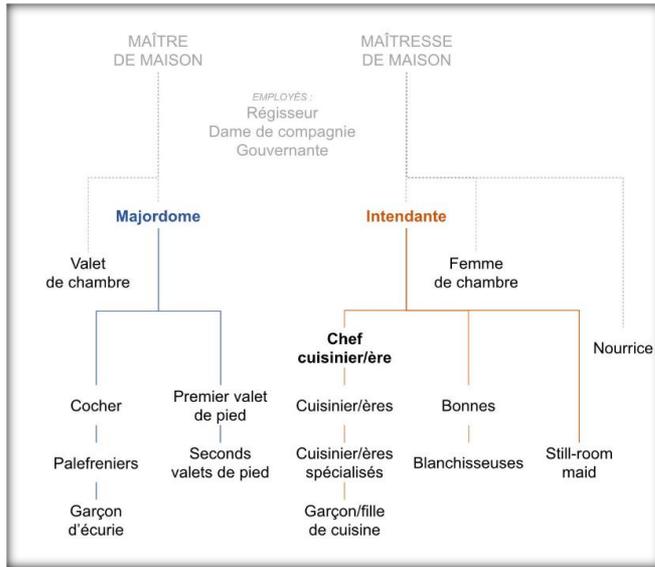
- **Métiers et savoir-faire**
- **Exposition des photos de la restauration, de photos d'archives : l'histoire de la CCPA au Château peut aussi être exposée !**
- **Placer un objet ou une œuvre en « vedette » et changer tous les 3 mois environ : raconter son histoire, les étapes de sa restauration, les métiers qui ont été sollicités !**



# La cuisine : début du voyage dans le temps !

Accusé de réception en préfecture  
001-240100883-20221003-D20221003-165-DE  
Date de télétransmission : 06/10/2022  
Date de réception préfecture : 06/10/2022

## Le quotidien du domaine au 19<sup>e</sup> : Chazey, un petit « Downton Abbey »



- Présenter le quotidien du domaine sous les Côté avec la hiérarchie des métiers, le nombre de personnes au service du couple, du domaine... Le domaine est alors une véritable ruche. Mettre en scène la cuisine comme un espace utilisé sous les Côté, avec quelques objets et détails liés à la thématique.
- Dans la petite salle voûtée attenante : système de projection. les différents propriétaires du château avant les Côté témoignent des périodes de faste ou de disette, alléchés par des odeurs de recettes de leur époque, et témoignent donc de l'histoire du château et du territoire.
- Salle de la vasque : les goûts culinaires du 19<sup>ème</sup>, recettes et gourmandises.

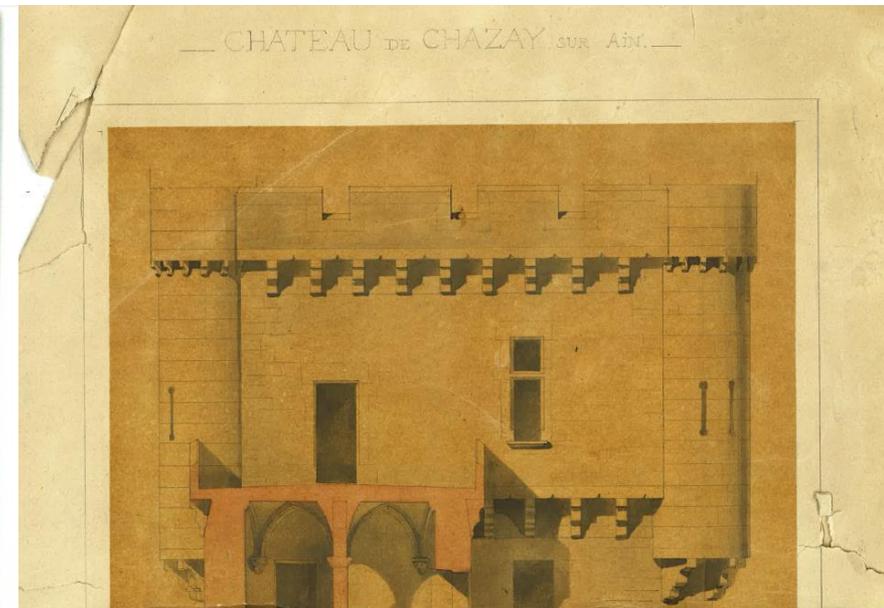
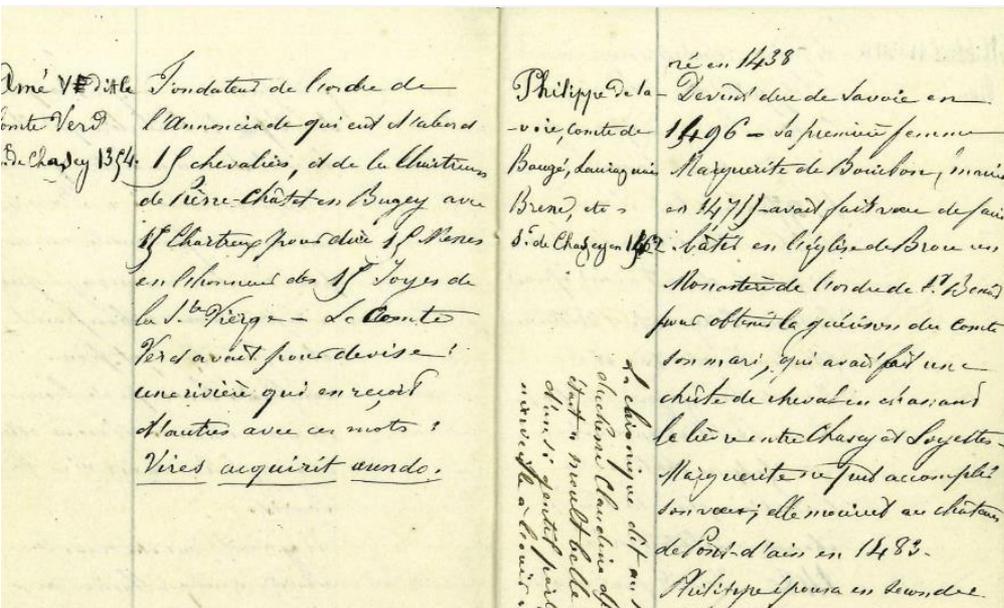
Source : Article « Le rôle et la hiérarchie des domestiques au XIX<sup>e</sup> siècle », 2019, Lise Antunes Simoes



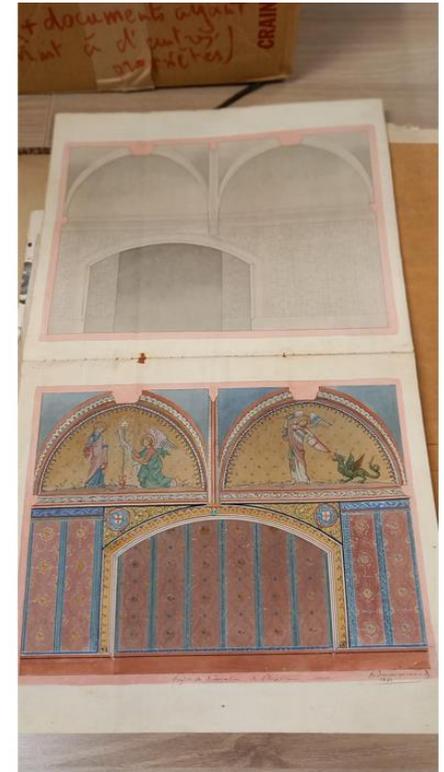
## Dans la salle des gardes

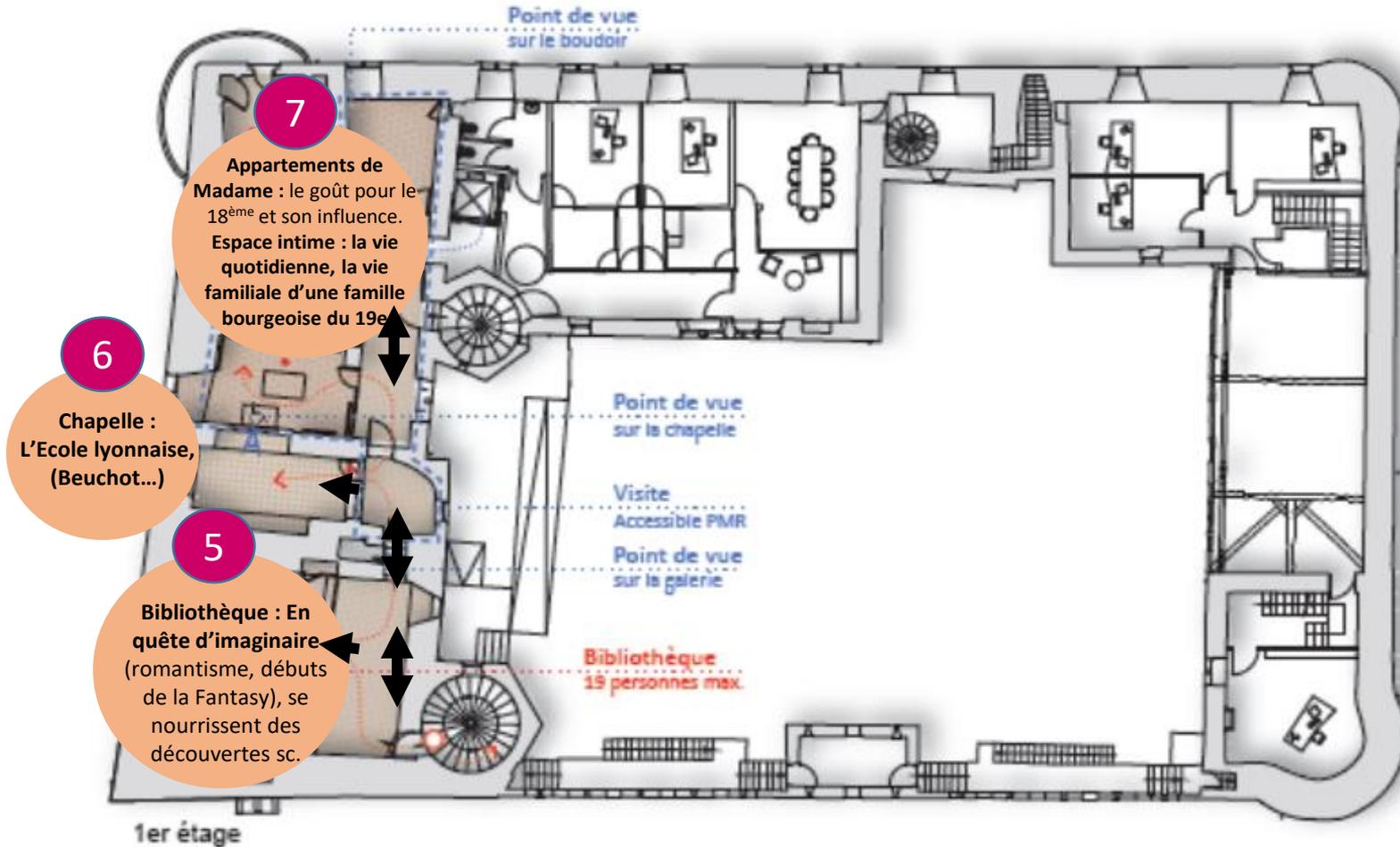
**Aborder le goût du 19<sup>ème</sup> pour l'histoire** : l'ameublement et les décors vont traduire cette passion !  
**Témoignages de l'aventure Côte au château (suivi des travaux, des commandes), maquette ?**

- Exposer et mettre en scène les esquisses, croquis, présenter les architectes et le paysagiste en charge des campagnes de restauration 19<sup>ème</sup>. Possibilité de faire réaliser des facs-similés afin de les exposer comme si les Côte avaient pris connaissance de ces éléments la veille, et les avaient déposés sur la table.
- Le goût pour l'histoire au 19<sup>ème</sup> : les décors de chimères et de cavaliers au tournois présents dans cette salle sont une belle introduction à cette thématique, qui suivra le visiteur jusqu'à la fin du circuit de visite.



## Aborder la passion pour le Moyen-âge au 19ème





Fond de plan : Archipat – Diagnostic 2018 du Château de Chazey-sur-Ain

## La bibliothèque : en quête d'imaginaire

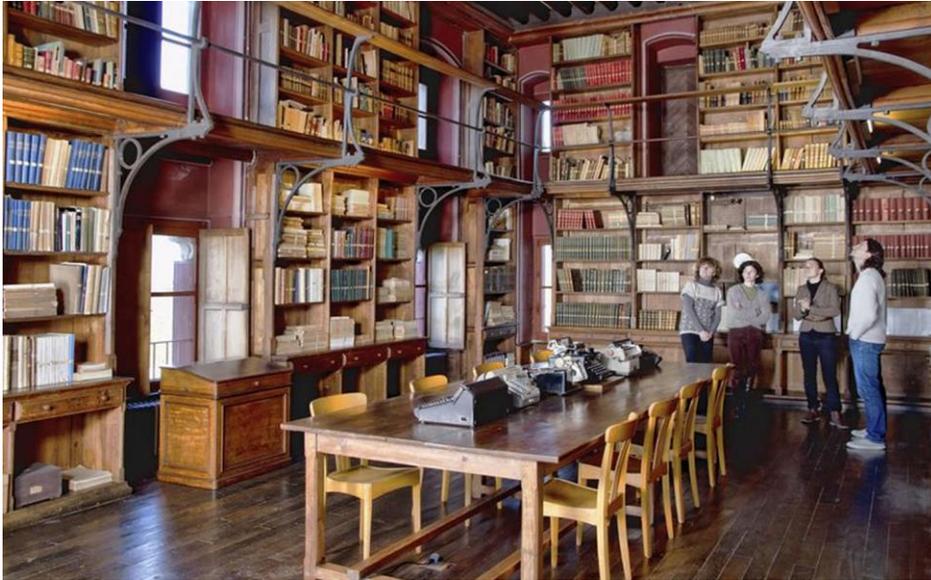
- **Mélanger livres authentiques (ou artefacts) et animations** : un ou plusieurs personnages ou créatures sortent des livres et bulletins d'explorations de sociétés scientifiques et explorent la bibliothèque !
- **Thème principal : En quête d'imaginaire** (romantisme, débuts de la Fantasy, les auteurs se nourrissent des découvertes scientifiques). Exemples : 20 000 lieues sous les mers, Voyage au centre de la terre, Ivanoé, etc.



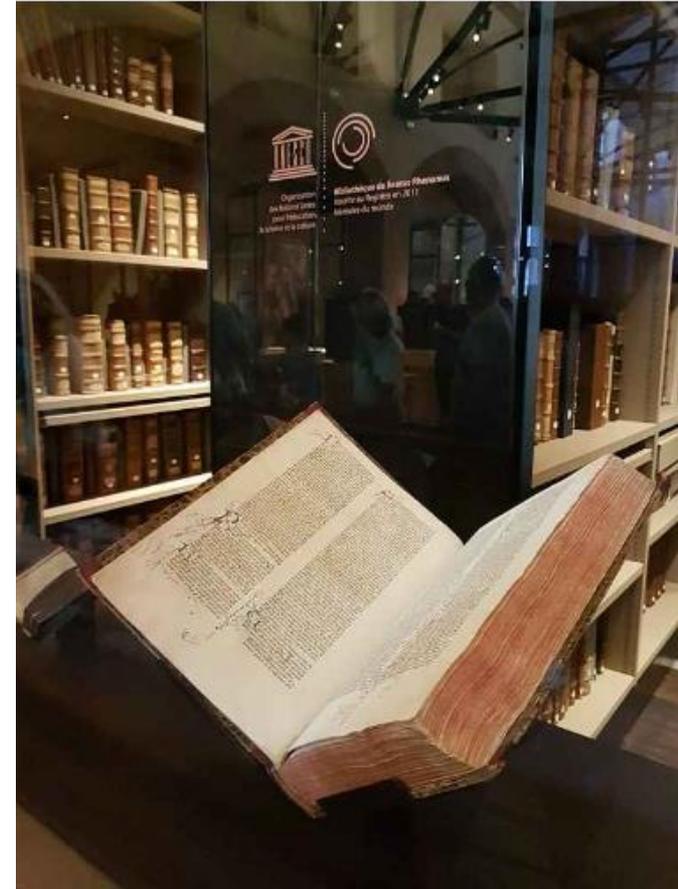
Photos : Médiéval-AFDP.

**Privilégier un mobilier 19<sup>e</sup> ou style 19<sup>ème</sup>. Cet espace (inscrit) doit faire l'objet d'une validation par la CRMH des aménagements qui seront arrêtés avec le futur scénographe.**

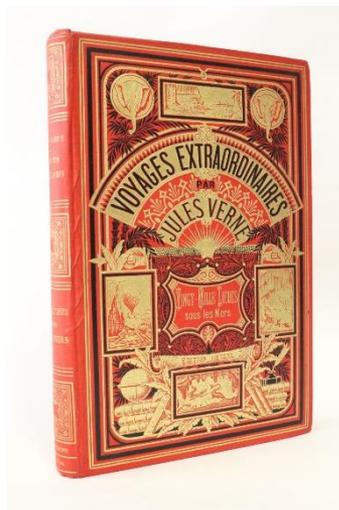
Museoventi  
061-24610083-20221009120221005-16  
Date de télétransmission : 06/10/2022  
Date de réception préfecture : 06/10/2022



© Château-Observatoire Abbadia



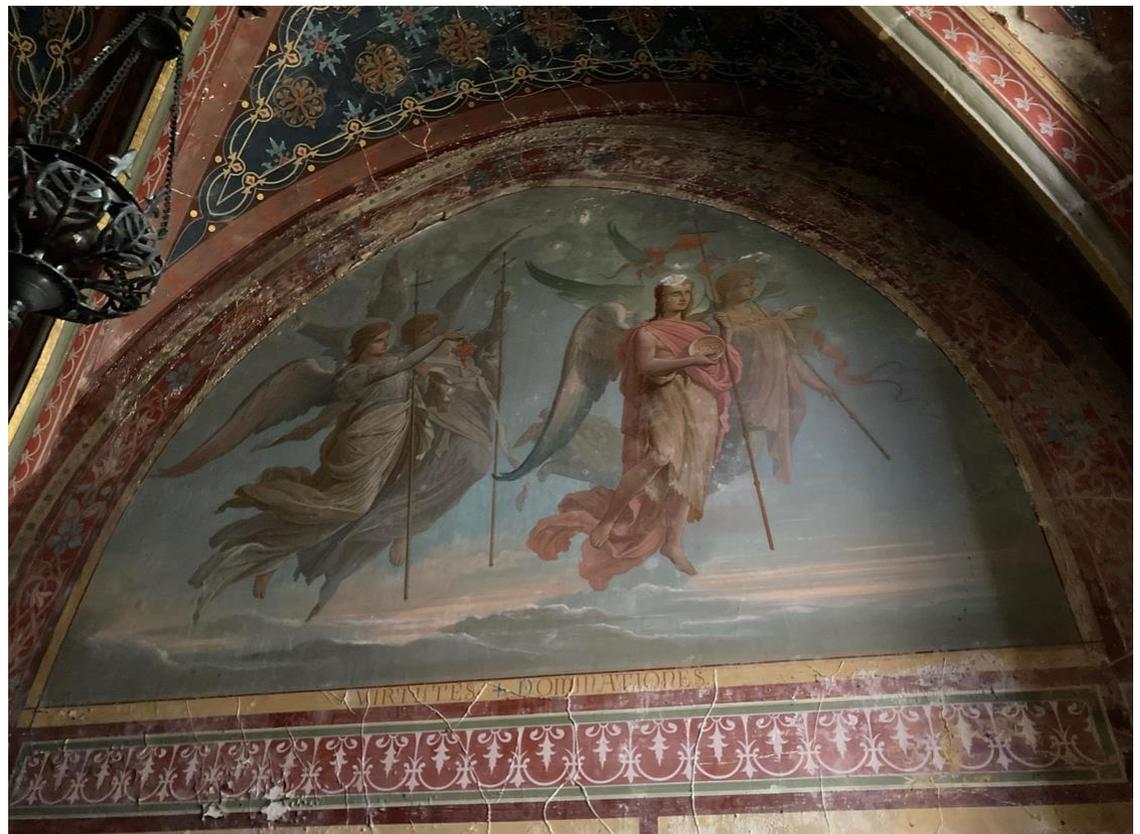
**Présentation d'un ou deux ouvrages clés du 19<sup>ème</sup>, pour servir le propos (ouvrages connus du grand public idéalement). Ils peuvent être le point de départ thématique d'une animation.  
Faire le lien avec Saint-Maurice-de-Remens.**



## Dans la chapelle : le rayonnement des arts !

- En visite : décrire l'Ecole de Lyon, inspirée par une vision romanesque du passé, avec les décors attribuables à Beuchot (Denis ou Jean-Baptiste) et dédiés aux anges.

La salle attenante peut représenter une opportunité de présenter cette Ecole de Lyon à travers des supports **physiques de médiation**, et de recréer l'ouverture sur la chapelle (ouverture ayant existé précédemment selon le diagnostic de Philippe de la Chapelle / archipat). En visite, le guide mentionnera aussi l'histoire du château (chapelle construite sous Georges de Carax) et des vitraux (possible représentation d'Alfred Côte).

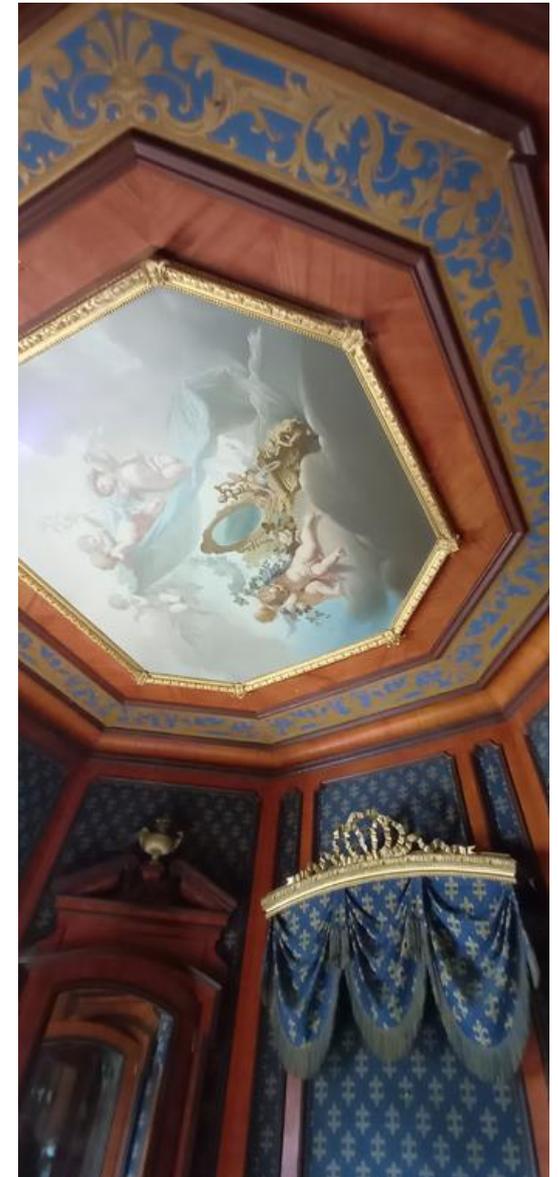


(Un travail de restauration des décors de la chapelle est à prévoir).

# Reconstituer ce voyage à travers les époques souhaité par les Côte...

## Chambre de Madame, boudoir et pièce attenante

- Evoquer l'intimité et le quotidien d'une femme de la bourgeoisie au 19<sup>ème</sup> siècle. Faire parler Madame Côte de sa passion pour ce lieu, de son quotidien, son goût pour la littérature (faire le lien avec la bibliothèque)
- Mobilier style 18<sup>ème</sup> à privilégier avec une politique d'acquisition qui pourra se renforcer au fil du temps.



## Les appartements de madame.

Modèle angelot contemporain.

Coiffeuse avec vidéo.

Accusé de réception en préfecture  
001-240100883-20221003-D20221003-165-DE  
Date de télétransmission : 06/10/2022  
Date de réception préfecture : 06/10/2022

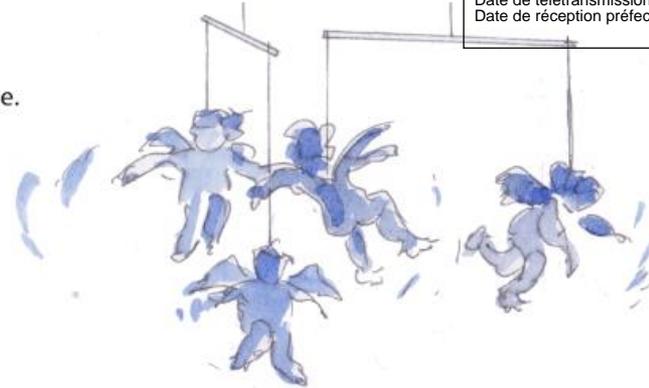


- **Mêler dispositif numérique, art contemporain et style rocaille/rococo pour faire parler Madame Côte, et entrer dans son quotidien...**

-> **Madame Côte : énergie et ton enjoué, explication sur son rôle pour aménager le château et son parc, sa passion pour ce lieu, qui est une demeure familiale pour les Côte.**

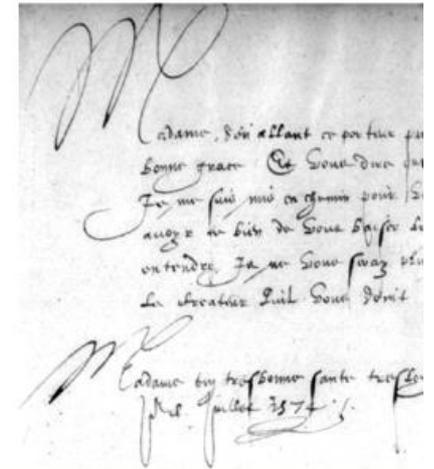
## Le reflet de Sabine Grand (Côte) raconte ....

Une vidéo met en scène Sabine Grand dans le miroir d'une coiffeuse.  
L'actrice est filmée en miroir (fond = mur d'en face).  
Elle apparait comme un reflet fantôme qui nous raconte  
la vie d'une femme de la haute bourgeoisie du XIXème, ses goûts...  
Le texte est un assemblage d'extraits de la littérature  
de l'époque qui font écho à la vie du couple Côte.



## Rococo et Art contemporain se rencontrent.

Un mobile revisite le thème des putti, en clin d'oeil au plafond de la chambre.  
Les anges tournent au plafond et créent une animation poétique et décalée.



## Chambre du roi ou chambre Renaissance : poursuite du voyage dans le temps, à la découverte de l'univers de Marius Côte

- Valoriser les éléments de mobilier existant et mener une politique progressive d'acquisition (mobilier 19<sup>ème</sup> style Renaissance).
- Evoquer les passions de Marius Côte (histoire, symbolique, géographie, économie) et le goût 19<sup>ème</sup> pour la Renaissance (considérée comme l'âge d'or lyonnais).
- Mettre en scène un petit espace bureau avec des facs-similés et objets du 19<sup>ème</sup> (courrier, documents de travail liés à sa banque, objets personnels, etc.)
- Evoquer également plus de détails sur l'homme politique qu'à été Côte (administrateur de la Ville de Lyon sous Mac-Mahon)





Le mobilier du salon doré et l'usage initial de cet espace se prêtent particulièrement bien à ces thématiques :

- **A Lyon et au niveau local : Occultisme, illuminisme, organisation de cercles et salons, franc-maçonnerie. L'héritage du 18ème. Sciences, art et mysticisme se mêlent. La sociabilité se déploie dans ces moments de mondanité, plus ou moins secrets, évoquer aussi le jeu (jeux du 19ème, etc.).**
- **Expliquer, montrer, à travers quelques objets et archives clés des Sociétés savantes locales, cercles lyonnais, le dynamisme et l'importance sociale liés à cet univers (carton d'invitation, ambiance sonore introductive, vous êtes invités à participer à une courte séance...!).**

-> Le salon doré pourrait être point de départ d'une énigme qui ne sera résolue qu'à la toute fin du circuit, grâce au guide, à la carte de l'explorateur du château, à la perspicacité des visiteurs.



- Valoriser l'instrument présent dans les collections, sans doute du 18<sup>ème</sup> d'après les premières intuitions de Magali Delavenne : dispositif sonore recréant une ambiance de cercle mondain, et le son d'une épinette.
- Possibilité de doter de nouveau le salon doré de tapisseries (disparues), liées à ces thèmes. On privilégiera des tapisseries en accord avec l'esprit meublé 19<sup>ème</sup> et rocaille de la pièce.

## Le cabinet de curiosités : entre science et magie

Accusé de réception en préfecture  
001-240100883-20221003-D20221003-165-DE  
Date de télétransmission : 06/10/2022  
Date de réception préfecture : 06/10/2022

La salle de justice était qualifiée de « musée » dans les archives liées aux travaux ordonnés par le couple Côte. C'est sans doute un espace réservé aux proches, dans lequel Marius Côte expose sa collection, dont nous n'avons plus de traces aujourd'hui.

Sa fantaisie s'exprime par les décors, particulièrement riches, autour des continents notamment.

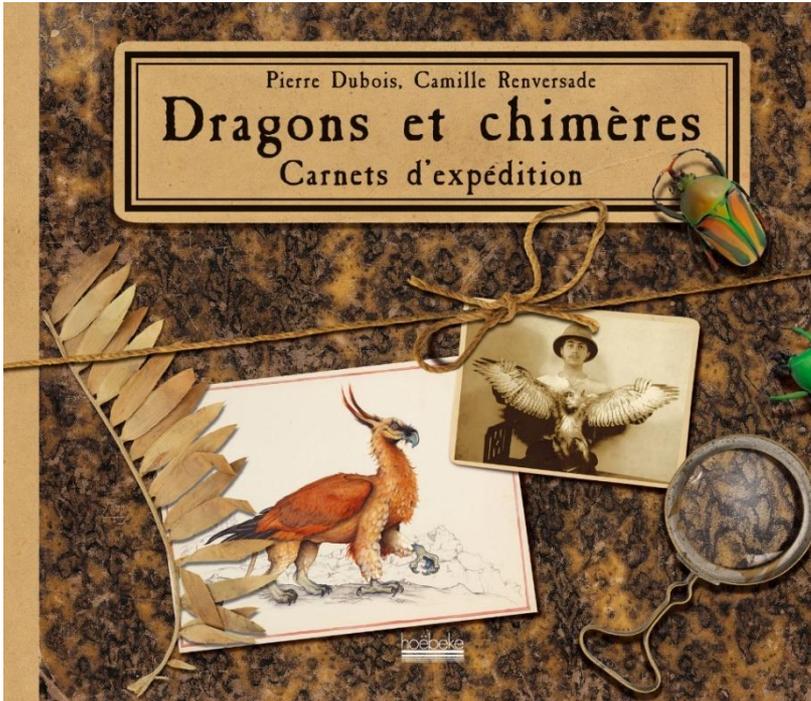
Le décor dans la salle de justice signé et daté : **Clérico, 1889**. Possibilité de faire effectuer des recherches pour mieux connaître cet artiste.





# Le cabinet de curiosités : entre science et magie

Accusé de réception en préfecture  
001-240100883-20221003-D20221003-165-DE  
Date de télétransmission : 06/10/2022  
Date de réception préfecture : 06/10/2022



**Carrousel animé (rotation douce)** d'animaux naturalisés (ou créatures inventées ?). Exemple avec des colibris au Musée des Confluences (exposition L'Oiseau rare, février 2022).

## Que trouver dans cet ensemble ?

- Des objets liés aux règnes végétal, animal ou minéral (Naturalia); des objets créés par l'homme, œuvres d'art, antiquités étranges (Artificialia); des instruments scientifiques étonnants (Scientifica); ou encore des plantes ou animaux exotiques ramenés de voyages lointains (Exotica).
- Des créations imaginaires contemporaines...



# Le cabinet de curiosités : entre sciences et magie



- **Pouvoir toucher, sentir, manipuler**

**Objets à manipuler, outils scientifiques (artefacts du 19<sup>ème</sup> à utiliser avec le guide ou en autonomie), jeux d'observations. Petit mobilier odoramat.**

**Magiciens du vivant** : Comprendre comment vivent les insectes (Souvenirs entomologiques de Fabre), comprendre comment créer une fleur (Roses de Lacharme, lien avec le dynamisme horticole local au 19<sup>ème</sup>, d'envergure internationale).

Planches botaniques et entomologiques, objets à manipuler, outils scientifiques (artefacts du 19<sup>ème</sup> à manipuler avec le guide ou en autonomie), jeux d'observations du microscopique.





Utiliser l'espace de façon exploratoire pour surprendre le visiteur et renforcer l'effet « Cabinet de curiosité ».

# Imaginer une grande chimère suspendue, devenant la mascotte du site (visites enfants)



© Château de Vizille

© Deviant Art





**Une partie du groupe en visite avance sur la galerie et observe la chimère.  
5 visiteurs à la fois empruntent l'escalier pour accéder au dernier étage.**

**-> L'énigme débutée au salon doré, avec la notion de sociétés et cercles se déploie ici avec des indices à chercher, un jeu s'opère entre le guide et le public, entre les espaces, les objets, les décors et les visiteurs.**

## La salle des ancêtres : mystères héraldiques

Un décor traduisant le goût pour la recherche et la curiosité de Marius Côte, **qui nous plonge dans l'histoire du territoire (jeux de pouvoir, frontières mouvantes entre Dauphiné, Duché de Savoie, Royaume de France).**

- Rechercher des indices dans les différents blasons, suite et fin de l'énigme entamée avec le guide dans le salon doré.

- Faire le lien avec d'autres sites du territoire, visibles depuis le donjon, comme le château des Allymes.
- Le guide s'attardera aussi sur les rondels suisses incrustés dans les vitraux, derniers témoignages de la passion de collectionneur de Marius Côte

Détail du plafond de la salle des ancêtres. Photo : Médiéval-AFDP.



# La salle des ancêtres



Maquette lumineuse, Musée de la romanité (Nîmes)

Accusé de réception en préfecture  
001-240100883-20221003-D20221003-165-DE  
Date de télétransmission : 06/10/2022  
Date de réception préfecture : 06/10/2022



- **Maquette du territoire, centrale, avec une animation lumineuse reprenant les frontières du Duché de Savoie, du Dauphiné, (etc) déclenchée par le guide permettant de comprendre l'évolution des frontières et des jeux de pouvoir locaux au fil des siècles.**
- **Cette carte-maquette centrale permettra de répartir les visiteurs autour du support de médiation, et non en un seul point (préférable pour la portance).**

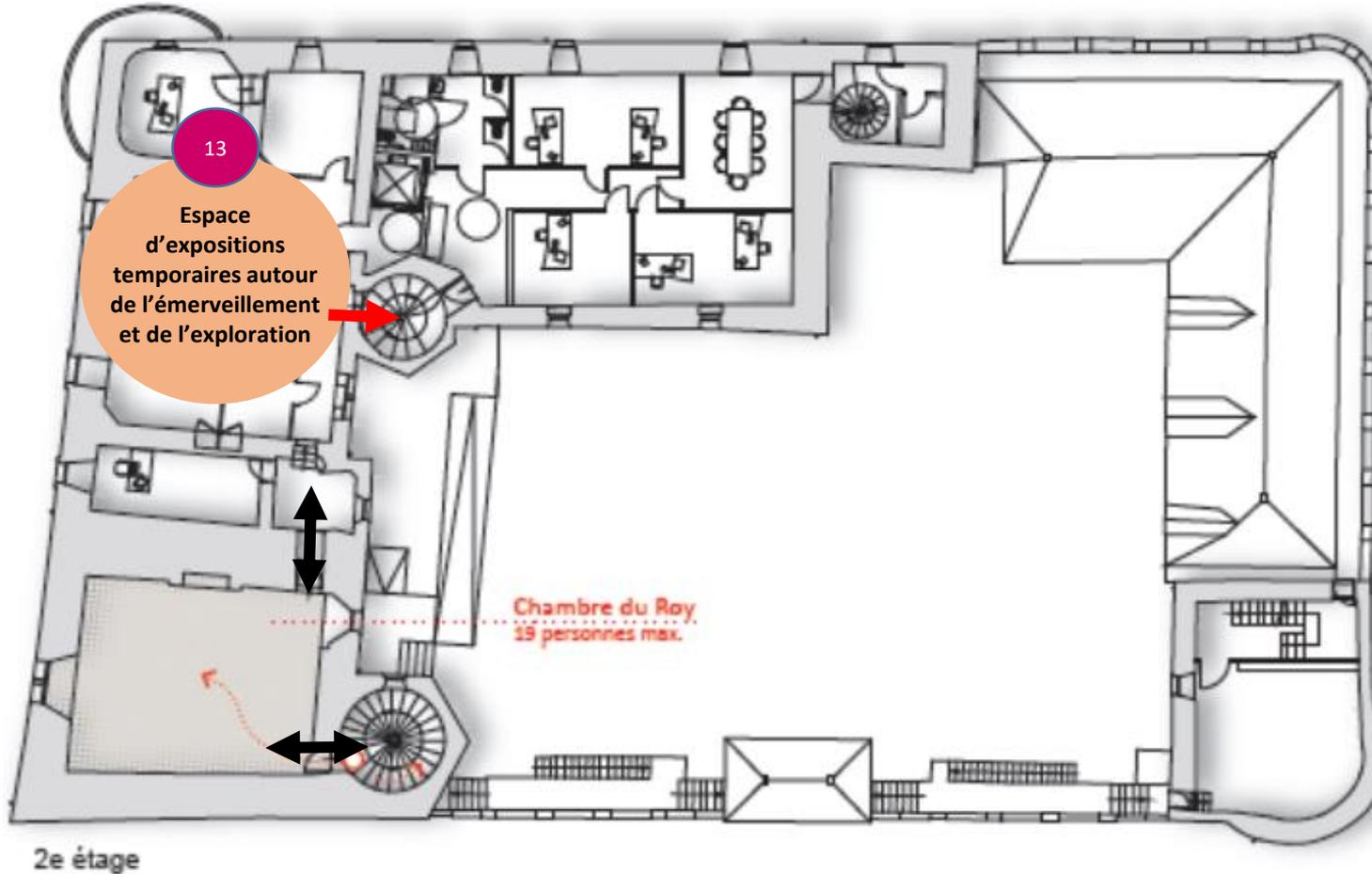
C'est par exemple suite à la découverte du mystère héraldique que l'énigme lancée dans le salon doré puis déployée est résolue, et que cette animation lumineuse sur la carte-maquette centrale peut être déployée.

- **Sur la terrasse : prévoir par exemple une lunette d'observation pour mieux apercevoir les alentours**

**Puis les visiteurs sont accompagnés par le guide au deuxième étage.  
La fin de la visite est une surprise : ils reviennent dans la chambre du roi et passent par  
une « porte dérobée » pour accéder à la grande salle d'exposition du 2<sup>ème</sup> étage.**

**Ils y évoluent librement pour la fin de la visite et redescendent ensuite par l'escalier  
attenant.**

Les visiteurs redescendent par l'escalier du donjon avec leur guide au 2<sup>e</sup> étage et passent une « porte dérobée » dans la chambre du roi pour explorer la grande salle de l'aile Est en autonomie et prendre leur temps. Le guide termine sa visite ici, ce qui lui permet de conserver une durée de visite de moins d'1h30. Les visiteurs peuvent ensuite accéder de nouveau à la cour d'honneur par l'escalier attenant à la vaste salle d'exposition.



## Un espace vaste facilement modulable

Accusé de réception en préfecture  
001-240100883-20221003-D20221003-165-DE  
Date de télétransmission : 06/10/2022  
Date de réception préfecture : 06/10/2022



## QUELQUES IDÉES POUR CET ESPACE : EXPLORATION ET EMERVELLEMENT

Accusé de réception en préfecture  
001-240100883-20221003-D20221003-165-DE  
Date de télétransmission : 06/10/2022  
Date de réception préfecture : 06/10/2022



- **Récits d'explorations**  
Ambiances sonores associées : vagues, bateau qui accoste, insectes, etc.

Elargissement du propos sur les enjeux géopolitiques et économiques liés à ces expéditions via le guidage et des supports de médiation...

Michel Ocelot, Les contes de la nuit, film d'animation

- **Carnets d'exploration, Globe terrestre géant**



Globe terrestre de la fin du 19<sup>e</sup> siècle signé Ikclmer d'après le géographe Barbot. Source : Antiquités-en-France.com



Portrait de l'explorateur Duverne tiré du fonds de photographies sur plaque de verre de la Société de Géographie • Crédits : Gallica.fr - Bibliothèque nationale de France (avec l'autorisation de la Société de Géographie)

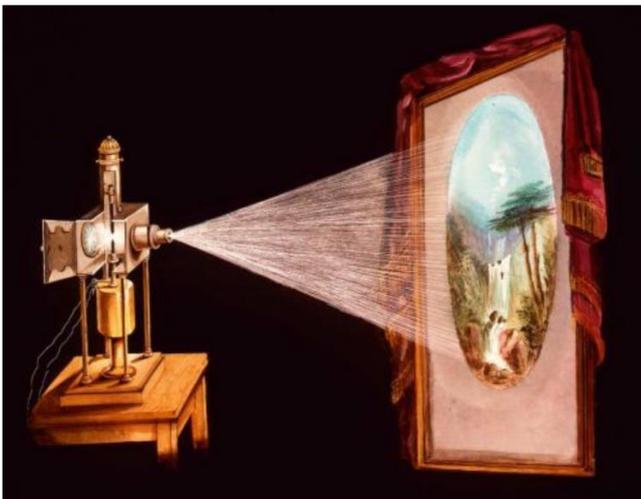
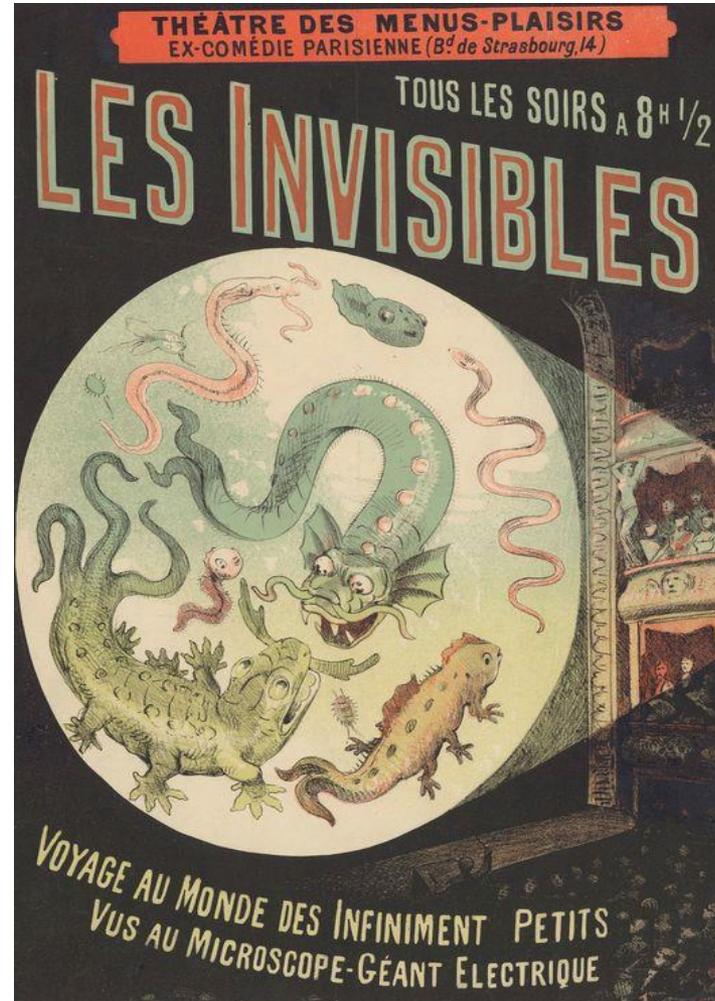


Imaginer une médiation autour des grands explorateurs et exploratrices du 19<sup>ème</sup> par exemple.

## Explorer l'univers microscopique

« En 1883, le spectacle "Les Invisibles" connaît un grand succès au théâtre des Menus-Plaisirs à Paris. Le "microscope géant électrique" permet d'agrandir et de projeter la préparation se trouvant sous la lentille. Devant un public partagé entre attraction et répulsion, un bonimenteur commente des plaques consacrées aux végétaux, cristaux, insectes, minéraux ou aliments. » Gallica BnF

**Recréer ce spectacle via la projection avec ambiance sonore dans la petite salle voûtée par exemple...**

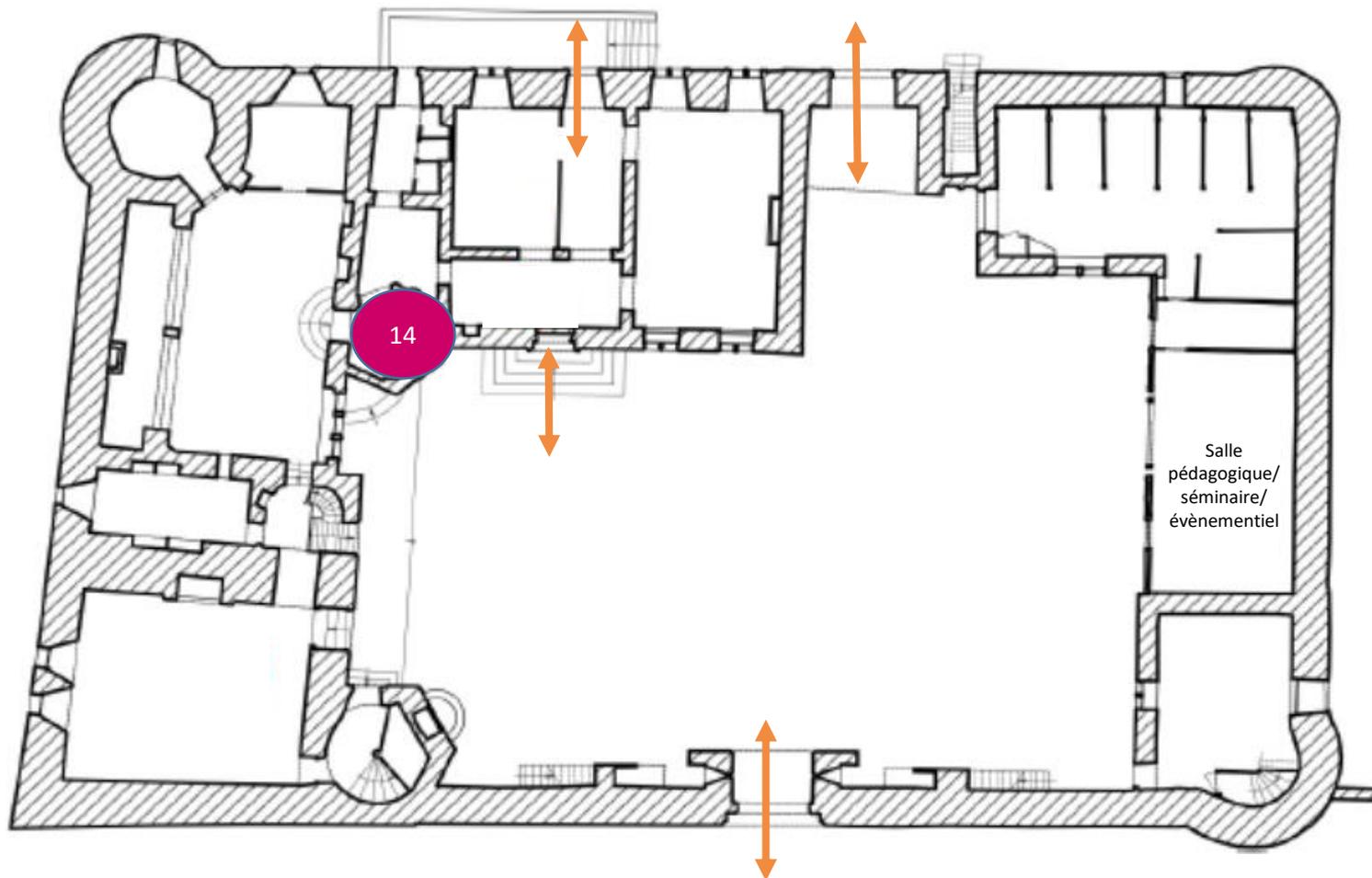


Lanterne photogénique, Jules Duboscq c. 1860, Collection de la Cinémathèque française

## Scénario de visite

Accusé de réception en préfecture  
001-240100883-20221003-D20221003-165-DE  
Date de télétransmission : 06/10/2022  
Date de réception préfecture : 06/10/2022

Les visiteurs redescendent par l'escalier du donjon dans la cour du château et partent explorer le parc : possibilité de poursuivre via un livret-jeu la découverte des curiosités...dans le parc ! (Œuvres, parcours guidé ou en autonomie...).



# Restaurations, ameublement, lumière, mobilier

## Le long du circuit de visite

## En extérieur :

- **Un travail de mise en lumière extérieur déjà mené**
- **L'opportunité de créer des « surprises » par le biais d'expositions temporaires dans le parc, abritant les œuvres des artistes invités (troupe, plasticien-ne, etc.)**
- **Recréer/restaurer les cheminements du 19<sup>ème</sup> et restaurer les rocailles ainsi que le réseau de bassins (fontainerie)**
- **Rétablir la passerelle liant le parc nord au parc sud, avec un traitement contemporain (acier, bois)**
- **Recréer une serre à l'emplacement de la serre des Côte, sur 30 m<sup>2</sup> environ, comme outil à la fois de médiation et espace dévolu aux jardiniers pour leur activité**
- **Explorer cet espace avec un support de médiation type livret découverte et/ou lié à une application de visite**
- **Ajouter du mobilier d'agrément dans l'esprit du parc 19<sup>ème</sup>, mais avec des touches contemporaines**



Rocaille dans le parc du château de Chazey. Photo : Médiéval-AFDP.

## En intérieur :

- **Une immersion dans le 19<sup>ème</sup> siècle dans la plupart des espaces visitables, en accord avec la restauration** : nous préconisons de privilégier un ré ameublement progressif par le biais de commandes et d'acquisitions de mobilier 19<sup>ème</sup> et type 19<sup>ème</sup>
- **Mener une politique de restauration des éléments de collection existants (mobilier, peintures)**
- **Préserver et valoriser les éléments de la collection considérés comme propres à l'aménagement des Côte au 19<sup>ème</sup> (avec du mobilier quelquefois plus ancien d'ailleurs, comme l'épinette)**
- **Privilégier une ambiance lumineuse feutrée, avec des touches de lumière sur les éléments de mobilier ou les peintures notamment en cas de sonorisation (mise en avant de certains éléments au fil du récit par la lumière).**



Mise en lumière intimiste au Château d'Azay-le-Rideau

**Pour les visiteurs, dans les espaces modulables appelés à revêtir plusieurs fonctions salon des muses, petit salon sud, espace d'accueil), privilégier un mobilier fantaisiste, qui tranche avec le mobilier 19<sup>ème</sup> :**



© Nadège Frouin, tapissier d'art



Ecole Boule